Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8470866
Centre d'intérêt: 210

Fournier, Victor.

Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska : dossier démographique / Victor Fournier, Madeleine Lindsay, Serge Paiement en collab. avec François Dionne. -- [Granby?] : La Municipalité, 1984.
xxvi, 123 f. : graph. ; 22x38 cm.

Descripteur(s): *Démographie *Population *Recensement *Scolarisation *Statistiques

Réalisée dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, cette étude a pour but de dresser un portrait de la population de la MRC et de ses activités. Le dossier porte sur la croissance, la répartition et la structure de la population, la langue, l'état matrimonial, la composition des ménages et des familles, la scolarité, le taux d'activité et le taux de chômage.

Le document consiste en un recueil de statistiques regroupées par domaine. Toutes les données proviennent des recensements de 1971, 1976 et 1981 de Statistique Canada. Pour chaque thème, le dossier: 1. compare les résultats obtenus dans la MRC avec ceux de l'ensemble du Québec; 2. compare les résultats obtenus dans les municipalités locales avec ceux de la MRC.

La population de la MRC, pendant la décennie 1971-1981, a augmenté beaucoup plus rapidement que celle du Québec et elle est légèrement plus jeune en 1981. Le français est, en très forte proportion la langue maternelle et officielle de la MRC, et la proportion d'anglophones et de personnes bilingues est inférieure à celle du Québec. On y retrouve aussi une plus grande proportion de jeunes enfants que dans l'ensemble du Québec. La population de la MRC est moins scolarisée que celle du Québec. Par contre, son taux d'activité est plus élevé que celui du Québec et le taux de chômage est plus faible.

Type de document: s

EDUQ 8470866

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

DE LA HAUTE-YAMASKA

EDUQ 8470

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA HAUTE-YAMASKA

DOSSIER DÉMOGRAPHIQUE

VICTOR FOURNIER, B. URB., COORDONNATEUR À LA M.R.C.
MADELEINE LINDSAY, B. URB., M. ATDR
SERGE PAIEMENT, B. URB.
EN COLLABORATION AVEC FRANÇOIS DIONNE, TECH. AM. TER.

2 MAI 1984

AVANT-PROPOS

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska. Le principal but de cette étude est de dresser un portrait de la population de la M.R.C. et de ses activités.

Nous aurions pu présenter un portrait détaillé de la situation en analysant l'ensemble des statistques obtenues lors du recensement de 1981. Cependant à cause des contraintes de temps nous avons cru bon de ne retenir que les principales caractéristiques de la population. Ainsi ce dossier porte sur la croissance, la répartition et la structure de la population, la langue, l'état matrimonial, la composition des ménages et des familles, la scolarité, le taux d'activité et le taux de chômage.

Pour chaque thème nous avons:

1. comparé les résultats obtenus dans la M.R.C. avec ceux de la province;
2. comparé les résultats obtenus dans les municipalités locales avec ceux de la M.R.C.

Cette façon de procéder nous permet d'évaluer les écarts qui existent entre les différentes entités spatiales.

Ce document présente un recueuil de statistiques regroupées dans différents domaines. Le lecteur ne doit pas s'attendre à y retrouver des analyses en profondeur ou des analyses de correllation entre différentes variables. Nous avons tout au plus effectué des analyses primaires et quelques hypothèses de correllation. Ce travail se veut plutôt un document de base pouvant servir ultérieurement à la réalisation d'études plus approfondies.

A l'intérieur de ce dossier nous utilisons un ensemble de termes techniques. Afin d'éliminer la confusion concernant l'utilisatior de ces termes nous avons cru bon de les définir. Ainsi nous retrouvons à l'intérieur de ce dossier un chapitre exclusif présentant la définition de ceux-ci. Le lecteur est prié de se référer constamment à ce chapitre lors de la lecture du dossier.

Toutes les données qui ont servi à la réalisation de ce dossier proviennent des recensements de 1971, 1976 et 1981 de Statistique Canada.

Le lecteur doit prendre en note que ce document a été réalisé par trois (3) personnes différentes. Par conséquent, il se peut qu'il y ait une certaine dissemblance au niveau de l'analyse et de la présentation. Par contre nous avons tenté autant que possible d'uniformiser le tout. On doit prendre en note également que ce document devait être originellement un document essentiellement interne.

Enfin nous tenons à remercier Mme Louise Lachance et Mlle Jocelyne Breault pour avoir eu la patience de dactylographier ce dossier.

Note: Le lecteur qui désirerait, faute de temps, ne retenir que les grandes lignes de l'étude peut lire uniquement l'introduction générale, les introductions et les conclusions de sous-chapitres, la conclusion générale et consulter les tableaux et les figures.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	iii
Table des matières	vi
Liste des tableaux	x
Liste des figures	xiii
Liste des graphiques	xvii
Liste des cartes	xix
Définitions	xxi
Introduction	1
Chapitre I - La population	3
Croissance et répartition de la population, 1971 à 1981	4
Introduction	5
Analyse de l'augmentation de la population entre 1971 et 1976	5
Analyse de l'augmentation de la population entre 1976 et 1981	6
Analyse de l'augmentation de la population entre 1971 et 1981	6
Conclusion	7
Remarque	8
Structure de la population	16
Introduction	17
Analyse	17
M.R.C. / Province de Québec	17
Municipalités locales / M.R.C.	17
Conclusion	21
La langue	30
Introduction	31
Analyse	31
Conclusion	32
Chapitre II - Ménages et familles	34
Etat matrimonial	35
Introduction	36
Analyse	36
M.R.C. / Province de Québec	36
Municipalités locales / M.R.C.	36
Conclusion	42
Les ménages	44
Introduction	45
Analyse selon le nombre de personnes	45
M.R.C. / Province de Québec	45
Municipalités locales / M.R.C.	45
Analyse selon le nombre de familles	48
M.R.C. / Province de Québec	48
Municipalités locales / M.R.C.	48
Conclusion	48

Page

Les familles 58
Introduction 59
Analyse selon les statuts "époux-épouse" et monoparental 59
M.R.C. / Province de Québec 59
Municipalités locales / M.R.C. 59
Analyse selon le nombre d'enfants 60
M.R.C. / Province de Québec 60
Municipalités locales / M.R.C. 61
Analyse selon l'âge des enfants 66
M.R.C. / Province de Québec 66
Municipalités locales / M.R.C. 67
Conclusion 72

Chapitre III - Activités 85
Scolarité 86
Introduction 87
Analyse globale (sans tenir compte du sexe) 87
M.R.C. / Province de Québec 87
Municipalités locales / M.R.C. 87
Analyse selon le sexe 91
Méthodologie 91
Réflexion 92
Province de Québec 92
M.R.C. / Province de Québec 92
Municipalités locales / M.R.C. 93

Page

Taux d'activité 101
Introduction 102
Analyse globale (sans tenir compte du sexe) 102
M.R.C. / Province de Québec 102
Municipalités locales / M.R.C. 102
Analyse selon le sexe (homme) 104
M.R.C. / Province de Québec 104
Municipalités locales / M.R.C. 104
Analyse selon le sexe (femme) 105
M.R.C. / Province de Québec 105
Municipalité locales / M.R.C. 105
Analyse de l'écart entre le taux masculin et le taux féminin d'activité 106
Province de Québec 106
M.R.C. / Province de Québec 106
Municipalités locales / M.R.C. 106
Taux de chômage 110
Introduction 111
Analyse globale (sans tenir compte du sexe) 111
M.R.C. / Province de Québec 111
Municipalités locales / M.R.C. 111
Analyse selon le sexe (homme) 113
M.R.C. / Province de Québec 113
Municipalités locales / M.R.C. 113

Page

Analyse selon le sexe (femme) 114

M.R.C. / Province de Québec 114

Municipalités locales / M.R.C. 114

Analyse de l'écart entre le taux féminin et le taux masculin de chômage 115

M.R.C. / Province de Québec 115

Municipalités locales / M.R.C. 116

Conclusion 119

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

Page

CHAPITRE I - LA POPULATION

Croissance et répartition de la population, 1971-1981

Tableau #1 Augmentation et répartition de la population... 11

Tableau #2 Augmentation de la population, 1971-76, (en tenant compte des annexions) 11

Tableau #3 Augmentation de la population, 1971-76 (en ne tenant pas compte des annexions) 11

Tableau #4 Augmentation de la population, 1976-81 12

Tableau #5 Augmentation de la population, 1971-81 (en tenant compte des annexions) 12

Tableau #6 Augmentation de la population, 1971-81 (en ne tenant pas compte des annexions) 13

Tableau #7 Répartition de la population dans la M.R.C. 1981 14

Structure de la population

Tableau #1 Population par groupes d'âge selon les municipalités, 1981 23

Tableau #2 Population par groupes d'âge selon les municipalités, 1981 (homme) 24

Tableau #3 Population par groupes d'âge selon les municipalités, 1981 (femme) 25

Page

La langue

Tableau #1 Langue officielle et langue maternelle 33

CHAPITRE II - MENAGES ET FAMILLES

Etat matrimonial

Tableau #1 Etat matrimonial 43

Les ménages

Tableau #1 Ménage privés selon le nombre de personnes 50

Tableau #2 Regroupement des municipaités selon le pourcentage des gros ménages 47

Tableau #3 Ménages privés selon le nombre de familles 51

Les familles

Tableau #1 Familles selon leur statut social et selon le nombre d'enfants à la maison 74

Tableau #2 Familles selon l'âge des enfants à la maison .. 75

Page

CHAPITRE III - ACTIVITES

Scolarité

Tableau #1 Population du 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint 88

Tableau #2 Regroupement des municipalités selon le degré de scolarité 89

Tableau #3 Regroupement des municipalités selon le degré de scolarité des femmes 93

Taux d'activité

Tableau #1 Taux d'activité 103

Tableau #2 Regroupement des municipalités locales selon le taux d'activité (les 2 sexes) 103

Tableau #3 Regroupement des municipalités locales selon le taux d'activité (homme) 104

Tableau #4 Regroupement des municipalités locales selon le taux d'activité (femme) 105

Tableau #5 Regroupement des municipalités locales selon l'écart entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin 107

Taux de chômage

Tableau #1 Taux de chômage 112

Page

Tableau #2 Regroupement des municipalités locales selon le taux de chômage (les 2 sexes) 112

Tableau #3 Regroupement des municipalités locales selon le taux de chômage (homme) 114

Tableau #4 Regroupement des municipalités locales selon le taux de chômage (femme) 115

Tableau #5 Regroupement des municipalités locales selon l'écart des taux de chômage (féminin et masculin) 116

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

Page

CHAPITRE II - MÉNAGES ET FAMILLES

Les ménages

Figure #1 Pourcentage des ménages composés d'une (1) personne. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 52

Figure #2 Pourcentage des ménages composés de deux (2) personnes. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 52

Figure #3 Pourcentage des ménages composés de trois (3) personnes. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 53

Figure #4 Pourcentage des ménages composés de quatre (4) et cinq (5) personnes. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 53

Figure #5 Pourcentage des ménages composés de six (6) à neuf (9) personnes. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 54

Figure #6 Pourcentage des ménages composés de dix (10) personnes et plus. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 54

Figure #7 Pourcentage des ménages composés de trois (3) personnes et moins. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 55

Page

Figure #8 Pourcentage des ménages composés de quatre (4) personnes et plus. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 55

Figure #9 Pourcentage des ménages composés d'aucune (0) famille. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 56

Figure #10 Pourcentage des ménages composés d'une (1) famille. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C..... 56

Figure #11 Pourcentage des ménages composés de deux (2) familles et plus. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 57

Les familles

Figure #1 Pourcentage des familles "époux-épouse". Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 77

Figure #2 Pourcentage des familles monoparentales. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 77

Figure #3 Pourcentage des familles composées de 0 enfant. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 78

Figure #4 Pourcentage des familles composées d'un (1) et deux (2) enfants. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 78

Page

Figure #5 Pourcentage des familles composées de trois (3) et quatre (4) enfants. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 79

Figure #6 Pourcentage des familles composées de cinq (5) enfants et plus. Position des municipalité locales par rapport à la M.R.C. 79

Figure #7 Pourcentage des petites familles (2 enfants et moins). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 80

Figure #8 Pourcentage des grandes familles (3 enfants et plus). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 80

Figure #9 Pourcentage des enfants de moins de 6 ans dans la famille à la maison. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 81

Figure #10 Pourcentage des enfants de 6 à 14 ans dans la famille à la maison. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 81

Figure #11 Pourcentage des enfants de 15 à 17 ans dans la famille à la maison. Postion des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 82

Figure #12 Pourcentage des enfants de 18 à 24 ans dans la famille à la maison. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 82

Figure #13 Pourcentage des enfants de 25 ans et plus dans la famille à la maison. Pourcentage des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 83

Page

Figure #14 Nombre moyen de personnes par famille. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 83

Figure #15 Nombre moyen d'enfants par famille. Positon des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 84

CHAPITRE III - ACTIVITES

Scolarité

Figure #1 Pourcentage de la population ayant réalisé des études primaires ou secondaires seulement. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 96

Figure #2 Pourcentage de la population ayant réalisé des études non universitaires seulement. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 96

Figure #3 Pourcentage de la population ayant réalisé des études universitaires sans grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 97

Figure #4 Pourcentage de la population ayant réalisé des études universitaires avec grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.. 97

Page

Figure #5 Pourcentage de la population ayant réalisé des études universitaires avec grade ou sans grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 98

Figure #6 Pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études primaires ou secondaires seulement. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 98

Figure #7 Pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études non universitaires seulement. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 99

Figure #8 Pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires sans grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 99

Figure #9 Pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires avec grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 100

Figure #10 Pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires avec ou sans grade universitaire. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 100

Page

Taux d'activité

Figure #1 Taux d'activité (selon les deux (2) sexes). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 108

Figure #2 Taux d'activité (homme). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 108

Figure #3 Taux d'activité (femme). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 109

Figure #4 Ecart entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 109

Taux de chômage

Figure #1 Taux de chômage (selon les 2 sexes). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 117

Figure #2 Taux de chômage (homme). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 117

Figure #3 Taux de chômage (femme). Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 118

Figure #4 Ecart entre le taux de chômage féminin et le taux de chômage masculin. Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C. 118

LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

CHAPITRE I - LA POPULATION

Structure de la population

Graphique #1 Pyramide d'âge, 1981. M.R.C. 26

Graphique #2 Pyramide d'âge, 1981. Province de Québec 26

Graphique #3 Pyramide d'âge, 1981. Ville de Granby 26

Graphique #4 Pyramide d'âge, 1981. Canton de Granby 26

Graphique #5 Pyramide d'âge, 1981. Paroisse de Saint-Alphonse 27

Graphique #6 Pyramide d'âge, 1981. Paroisse de Saint-Joachim de Shefford 27

Graphique #7 Pyramide d'âge, 1981. Canton de Sainte-Cécile de Milton 27

Graphique #8 Pyramide d'âge, 1981. Village de Sainte-Pudentienne 27

Graphique #9 Pyramide d'âge, 1981. Paroisse de Sainte-Pudentienne 28

Graphique #10 Pyramide d'âge, 1981. Canton de Shefford 28

Graphique #11 Pyramide d'âge, 1981. Village de Warden 28

Graphique #12 Pyramide d'âge, 1981. Ville de Waterloo 28

Graphique #13 Pyramide d'âge, 1981. Ville de Bromont 29

LISTE DES CARTES

LISTE DES CARTES

Page

CHAPITRE I - LA POPULATION

Croissance et répartition de la population

Carte #1 Evolution de la population 15

CHAPITRE II- MENAGES ET FAMILLES

Les familles

Carte #1 Structures familiales 76

DÉFINITIONS

Enfant: Fils et filles (y compris les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit) qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leurs parents. Les fils et les filles qui se sont déjà mariés, peu importe leur état matrimonial au moment du recensement, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de leurs parents, même s'ils vivent dans le même logement.

Epoux ou épouse: Personne qui habite le même logement que son conjoint. Les personnes vivant en union libre sont considérées, aux fins du recensement, comme actuellement mariées, quel que soit leur état matrimonial légal, et figurent donc comme des familles époux-épouse dans les tableaux.

Etat matrimonial: situation conjugale d'une personne. La question fut posée à la population totale.

Etudes:

Etudes primaires ou secondaires seulement:

.aucune scolarité ou école maternelle seulement,
.de la 1ère à la 4ième année,
.de la 5ième à la 8ième année,
.9ième et 10ième année,
.de la 11ième à la 13ième année,
.certificat d'études secondaires,
.certificat ou diplôme d'une école de métiers.

Autres études non universitaires seulement:

.sans certificat ou diplôme d'une école de métiers ou d'autres études non-universitaires,
.avec certificat ou diplôme d'une école de métiers,
.avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires.

Etudes universitaires sans grade universitaire:

.sans autres études non universitaires,
  sans grade, certificat ou diplôme,
  avec certificat ou diplôme d'une école de métiers,
  avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat,
.avec autres études non universitaires,
  sans grade, certificat ou diplôme,
  avec certificat ou diplôme d'une école de métiers,
  avec certificat ou diplôme d'autres études non universitaires,
  avec certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.

Etudes universitaires avec grade universitaire:

.avec baccalauréat ou premier grade professionnel,
.avec certificat universitaire supérieur au baccalauréat,
.avec maîtrise,
.avec doctorat acquis.

Famille économique: groupe de deux (2) personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Les personnes qui vivent en union libre

sont considérées, aux fins du recensement, comme actuellement mariées, quel que soit leur état matrimonial légal; elles figurent donc comme des couples mariés dans les tableaux sur les familles économiques.

Remarques: Pour former une famille économique, les membres d'un ménage doivent être apparentés par le sang, par alliance ou par adoption, tandis que pour former une famille de rencensement, les membres d'une famille doivent avoir des liens conjugaux (époux-épouse) ou des liens de filiation (parent et enfant jamais marié). Par conséquent, la famille économique peut comprendre un plus grand nombre de personnes que la famille de recensement. Par exemple, une veuve vivant avec son fils et sa bru est considérée comme une personne hors famille, selon la définition de famille de recensement, mais fait partie de la famille économique incluant son fils et sa bru; deux (2) familles apparentées, ou plus, vivant ensemble constituent également une famille économique (par exemple, un homme et son épouse vivant avec leur fils et leur bru); deux (2) ou plusieurs frères ou soeurs vivant ensemble forment une famille économique, mais non une famille de recensement puisqu'ils ne répondent pas à la définition de cette dernière. Lorsque des personnes vivant ensemble sont apparentées, par exemple, deux (2) frères, mais ne le sont pas à la Personne 1 du ménage (lorsque le lien avec la Personne 1 déclaré est, par exemple, chambreur, compagnon d'appartement ou employé), il est alors impossible de déterminer une famille économique à cause des contraintes du traitement des données.

Famille de recensement: Epoux et épouse (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. Aux fins du recensement, les personnes vivant en union libre sont considérées comme "actuellement mariées", peu importe leur état matrimonial légal; elles figurent donc comme une famille époux-épouse dans les tableaux sur la famille de recensement.

Remarque: Le terme "famille" utilisé à l'intérieur de cette étude signifie la famille de recensement.

Langue maternelle: Première langue apprise et encore comprise. Il convient de souligner que la langue maternelle des recensés, sauf en ce qui concerne les jeunes enfants, n'est pas nécessairement la langue parlée au moment du recensement. La question fut posée à la population totale.

Langue officielle: Langue dans laquelle le recensé est capable de tenir une conversation. Le recensé pouvait répondre: l'anglais seulement, le français seulement, l'anglais et le français ou ni l'anglais ni le français. La question fut posée à la population à l'exclusion des pensionnaires d'institution.

Logement: Ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habitent ou pourraient habiter. Les logements sont classés en deux (2) catégories: les logements privés et les logements collectifs.

Logement privé: Ensemble structuralement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. Aux fins du recensement, on classe les logements privés en LOGEMENTS PRIVES ORDINAIRES et en LOGEMENTS SAISONNIERS/MARGINAUX. Les logements privés ordinaires se subdivisent en trois (3) grandes catégories: les LOGEMENTS OCCUPES (par les résidents habituels), les LOGEMENTS INOCCUPES et les LOGEMENTS OCCUPES PAR DES RESIDENTS ETRANGERS ET (OU) TEMPORAIRES. Les logements saisonniers/marginaux sont classés comme logements occupés par les résidents habituels ou comme logements occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires. Les logements saisonniers marginaux inoccupés ne font pas partie du stock immobilier.

Logement privé occupé: Logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le jour du recensement. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les publications sur le logement se rapportent aux logements privés occupés et non à des logements privés inoccupés ou à des logements occupés par des résidents étrangers et (ou) temporaires.

Ménage: Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux (2) familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Aux fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage. A moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les bulletins sur les ménages se rapportent aux ménages privés seuleement.
Les ménages sont classés en trois (catégories): les MENAGES PRIVES, les MENAGES COLLECTIFS et les MENAGES A L'EXTERIEUR DU CANADA.

Ménage privé: La ou les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements privés occupés.

Parent seul: Mère ou père, sans conjoint, qui habite un logement

avec un ou plusieurs enfants célibataires (jamais mariés).

Pensionnaire d'institution: Résident d'une institution (logement collectif), autre qu'un membre du personnel et sa famille.

Les institutions comprennent:

- . les orphelinats
- . les foyers pour enfants
- . les centres de soins spéciaux
- . les établissements pour personnes âgées et malades chroniques
- . les hôpitaux généraux
- . les hôpitaux et asiles psychiatriques
- . les centres de traitement et établissements pour handicapés physiques
- . les établissements pénitentiaires
- . les établissements de correction
- . les foyers pour jeunes délinquants
- . les prisons.

Remarque: Au recensement de 1981, les pensionnaires d'institution ne faisaient pas partie de l'échantillon (un cinquième des ménages) auprès duquel on a recueilli la variable activité et travail (toutes les composantes). Par conséquent, les tableaux et produits du recensement de 1981 établis à partir de cette variable ne comprennent pas les pensionnaires d'institution, contrairement à un bon nombre des produits des recensements de 1971 et 1976, qui les incluaient. Au recensement de 1976, on a dénombré près de 215 000 pensionnaires d'institution au Canada.

Personne actuellement mariée (sauf séparée): Personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé; les personnes vivant en union consensuelle sont considérées comme actuellement mariées.

Personne célibataire (jamais mariée): Personne qui n'a jamais été mariée (y compris toute personne de moins de 15 ans), ou personne dont le mariage a été annulé.

Personne divorcée: Personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée.

Personne séparée: Personne qui a été abandonnée, ou qui est séparée de son conjoint, légalement ou non, parce qu'elle ne veut plus vivre avec cette personne, mais qui n'a jamais obtenu de divorce.

Personne veuve: Personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée.

Personnes en chômage: Comprennent toutes les personnes qui, pendant la semaine précédant le recensement:

a) étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre (4) semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou

b) s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis vingt-six (26) semaines ou moins; ou

c) avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre (4) semaines suivant le recensement.

Personnes occupées: Comprennent toutes les personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement:

a) avaient fait un travail quelconque; ou

b) étaient temporairement absentes de leur travail à cause d'un conflit de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons.

Plus haut niveau de scolarité atteint: Dernière année d'études terminée ou non au niveau primaire et secondaire ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée.
La question fut posée aux personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution.

Population active totale (pendant la semaine de référence): Personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution, qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine précédent le recensement (le 3 juin 1981). Il s'agit d'une variable dérivée.

Taux d'activité: Pourcentage de la population active totale (pendant la semaine de référence) par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution, dans un secteur, un groupe ou une catégorie donnée. Il s'agit d'une variable dérivée.

Taux de chômage: Pourcentage des chômeurs par rapport à la population active totale (dans la semaine de référence) dans un secteur, un groupe ou une catégorie. Il s'agit d'une variable dérivée.

INTRODUCTION

Le 12 décembre 1982 la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska adoptait, selon l'article 4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une résolution prévoyant l'élaboration du schéma d'aménagement. A partir de ce moment la M.R.C. se doit de réaliser ou de faire réaliser un ensemble d'études afin de bien définir les grandes orientations d'aménagement. Ainsi, il est indispensable, entre autre, de bien connaître les caractéristiques de la population de la M.R.C.

Quelles sont l'évolution et la répartition de la population depuis 1971? De quelle façon est structurée la population à l'intérieur de la M.R.C.? Quelles langues parle-t-on? Quel est l'état matrimonial des gens de la M.R.C.? Quelle est la composition des ménages en termes de personnes et de familles? Quelle est la proportion de familles monoparentales? Combien retrouve-t-on d'enfants à l'intérieur des familles? Quel âge ont-ils? Quel est le degré de scolarité de la population? Quels sont les taux d'activité et de chômage? Voilà les questions auxquelles nous avons tenté de répondre à l'intérieur de ce dossier.

Le dossier permetra donc d'ajouter un jalon à l'élaboration du schéma d'aménagement.

CHAPITRE I - LA POPULATION

CROISSANCE ET RÉPARTITION DE LA POPULATION, 1971-1981

INTRODUCTION

La population de la M.R.C. en 1981 atteignait 61 372 habitants ce qui, comparativement au chiffre de 1976 (56 803) équivaut à une augmentation de 8%. Durant la même période la population de la province n'augmentait que de 3,3%. Les taux d'augmentation de la population durant le quinquennat précédent, soit entre 1971 et 1976, étaient à peu près les mêmes, soit: 8,5% pour la M.R.C. et 3,4% pour la province. La M.R.C. a donc connu durant les deux (2) dernières périodes de recensement un taux de croissance constant et de deux (2) fois et demie supérieur à celui de la province (voir tableau 1).

L'augmentation globale de la population de la M.R.C. ne s'est cependant pas faite de façon uniforme à l'intérieur de son territoire. La situation a même beaucoup varié à l'intérieur de certaines municipalités durant les deux (2) périodes étudiées. Regardons quelles furent ces variations de population à l'intérieur de chacune des municipalités membres de la M.R.C. et cela, en excluant toutes variations conséquentes à une modification des limites municipales.

Pour étudier ces variations nous répartirons les municipalités en quatre (4) groupes. Le premier groupe réunira les municipalités ayant connu pour le quinquennat étudié un taux d'augmentation de leur population d'au moins 50% supérieur au taux moyen comparativement à la population globale de la M.R.C. Le deuxième groupe englobera les municipalités dont le taux d'augmentation de leur population se situe entre 50% et 150% du taux moyen de la M.R.C. Le troisième groupe réunira les municipalités ayant connu des performances inférieures de 50% à la moyenne de la M.R.C. Finalement le quatrième groupe comprendra les municipalités ayant subi une diminution de population.

ANALYSE DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ENTRE 1971 ET 1976

Entre 1971 et 1976 la population globale de la M.R.C. a connu un taux d'augmentation de 6,9% et celle de la province un taux de 3,4%.

Six (6) municipalités ont connu un taux d'augmentation de leur population beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble de la M.R.C. Ces municipalités sont les suivantes:

- Ville de Bromont (54,4%)
- Paroisse de Saint-Alphonse (31,5%)
- Canton de Shefford (23,4%)
- Canton de Granby (21,8%)
- Paroisse de Sainte-Pudentienne (18,6%)
- Canton de Sainte-Cécile de Milton (11,2%)

Deux (2) municipalités ont connu un taux d'augmentation de leur

population semblable à la moyenne de la M.R.C. Ces municipalités sont:

- Paroisse de Saint-Joachim de Shefford (6,2%)
- Village de Warden (6,0%)

Deux (2) municipalités ont connu un taux d'augmentation de leur population de beaucoup inférieur à celui de l'ensemble de la M.R.C. Ces municipalités sont:

- Ville de Granby (3,1%)
- Village de Sainte-Pudentienne (0,22%)

Finalement, une seule municipalité a connu une diminution de population, soit:

- Ville de Waterloo (-3,8%)

ANALYSE DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ENTRE 1976 ET 1981

Durant ce quinquennat le taux de croissance global de la population de la M.R.C. a été de huit pour cent (8,0%) et celui de la province de 3,3%.

Cinq (5) municipalités ont enregistré un taux de croissance de leur population de beaucoup supérieur à celui de l'ensemble de la M.R.C. Ces municipalités sont:

- Paroisse de Saint-Alphonse (53,5%)
- Canton de Granby (39,9%)
- Canton de Shefford (31,0%)
- Paroisse de Sainte-Pudentienne (17,1%)
- Canton de Sainte-Cécile de Milton (13,1%)

Quatre (4) municipalités ont enregistré un taux de croissance de leur population semblable à la moyenne de la M.R.C. Ces municipalités sont:

- Paroisse de Saint-Joachim de Shefford (10,8%)
- Ville de Bromont (10,6%)
- Village de Sainte-Pudentienne (7,9%)
- Village de Warden (7,3%)

Une municipalité a enregistré un taux de croissance de sa population inférieur à celui de l'ensemble de la M.R.C., soit:

- Ville de Granby (2,5%)

Finalement, une seule municipalité a enregistré une diminution de population, soit:

- Ville de Waterloo (-1,7%)

ANALYSE DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ENTRE 1971 ET 1981

Durant cette décennie, c'est-à-dire entre 1971 et 1981 (ce qui n'est

pas l'équivalent à la moyenne des deux (2) quinquennats) l'accroissement global de la population à l'intérieur des limites de la M.R.C. a été de l'ordre de 17,2% et celui de la province de l'ordre de 6,8%.

Six (6) municipalités ont connu, au niveau de l'accroissement de leur population, des performances nettement supérieures à la moyenne de la M.R.C. Ces municipalités sont:

- Paroisse de Saint-Alphonse (101,9%)
- Ville de Bromont (75,1%)
- Canton de Shefford (61,6%)
- Canton de Granby (56,9%)
- Paroisse de Sainte-Pudentienne (38,9%)
- Canton de Sainte-Cécile de Milton (25,8%)

Trois (3) municipalités se situent près de la moyenne, soit:

- Paroisse de Saint-Joachim de Shefford (17,7%)
- Village de Warden (13,8%)
- Village de Sainte-Pudentienne (8,2%)

Une municipalité a connu une performance nettement inférieure à la moyenne de la M.R.C., soit:

- Ville de Granby (5,9%)

Finalement, la Ville de Waterloo connaît, au niveau de sa population, un bilan négatif de l'ordre de -5,5%.

CONCLUSION

Entre 1971 et 1981, si nous ne retenons pas la population annexée, le taux d'accroissement de la population comprise à l'intérieur des limites de la M.R.C. a été plus de deux (2) fois supérieur à celui de la moyenne provinciale.

A l'image du comportement général pour la province, la M.R.C. s'est développée au même rythme durant les deux dernières périodes de recensement.

La Paroisse de Saint-Alphonse (101,9%), la Ville de Bromont (75,1%), le Canton de Shefford (61,6%),le Canton de Granby (56,9%) sont de loin les municipalités ayant connu les plus hauts taux d'accroissement de leur population entre 1971 et 1981.

Toutefois, seules les municipalités de la Paroisse de Saint-Alphonse, du Canton de Shefford, du Canton de Granby et de la Paroisse de Sainte-Pudentienne se sont classées, durant les deux (2) quinquennats étudiés, nettement au dessus de la moyenne.

Le Village de Sainte-Pudentienne est la municipalité ayant connu la plus grande fluctuation du taux d'accroissement de sa population entre les deux (2) quinquennats étudiés (taux d'accroissement entre 1976-1981 quarante (40) fois supérieur à celui compris entre 1971-1976) suivie par la Ville de Bromont (taux d'accroissement entre 1971-1976 cinq (5) fois supérieur à celui compris entre 1976-1981).

La Ville de Granby a connu un développement stable durant les deux (2) quinquennats étudiés. Le taux d'accroissement de sa population a été trois (3) fois inférieur au taux moyen de la M.R.C., mais légèrement inférieur à celui de la moyenne provinciale.

La Ville de Waterloo a connu un bilan négatif durant les deux (2) quinquennats. Toutefois, ce bilan négatif a diminué de moitié durant la dernière période de recensement.

REMARQUE

Le lecteur doit être conscient que les taux d'accroissement calculés au niveau municipal sont loin d'avoir la même signification qu'au niveau régional. L'importance de ces taux est directement proportionnelle au poids qu'exerce la municipalité concernée au niveau de la population globale de la M.R.C.

Par exemple, l'augmentation de population (1971-1981) de 101,9% pour la Paroisse de Saint-Alphonse est certes très intéressante au niveau municipal, mais elle perd de son importance lorsque l'on sait que sur le plan régional cette municipalité ne réunit que 2,1% de la population totale de la M.R.C.

Suite à cette précision, il peut être intéressant d'observer quelle fut, pour la période comprise entre 1971 et 1981, l'apport de chacune des municipalités au niveau de l'augmentation globale de la population de la M.R.C. Les pourcentages sont les suivants:

- Canton de Granby (34,2%) (1)
- Ville de Granby (24,6%) (2)
- Ville de Bromont (10,0%) (3)
- Canton de Shefford (13,1%)
- Paroisse de Saint-Alphonse (7,9%)
- Paroisse de Sainte-Pudentienne (6,2%)
- Canton de Sainte-Cécile de Milton (3,8%)
- Paroisse de Saint-Joachim de Shefford (1,9%)
- Village de Sainte-Pudentienne (0,8%)
- Village de Warden (0,6%)
- Ville de Waterloo (-3,3%)

(1), (2), (3) Ces pourcentages sont calculés en faisant toujours abstraction des modifications territoriales qu'ont connues ces municipalités entre 1971 et 1976.

Finalement, l'attention du lecteur doit être portée sur un deuxième point. Il s'agit de l'influence qu'une municipalité peut exercer sur la moyenne générale de la M.R.C., cela en égard au poids de sa population par rapport à la population globale de la M.R.C.

C'est-à-dire, plus le poids d'une municipalité sera grand, plus la moyenne régionale aura tendance à se rapprocher des données de cette municipalité. Donc, il faut considérer que la Ville de Granby, regroupant en 1971 65,7% de toute la population de la M.R.C., a exercé une grande influence sur le taux moyen d'accroissement de population calculé pour l'ensemble de la M.R.C.

Cet aspect doit être également considéré dans la comparaison antérieurement faite entre le taux d'accroissement de population enregistré au niveau municipal et le taux d'accroissement moyen de la M.R.C.

Tableau no. 1 - **Augmentation et répartition de la population**

CARACTERISTIQUES	GRANBY * V	GRANBY * CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CECILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT * V	M.R.C.	PROVINCE
AUGMENTATION ET REPARTITION DE LA POPULATION													
POPULATION EN 1971	34 385	4 925	635	920	1 225	800	1 310	1 745	385	4 935	1 090	52 355	6 027 644
REPARTITION DE LA POPULATION 1971	65.7%	9.4%	1.2%	1.7%	2.3%	1.5%	2.5%	3.3%	0.7%	9.4%	2.1%	100%	-
POPULATION EN 1976	37 132	4 330	835	977	1 362	802	1 554	2 154	408	4 746	2 505	56 805	6 234 445
REPARTITION DE LA POPULATION 1976	65.4%	7.6%	1.5%	1.7%	2.4%	1.4%	2.7%	3.8%	0.7%	8.4%	4.4%	100%	-
POPULATION 1981	38 069	6 057	1 282	1 083	1 541	866	1 820	2 821	438	4 664	2 731	61 372	6 438 403
REPARTITION DE LA POPULATION 1981	62.0%	9.9%	2.1%	1.8%	2.5%	1.4%	2.9%	4.6%	0.7%	7.6%	4.4%	100%	-
AUGMENTATION DE LA POPULATION													
1971-1981	3684 (2014)	1132 (2802)	647	163	316	66	510	1 076	53	-271	1641 (819)	9017 (8195)	410 799
%	10.7% (5.9%)	22.9%(56.9)	101.9%	17.7%	25.8%	8.25%	38.9%	61.6%	13.8%	-5.5%	150.5 (75.1)	17.2%(15.6%)	6.8%
1971-1976	2749 (1079)	-595 (1075)	200	57	137	2	244	409	23	-189	1415 (593)	4450 (3628)	206 801
%	8.0% (3.1%)	-12.1% (21.8)	31.5%	6.2%	11.2%	0.2%	18.6%	23.4%	6.0%	-3.8%	129.8 (54.4)	8.5 (6.9%)	3.4%
1976-1981	937	1 727	447	106	179	64	266	667	30	-82	226	4 567	203 958
%	2.5%	39.9%	53.5%	10.8%	13.1%	7.8%	17.4%	31.0%	7.3%	-1.7%	9.0%	8.0%	3.3%

* Ces municipalités ont connu des modifications de leurs limites territoriales entre 1971 et 1976. Le Canton de Granby a ainsi perdu 1670 habitants au profit de la ville de Granby tandis que la ville de Bromont en gagnait 822. Les chiffres entre parenthèses ne tiennent pas compte des annexions.

Tableau no. 2 - **Augmentation de la population 1971-76 ***

1	Augmentation beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C.	Bromont At-Alphonse Shefford (Ct) Ste-Pudentienne (P)	(129,8%)* (31,5%) (23,4%) (18,6%)
2	Augmentation semblable à la moyenne de la M.R.C.	Ste-Cécile de Milton Granby (V) St-Joachim de Shefford Warden	(11,2%) (8,0%)* (6,2%) (6,0%)
3	Augmentation de beaucoup inférieure à celle de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (Vl)	(0,3%)
4	Diminution de la population	Granby (Ct) Waterloo	(-12,1%) (-3,8%)

* Tient compte des annexions

M.R.C.: 8,5%

Québec: 3,4%

Tableau no. 3 - **Augmentation de la population 1971-76 ***

1	Augmentation beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C.	Bromont St-Alphonse Shefford (Ct) Granby (Ct) Ste-Pudentienne (P) Ste-Cécile de Milton	(54,4%)* (31,5%) (23,4%) (21,8%)* (18,6%) (11,2%)
2	Augmentation semblable à la moyenne de la M.R.C.	St-Joachim de Shefford Warden	(6,2%) (6,0%)
3	Augmentation de beaucoup inférieure à celle de la M.R.C.	Granby (V) Ste-Pudentienne (Vl)	(3,1%)* (0,2%)
4	Diminution de la population	Waterloo	(-3,8%)

* Ne tient pas compte des annexions

M.R.C.: 6,9%

Québec: 3,4%

Tableau no. 4 - **Augmentation de la population 1976-81**

1	Augmentation beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C.	St-Alphonse Granby (Ct) Shefford (Ct) Ste-Pudentienne (P) Ste-Cécile de Milton	(53,5%) (39,9%) (31,0%) (17,1%) (13,1%)
2	Augmentation semblable à la moyenne de la M.R.C.	St-Joachim de Shefford Bromont Ste-Pudentienne (Vl) Warden	(10,8%) (10,6%) (7,9%) (7,3%)
3	Augmentaion de beaucoup inférieure à celle de la M.R.C.	Granby (V)	(2,5%)
4	Diminution de la population	Waterloo	(-1,7%)

M.R.C.: 8,0% Québec: 3,3%

TAbleau no. 5 - **Augmentation de la population 1971-81 ***

1	Augmentation beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C.	Bromont St-Alphonse Shefford (Ct) Ste-Pudentienne (P) Ste-Cécile de Milton	(150,5%)* (101,9%) (61,6%) (38,9%) (25,8%)
2	Augmentation semblable à la moyenne de la M.R.C.	Granby (Ct) St-Joachim de Shefford Warden	(22,9%)* (17,7%) (13,8%)
3	Augmentation de beaucoup inférieure à celle de la M.R.C.	Granby (V) Ste-Pudentienne (Vl)	(10,7%)* (8,2%)
4	Diminution de la population	Waterloo	(-5,5%)

* Tient compte des annexions.

M.R.C.: 17,2% Québec: 6,8%

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Tableau no. 6 - Augmentation de la population 1971-81 *

1	Augmentation beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C.	St-Alphonse Bromont Shefford (Ct) Granby (Ct) Ste-Pudentienne (P) Ste-Cécile de Milton	(101,9%) (75,1%)* (61,6%) (56,9%)* (38,9%) (25,8%)
2	Augmentation semblable à la moyenne de la M.R.C.	St-Joachim de Shefford Warden Ste-Pudentienne (VI)	(17,7%) (13,8%) (8,2%)
3	Augmentation de beaucoup inférieure à celle de la M.R.C.	Granby (V)	(5,9%)*
4	Diminution de la population	Waterloo	(-5,5%)

* Ne tient pas compte des annexions

M.R.C.: 15,6% Québec: 6,8%

Tableau no. 7 - Répartition de la population dans la M.R.C. 1981

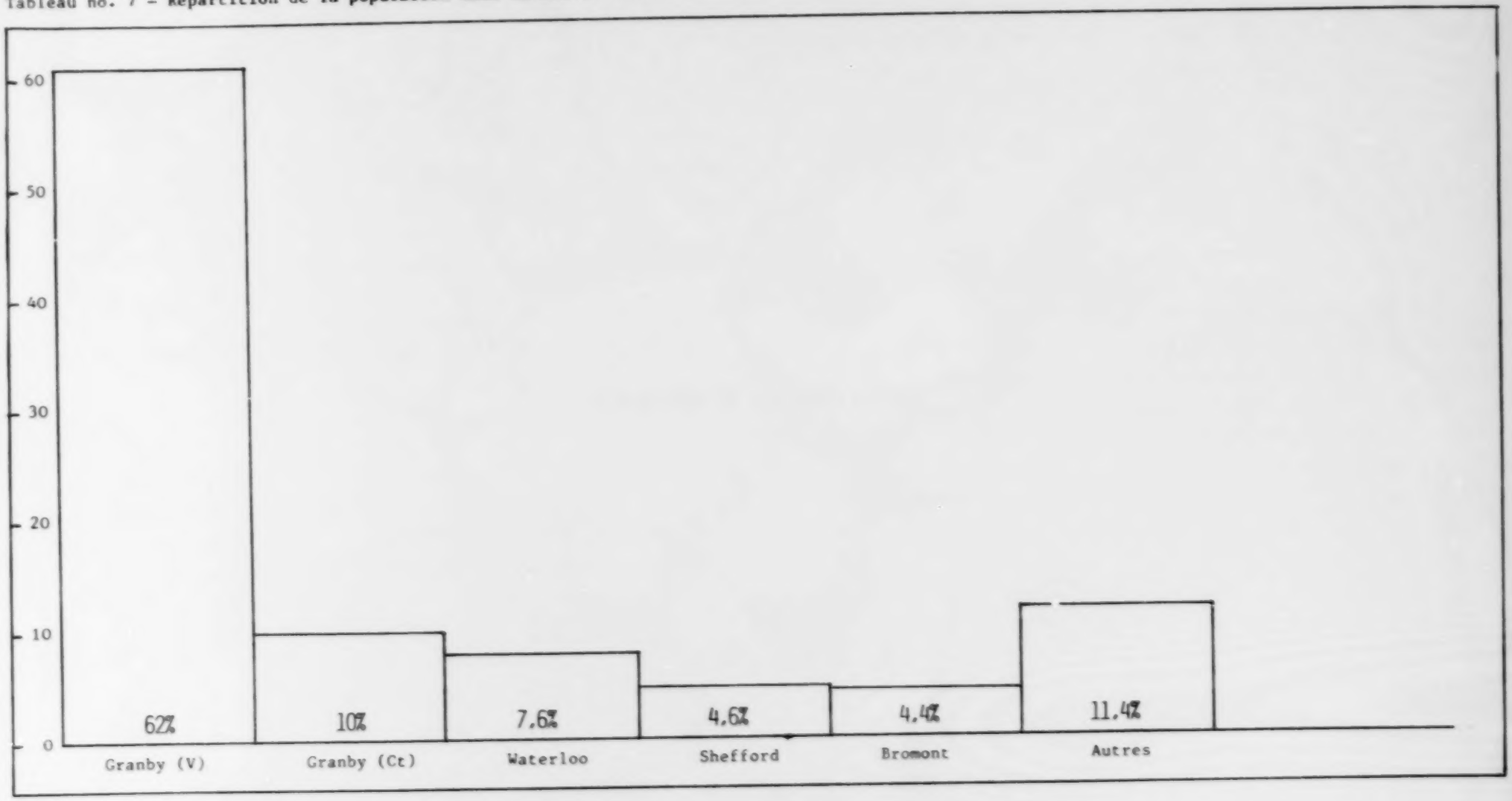

STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Dans le but de simplifier les résultats et de faire ressortir les principales caractéristiques de la population de la M.R.C. en ce qui a trait à l'âge, nous avons regroupé les classes d'âge fournies par Statistique Canada.

Des onze (11) classes suggérées par ce dernier nous en avons constitué quatre (4) nouvelles, soit:

0 - 14 ans = enfants
15 - 34 ans = jeunes adultes
35 - 64 ans = adultes
65 ans et plus = personnes âgées

Fait à remarquer, ces regroupements ont déjà été utilisés par le B.S.Q.* dans certaines études.

Vous trouverez dans les pages suivantes une analyse comparative des pyramides d'âge des municipalités par rapport à celle de la M.R.C. ainsi qu'une comparaison entre la M.R.C. et la province.

Vous pourrez également remarquer que les pyramides ont été faites selon le nombre d'hommes et de femmes pour chacune des classes d'âge. Cependant, étant donné que la différence entre les deux (2) sexes est très peu significative (49% d'hommes pour 51% de femmes) il n'en sera fait mention que dans des cas particuliers.

*B.S.Q. - Bureau de la statistique du Québec.

ANALYSE

M.R.C. / Province de Québec

En superposant la pyramide de la M.R.C. sur celle de la province, il est possible de voir que les différences entre les deux (2) entités spatiales sont assez minces, et ce tant chez les hommes que chez les femmes. La variation la plus marquée est de 2% chez les hommes de 35 à 64 ans, qui sont plus représentés dans la province que dans la M.R.C. Il est également possible de noter que la population de la M.R.C. semble être un peu plus jeune que celle de la province.

Ville de Granby / M.R.C.

Les différences observées entre la Ville de Granby et la M.R.C. sont encore là très peu importantes. On peut toutefois déceler une population un peu plus vieille dans cette municipalité que dans la M.R.C., et ce, surtout en ce qui concerne les femmes; 11% de celles-ci se retrouvent dans le groupe des 65 ans et plus dans la

Ville de Granby, tandis que pour le même groupe, dans la M.R.C., le pourcentage n'atteint que 9%.

Canton de Granby / M.R.C.

Les différences sont nettement plus marquées pour le Canton de Granby. En effet, la population de cette municipalité est plus jeune. On y retrouve, dans le groupe des 0-14 ans, 28% des femmes et 28% des hommes, tandis que ces taux pour la M.R.C. sont respectivement 22% et 24%. Les personnes âgées sont moins présentes dans le Canton, 3% seulement chez les hommes et 3% chez les femmes, comparativement à 7% chez les hommes et 9% chez les femmes dans la M.R.C.

Paroisse de Saint-Alphonse / M.R.C.

Si la population du Canton de Granby est plus jeune que celle de la M.R.C., celle de la Paroisse de Saint-Alphonse l'est encore plus. En effet, dans le groupe des enfants (0-14), on retrouve pour la Paroisse de Saint-Alphonse, toutes proportions gardées, 10% plus d'hommes que dans la M.R.C., c'est-à-dire 34% comparativement à 24% et 11% plus de femmes soit 33% comparativement à 22%.

Dans le groupe des jeunes adultes (15-34) les hommes régressent quelque peu comparativement à la M.R.C. (38% et 39% respectivement), tandis que les femmes, pour ce même groupe conservent une avance (43%) sur la M.R.C. (38%).

Ces fortes proportions dans ces deux (2) groupes s'accompagnent bien entendu de proportions plus faibles dans les groupes des adultes (35-64) et des personnes âgées (65 et plus), et ce, toujours en comparaison avec la M.R.C. On retrouvera dans le groupe des adultes un pourcentage chez les hommes de 26% dans la Paroisse de Saint-Alphonse et de 30% à la M.R.C. et pour les femmes, des taux de 22% et de 31% respectivement. Enfin, dans le groupe des personnes âgées, les pourcentages sont de 2% dans la Paroisse de Saint-Alphonse pour les hommes et 2% pour les femmes, tandis que dans la M.R.C., les taux atteints pour ce groupe, sont de 7% chez les hommes et de 9% chez les femmes.

Paroisse de Saint-Joachim de Shefford / M.R.C.

Le phénomène observé dans la Paroisse de Saint-Alphonse, se répète dans la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford d'une façon un peu moins prononcée. Le groupe des enfants (0-14) est encore ici, plus important que dans la M.R.C., soit 27% par rapport à 24% pour les hommes et 30% comparativement à 22% du côté des femmes. En ce qui concerne le groupe des jeunes adultes (15-34), les proportions se rapprochent de celles de la M.R.C. Pour les hommes par exemple, on

retrouve le même pourcentage soit 39%; pour les femmes, par contre, ce groupe est légèrement plus représenté (41%) que dans la M.R.C. (38%). Comme il fallait s'y attendre, cette situation dans les groupes plus jeunes a pour conséquence une représentativité moins forte des groupes plus âgés.

Canton de Sainte-Cécile de Milton / M.R.C.

La situation observée au Canton de Sainte-Cécile de Milton est semblable à celle observée dans les Paroisses de Saint-Alphonse et de Saint-Joachim de Shefford. En effet, la population y est plus jeune que dans la M.R.C.

Cependant, il existe quelques différences qui peuvent distinguer cette municipalité. La plus significative à nos yeux est celle remarquée dans le groupe des jeunes adultes (15-34). Si dans les autres municipalités (mentionnées précédemment) les femmes étaient toujours plus représentées dans ce groupe que dans celui de la M.R.C., le phénomène inverse se produit ici. On retrouve donc dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton 41% des hommes dans le groupe des jeunes adultes (15-34) comparativement à 39% dans la M.R.C., tandis que 36% des femmes de cette municipalité font partie de ce groupe comparativement à 38% des femmes de la M.R.C.

Village de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Pour le Village de Sainte-Pudentienne, la situation inverse se produit. Dans l'ensemble, il est possible de dire que cette dernière a une population plus âgée que celle que la M.R.C.

Les groupes les plus jeunes, soit ceux des enfants (0-14) et des jeunes adultes (15-34) sont moins bien représentés dans la municipalité que dans la M.R.C., spécialement pour le groupe 15-34 ans, tant en ce qui concerne les hommes que les femmes. Il y a néanmoins une exception chez les hommes de 0-14 ans. Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux dans le Village de Sainte-Pudentienne que dans la M.R.C.

Les personnes âgées, quant à elles, sont présentes dans une plus grande proportion dans la municipalité que dans la M.R.C.; soit respectivement pour les hommes 12% comparativement à 7% et pour les femmes, 14% comparativement à 9%.

Paroisse de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Quoique dans la municipalité de la Paroisse de Sainte-Pudentienne le groupe des enfants (0-14) est plus représenté, toutes proportions gardées, que dans la M.R.C., le groupe des jeunes adultes pour sa part l'est moins.

Pour ce qui est du groupe des adultes (35-64), 32% des hommes de la Paroisse de Sainte-Pudentienne s'y retrouvent comparativement à 30% des hommes de la M.R.C.

Chez les femmes de cette municipalité, 33% se retrouvent dans ce même groupe comparativement à 31% des femmes de la M.R.C.

Enfin, les personnes âgées sont un peu moins présentes que dans la M.R.C. Il nous semble donc que la population de cette municipalité est un peu plus jeune que celle de la M.R.C.

Canton de Shefford / M.R.C.

Le Canton de Shefford en termes de répartition de population dans les différents groupes d'âge possède un profil assez semblable à celui de la M.R.C. Les différences les plus importantes se retrouvent dans le groupe des enfants, le Canton de Shefford ayant une plus forte proportion, tant chez les hommes que chez les femmes; et dans le groupe des jeunes adultes, où un plus grand pourcentage d'hommes a été observé dans la M.R.C.

En ce qui concerne les personnes âgées, la situation des hommes est la même dans le Canton de Shefford et dans la M.R.C., tandis que chez les femmes, le pourcentage atteint 6% dans le Canton de Shefford comparativement à 9% à la M.R.C.

Village de Warden / M.R.C.

Pour le Village de Warden, les différences de répartition de population par groupe d'âge sont nettement plus distinctives chez les hommes, les femmes ayant un profil similaire à celui de la M.R.C.

En ne s'attardant qu'aux hommes, nous pouvons remarquer tout d'abord, une plus grande proportion d'enfants (0-14 à Warden (32%) par rapport à la M.R.C. (24%). Il est possible d'observer par la suite, dans le groupe des jeunes adultes (15-34), un pourcentage plus élevé dans la M.R.C. (39%) que dans le Village de Warden (36%). Cette situation se répète également pour le groupe des adultes (35-64) avec des pourcentages de 30% pour la M.R.C. et 24% pour le Village de Warden.

Enfin, pour les personnes âgées, les pourcentages des deux (2) entités spatiales se rapprochent, quoique le Village de Warden en compte une plus forte proportion.

Ville de Waterloo / M.R.C.

Dans l'ensemble, on peut dire que la population de la Ville de Waterloo qu'elle est plus vieille que celle de la M.R.C. En effet, dans les trois (3) premiers groupes d'âge, soit les groupes 0-14

ans, 15-34 ans et 35-64 ans, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, la M.R.C. a toujours les plus hauts pourcentages quand ceux-ci ne sont pas les mêmes.

Naturellement, les pourcentages les plus élevés, en comparant toujours avec la M.R.C., sont ceux des personnes âgées et ce, pour les deux (2) sexes. Ainsi 10% des hommes de la Ville de Waterloo se retrouvent dans ce groupe contre 7% de ceux de la M.R.C. et du côté des femmes, ce taux s'élève à 14% dans la Ville de Waterloo contre 9% à la M.R.C. La Ville de Waterloo montre donc des signes d'une population plus vieille.

Ville de Bromont / M.R.C.

La Ville de Bromont a une population dont les structures d'âge s'apparentent grandement à celle de la M.R.C.

Pour ce qui est des hommes, nous pouvons dire que, dans l'ensemble, la situation observée est similaire à celle de la M.R.C.

Du côté des femmes, les différences qui peuvent sembler significatives se retrouvent dans les deux (2) groupes extrêmes, soit celui des enfants et celui des personnes âgées.

Vous retrouverez donc dans la Ville de Bromont, une population d'enfants du sexe féminin proportionnellement plus élevée que dans la M.R.C. et une proportion de femmes plus faible que dans la M.R.C.

CONCLUSION

En résumé nous pouvons dire, en faisant un bilan de toutes ces observations que d'une part la population de la M.R.C. en 1981 est très légèrement plus jeune que celle de la province.

D'autre part, nous avons pu remarquer qu'en général lorsque l'on a affaire à un milieu plus urbanisé, la population s'avère être un peu plus vieille que celle de la M.R.C., sauf pour deux (2) municipalités rurales, soit le Village et la Paroisse de Sainte-Pudentienne. Ces dernières suivent la tendance des milieux plus urbanisés que sont les Villes de Granby et de Waterloo.

Quant au cas du Canton de Granby, bien que limitrophe à la Ville de Granby, il se comporte plutôt comme les municipalités des Paroisses de Saint-Alphonse et de Saint-Joachim de Shefford et du Canton de Sainte-Cécile de Milton qui ont une population plus jeune que celle de la M.R.C.

Le Canton de Shefford pour sa part connaît, à quelques différences près, une situation assez similaire à celle de la M.R.C.

Pour ce qui est du Village de Warden, deux (2) caractéristiques principales ressortent, soit un profil de répartition des femmes semblable à celui de la M.R.C. et une proportion d'hommes plus forte dans les groupes jeunes.

Pour finir, nous avons remarqué que la Ville de Bromont avait une pyramide d'âge s'approchant grandement de celle de la M.R.C. en ce qui a trait aux hommes tandis que les femmes semblent dans l'ensemble être plus jeunes.

Tableau #1

Population par groupes d'âge selon les municipalités, 1981

	M.R.C.	Bromont	Granby	Canton Granby	St-Alphonse	St-Joachim	Ste-Cécile	V. Ste-Pudentienne	P. Ste-Pudentienne	Canton Shefford	Warden	Waterloo
Population	61362	2731	38069	6057	1282	1083	1541	866	1820	2821	438	4664
% de la pop.	100	4.5	62.0	9.9	2.1	1.8	2.5	1.4	3.0	4.6	0.7	7.6
0 à 4 ans	5105	235	2810	670	170	115	175	85	160	290	35	360
% de la pop.	8.3	8.6	7.4	11.1	13.3	10.6	11.4	9.9	8.8	10.3	8.0	7.7
5 à 9 ans	4355	215	2460	505	130	95	165	65	150	220	40	310
% de la pop.	7.1	7.9	6.5	8.3	10.2	8.7	10.7	7.6	8.2	7.8	9.1	6.7
10 à 14 ans	4480	245	2490	520	125	100	125	55	170	245	45	360
% de la pop.	7.3	9.0	6.5	8.6	9.8	9.2	8.1	6.4	9.3	8.7	10.2	7.7
15 à 19 ans	6180	305	3765	635	100	115	140	55	195	295	50	495
% de la pop.	10.1	11.2	9.9	10.5	7.8	10.6	11.0	6.4	10.7	10.5	11.4	10.6
20 à 24 ans	6585	255	4500	505	120	105	125	75	145	215	35	505
% de la pop.	10.7	9.3	11.8	8.3	9.4	9.6	8.1	8.8	7.9	7.7	8.0	10.8
25 à 34 ans	10950	480	6610	1310	295	210	300	170	325	525	75	650
% de la pop.	17.8	17.6	17.4	21.7	23.1	19.3	19.5	19.8	17.8	18.7	17.0	14.0
35 à 44 ans	7660	390	4545	900	185	120	190	90	265	405	45	525
% de la pop.	12.5	14.3	11.9	14.9	14.5	11.0	12.3	10.5	14.5	14.4	10.2	11.3
45 à 54 ans	5925	240	3895	505	75	95	130	70	180	225	40	470
% de la pop.	9.7	8.8	10.2	8.3	5.9	8.7	8.4	8.2	9.9	8.0	9.1	10.1
55 à 64 ans	4920	175	3310	330	50	90	105	80	140	200	30	410
% de la pop.	8.0	6.4	8.7	5.5	3.9	8.3	6.8	9.4	7.7	7.1	6.8	8.8
65 ans et plus	5195	195	3705	170	25	45	55	110	95	190	35	570
% de la pop.	8.5	7.1	9.7	2.8	2.0	4.1	3.6	12.9	5.2	6.8	8.0	12.2

Tableau no. 2 - **Population par groupes d'âge selon les municipalités 1981 (Homme)**

CARACTÉRISTIQUE	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
SEXE ET GROUPE D'ÂGE: MASCULIN													
TOTAL	18 655	3 165	650	565	815	425	960	1 495	245	2 255	1 400	30 630	3 172 195
0-14 ANS	4 015	885	220	155	230	110	255	415	80	535	345	7 245	716 125
%	22%	28%	34%	27%	28%	26%	26%	28%	32%	24%	25%	24%	23%
15-34 ANS	7 485	1 260	245	220	330	155	355	540	90	820	540	12 040	1 206 260
%	40%	40%	38%	39%	41%	36%	37%	36%	36%	36%	39%	39%	38%
35-64 ANS	5 620	920	170	165	220	110	310	435	60	670	405	9 085	1 013 925
%	30%	29%	26%	29%	27%	26%	32%	29%	24%	30%	29%	30%	32%
65 ANS ET	1 540	95	15	25	30	50	45	105	20	230	100	2 255	235 890
%	8%	3%	2%	5%	4%	12%	5%	7%	8%	10%	7%	7%	7%

Tableau no. 3 - Population par groupes d'âge selon les municipalités 1981 (Femme)

CARACTÉRISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
FÉMININ													
TOTAL	19 415	2 895	635	520	730	440	865	1 325	190	2 410	1 325	30 750	3 266 205
0-14 ANS	3 745	810	205	155	235	95	205	340	40	495	350	6 675	679 595
%	19%	28%	33%	30%	32%	22%	24%	26%	22%	21%	26%	22%	21%
15-34 ANS	7 390	1 190	270	210	265	145	310	495	70	830	500	11 675	1 194 660
%	38%	41%	43%	41%	36%	34%	37%	38%	39%	35%	37%	38%	37%
35-64 ANS	6 130	815	140	130	205	130	275	395	55	735	400	9 410	1 058 465
%	32%	28%	22%	25%	28%	30%	33%	30%	31%	30%	30%	31%	32%
65 ANS ET +	2 165	75	10	20	25	60	50	85	15	340	95	2 940	333 480
%	11%	3%	2%	4%	4%	14%	6%	6%	8%	14%	7%	9%	10%

Graphiques nos 1 à 4 - **Pyramides d'âges, 1981**

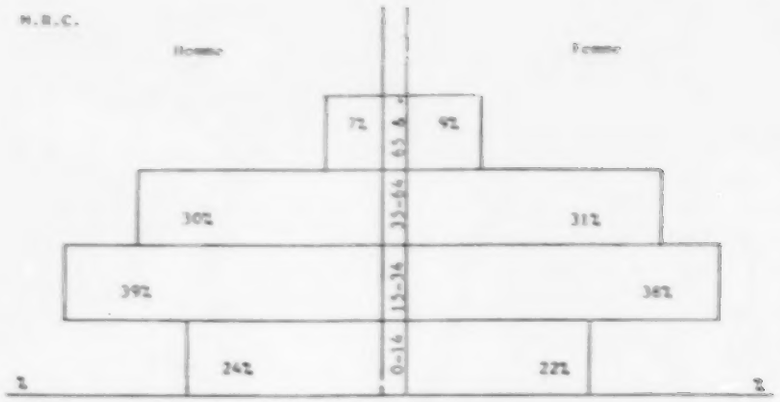

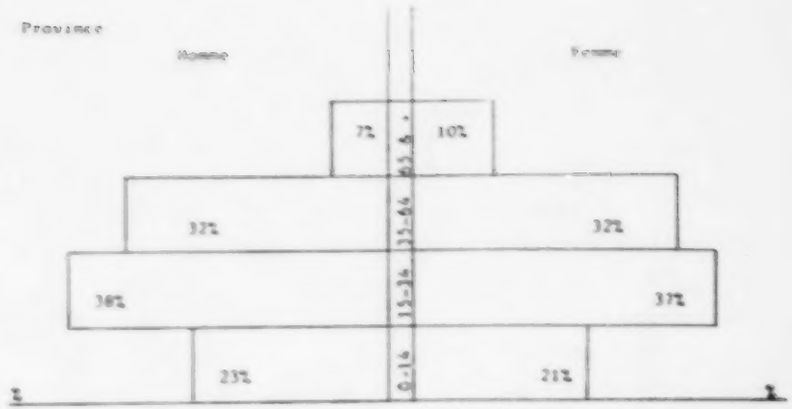

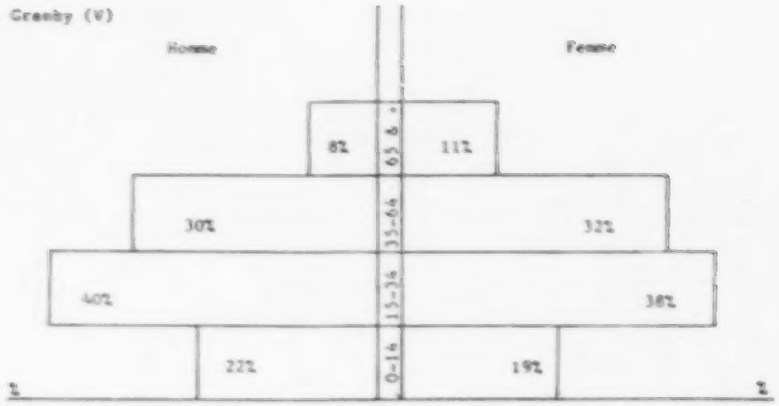

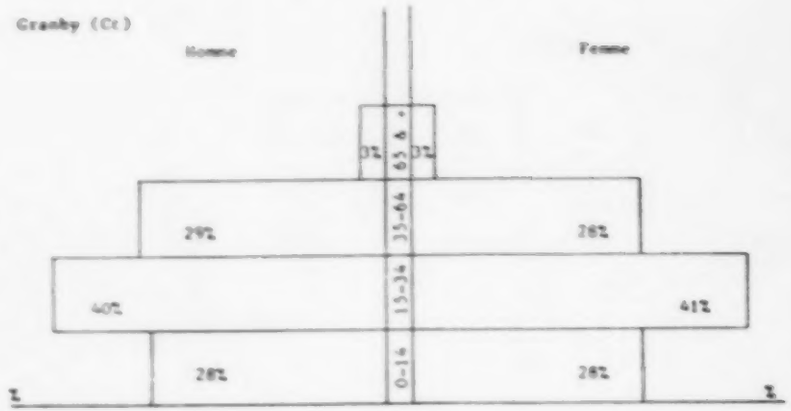

Graphiques nos 5 à 8 - **Pyramides d'âges, 1981**

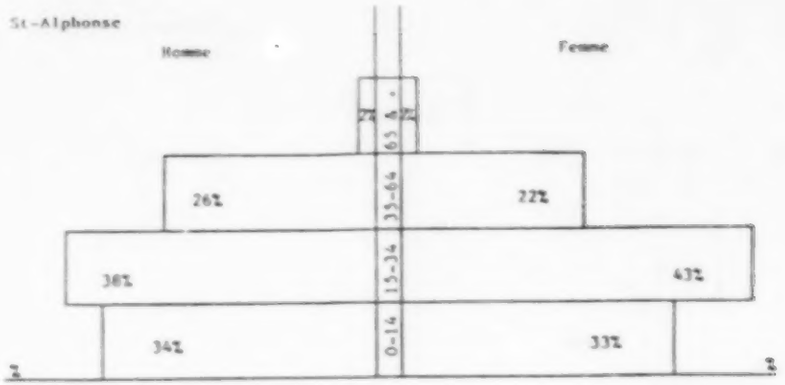

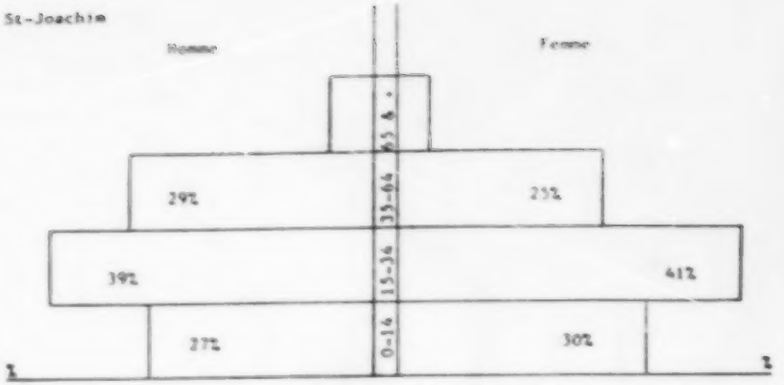

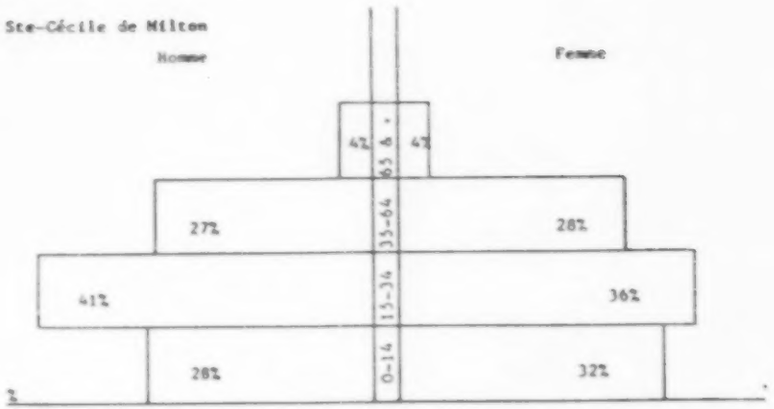

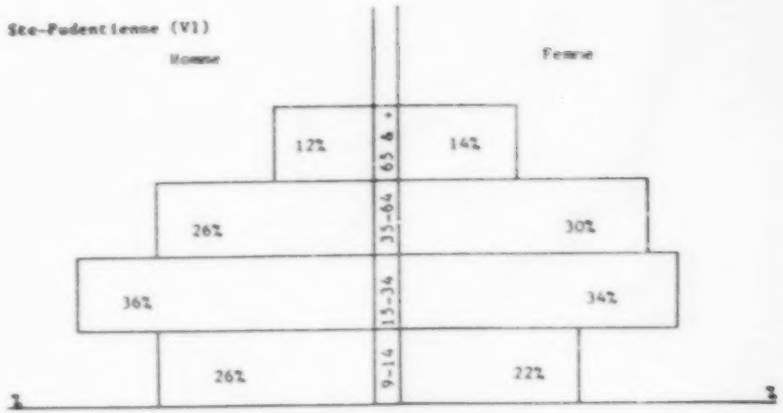

Graphiques nos 9 à 12 - **Pyramides d'âges, 1981**

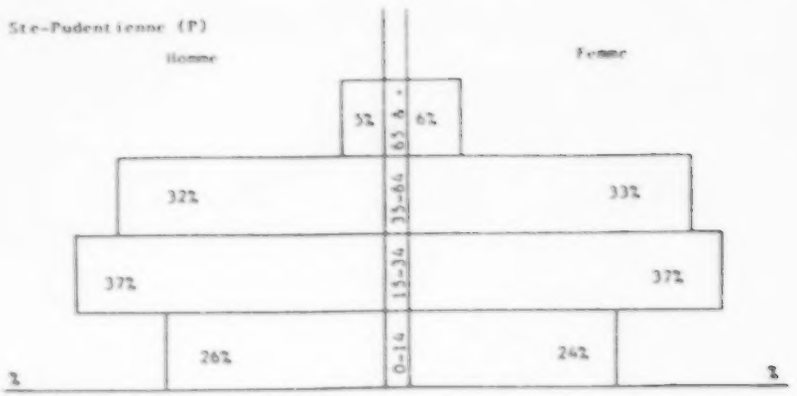

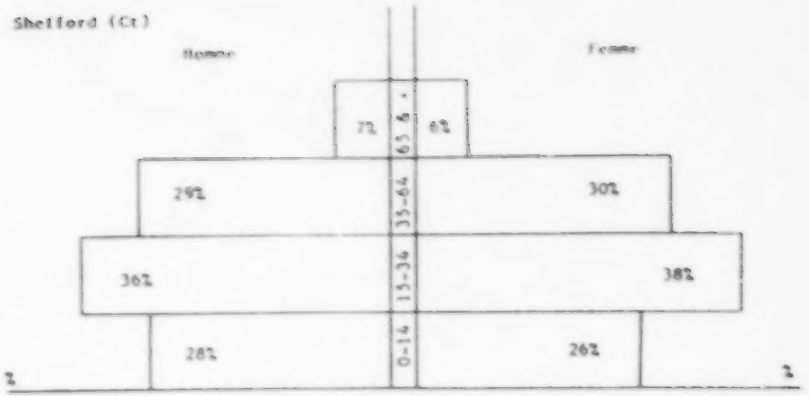

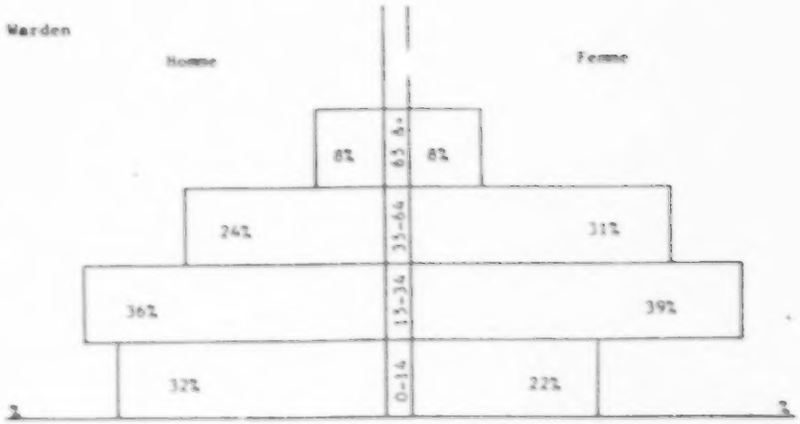

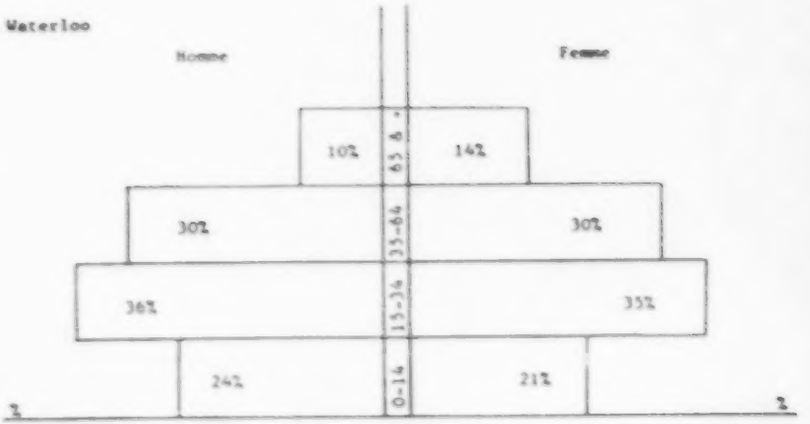

Graphiques no 13 - **Pyramides d'âges, 1981**

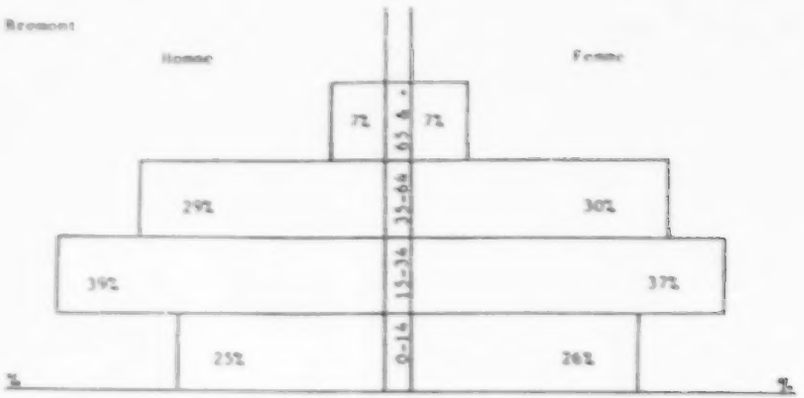

LA LANGUE

INTRODUCTION

Four cette variable, deux (2) informations principales ont été relevées, soit la langue officielle et la langue maternelle.

ANALYSE

D'une part, si l'on examine les résultats obtenus (voir tableau 1) pour la langue maternelle, il est possible de se rendre compte, pour l'ensemble de la M.R.C. que le français est la langue apprise et encore comprise par une propotion passablement plus grande de citoyens et ce, comparée à celle observée dans la province (91,9% par rapport à 82,4% respectivement). Toutefois, ce pourcentage de gens qui ont le français pour langue maternelle, varie considérablement entre les municipalités composant la M.R.C. Le plus haut pourcentage est observé dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton (97,7% de la population a le français pour langue maternelle) et le plus bas pourcentage dans le Village de Warden (78,2%).

De plus, on remarque que les municipalités de la Ville de Bromont (80,8%), la Ville de Waterloo (78,6%) et le Village de Warden (78,2%) ont des proportions de francophones plus basses que celles de la province et des proportions d'anglophones (langue maternelle) plus élevées que pour la province (17,2%, 20,8%, 19,5% et 11% respectivement).

Pour ce qui est des citoyens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, ils sont très peu nombreux sur notre territoire et ceux-ci sont concentrés surtout dans le Village de Warden (2,3%) et dans la Ville de Bromont (2%).

D'autre part, il est possible d'observer que la langue officielle qui est la plus parlée sur notre territoire est le français. La proportion de gens ne parlant que le français est plus importante dans la M.R.C. (68%) que dans la province (54,5%). Deux (2) municipalités seulement, la Ville de Waterloo et la Ville de Bromont, ont des proportions plus faibles de gens parlant uniquement le français que celles de la province (45,9% et 51% respectivement par rapport à 54,5%). Toutefois, ces deux (2) municipalités sont celles qui comptent le plus de personnes pouvant converser dans les deux (2) langues officielles (42,3% pour la Ville de Waterloo et 42% pour la Ville de Bromont) et ce, dans les proportions qui dépassent celles de la province (38,2%).

Si on revient aux résultats observés, en ce qui a trait aux personnes parlant uniquement le français, il est possible de se rendre compte d'une assez grande disparité entre les municipalités de la M.R.C. En effet, les pourcentages varient de 85% pour le Village de Sainte-Pudentienne à 45,9% pour la Ville de Waterloo.

Quant à la Ville de Granby, qui est la municipalité la plus importante en terme de population, 68,7% de sa population converse uniquement en français, 1,3% uniquement en anglais, 29,9% dans les deux (2) langues officielles et 0,07% dans une autre langue que les langues officielles. La Ville de Granby est d'ailleurs la seule municipalité où l'on retrouve des citoyens ne parlant ni français ni anglais.

CONCLUSION

En résumé, pour l'ensemble de la M.R.C., le français est la langue maternelle et officielle d'une plus grande proportion de citoyens comparativement à la province.

La proportion de sa population anglophone est plus faible que celle de la province ainsi que sa proportion de personnes pouvant parler les deux (2) langues officielles.

Tableau no. 1 – **Langue officielle et langue maternelle**

CARACTÉRISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
LANGUE OFFICIELLE													
% ANGLAIS	1.3%	0.24%	-	8.6%	0.32%	0.55%	0.55%	7.2%	16.1%	11.8%	7.0%	2.7%	6.5%
% FRANCAIS	68.7%	77.6%	84.5%	73.2%	83.6%	85.0%	80.4%	58.4%	64.4%	45.9%	51.0%	68.0%	54.5%
% ANGLAIS & FRANCAIS	29.9%	22.2%	15.5%	18.2%	16.1%	14.4%	19.1%	34.4%	19.5%	42.3%	42.0%	29.3%	38.2%
% NI ANGLAIS, NI FRANCAIS	0.07%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.04%	0.68%
LANGUE MATERNELLE													
% ANGLAIS	5.0%	3.1%	2.7%	12.9%	1.9%	2.9%	3.0%	14.7%	19.5%	20.8%	17.2%	7.0%	11.0%
% FRANCAIS	93.9%	96.0%	96.1%	86.2%	97.7%	97.1%	95.9%	84.2%	78.2%	78.6%	80.8%	91.9%	82.4%
% AUTRE	1.1%	0.9%	1.2%	0.92%	0.38%	-	1.1%	1.1%	2.3%	0.53%	2.0%	1.1%	6.6%

CHAPITRE II - MÉNAGES ET FAMILLES

ÉTAT MATRIMONIAL

INTRODUCTION

Dans cette section du chapitre sur la population vous retrouverez un traitement comparatif des données de la M.R.C. par rapport à celles de la province et des données des municipalités par rapport à celles de la M.R.C. Afin de mieux visualiser les différences et les similitudes, des mini-tableaux disséquent le tableau accompagnent nos observations.

ANALYSE

M.R.C. / Province de Québec

%	M.R.C.	Province
Célibataires	43,4	45,4
Célibataires 15 ans & plus	19,8	23,7
Mariés(es)	49,8	48,0
Veufs ou veuves	4,2	4,5
Divorcés(es)	2,5	2,1

Comme vous pouvez le remarquer, le portrait d'ensemble de la M.R.C., en termes de statut social ou d'état matrimonial, est assez semblable à celui de la province.

Il est à remarquer, toutefois, que les célibataires sont moins nombreux, toutes proportions gardées, dans la M.R.C. que dans la province et ce, de façon plus accentuée chez les célibataires de 15 ans et plus.

De plus, nous pouvons dire qu'un peu moins de la moitié de la population totale, que cela soit pour la M.R.C. ou la province, est mariée.

M.R.C. / Ville de Granby

%	M.R.C.	Granby (V)
Célibataires	43,4	42,4
Célibataires 15 ans & plus	19,8	22,1
Mariés(es)	49,8	49,6
Veufs ou veuves	4,2	4,9
Divorcés(es)	2,5	3,0

Ici encore les différences les plus marquées, entre les deux (2) entités spatiales, s'observent chez les célibataires de 15 ans et plus.

En effet, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux dans la Ville de Granby que dans la M.R.C. Pour ce qui est des autres états civils, à l'exception des personnes divorcées qui sont un peu plus nombreuses dans la Ville de Granby, la population y est répartie de la même façon.

M.R.C. / Canton de Granby

%	M.R.C.	Granby (Ct)
Célibataires	43,4	44,9
Célibataires 15 ans & plus	19,8	16,9
Mariés(es)	49,8	52,3
Veufs ou veuves	4,2	1,2
Divorcés(es)	2,5	1,5

Si on regarde ici le groupe des célibataires de 15 ans et plus, on peut voir que le Canton de Granby a un pourcentage plus bas que celui de la M.R.C. Le contraire est observable lorsque l'on s'attarde au groupe des personnes mariées. En effet, plus de la moitié de la population du Canton de Granby est mariée.

Quant aux veufs ou veuves et au divorcés(es), ils se retrouvent dans une moins grande proportion dans le Canton que dans la M.R.C.

M.R.C. / Paroisse de Saint-Alphonse

%	M.R.C.	St-Alphonse
Célibataires	43,4	46,5
Célibataires 15 ans & plus	19,8	14,1
Mariés(es)	49,8	51,6
Veufs ou veuves	4,2	1,2
Divorcés(es)	2,5	0,78

Comme nous l'avions remarqué pour le Canton de Granby, les célibataires de 15 ans et plus sont moins nombreux dans la Paroisse de Saint-Alphonse que dans la M.R.C., malgré que d'une façon générale les célibataires de tous âges soient plus nombreux dans la Paroisse de Saint-Alphonse.

Pour ce qui est des personnes mariées, elles sont plus présentes dans la Paroisse de Saint-Alphonse que dans la M.R.C.

La Paroisse de Saint-Alphonse compte très peu de personnes veuves ou divorcées comparativement à la M.R.C.

M.R.C. / Paroisse de Saint-Joachim de Shefford

%	M.R.C.	St-Joachim
Célibataires	43,4	47,5
Célibataires 15 ans & plus	19,8	19,8
Mariés(es)	49,8	49,8
Veufs ou veuves	4,2	1,8
Divorcés(es)	2,5	0,92

Quoique la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford a exactement la même proportion de célibataires de 15 ans et plus que la M.R.C., elle possède une proportion plus grande de célibataires de tous âges. La situation des personnes mariées est également la même pour les deux (2) entités spatiales. De plus, comme pour la Paroisse de Saint-Alphonse, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford compte très peu de personnes veuves ou divorcées comparativement à la M.R.C.

M.R.C. / Canton de Sainte-Cécile de Milton

%	M.R.C.	Ste-Cécile
Célibataires	43,4	47,5
Célibataires 15 ans & plus	19,8	17,3
Mariés(es)	49,8	49,2
Veufs ou veuves	4,2	1,6
Divorcés(es)	2,5	1,8

Le Canton de Sainte-Cécile de Milton possède une plus grande proportion de célibataires de tous âges que la M.R.C. Cependant, il apparaît que les célibataires de 15 ans et plus connaissent la situation inverse, soit un plus fort pourcentage dans la M.R.C. que dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton. Pour les personnes mariées, la situation dans cette municipalité s'approche très près de celle de la M.R.C. Quant aux groupes des veufs ou veuves et des divorcés(es), le Canton de Sainte-Cécile de Milton en compte moins que la M.R.C.

M.R.C. / Village de Sainte-Pudentienne

%	M.R.C.	Ste-Pudentienne (VI)
Célibataires	43,4	40,5
Célibataires 15 ans & plus	19,8	15,6
Mariés(es)	49,8	53,2
Veufs ou veuves	4,2	5,2
Divorcés(es)	2,5	1,2

Le Village de Sainte-Pudentienne se caractérise, au niveau de l'état matrimonial par: une proportion plus faible de célibataires et ce pour les deux (2) groupes les représentant, une proportion plus forte de personnes mariées et de personnes veuves et enfin, par une proportion moindre de divorcés(es).

M.R.C. / Paroisse de Sainte-Pudentienne

%	M.R.C.	Ste-Pudentienne (P)
Célibataires	43,4	44,9
Célibataires 15 ans & plus	19,8	18,4
Mariés(es)	49,8	52,0
Veufs ou veuves	4,2	1,9
Divorcés(es)	2,5	1,4

Pour ce qui est de la Paroisse de Sainte-Pudentienne, la situation est légèrement différente de celle du Village. En effet, pour le groupe des célibataires de tous âges, contrairement au Village, ils sont proportionnellement plus nombreux que dans la M.R.C. Toutefois, pour les célibataires de 15 ans et plus, la situation de la Paroisse tend à s'approcher de celle de la M.R.C.

Comme pour le Village, plus de la moitié de la population de la Paroisse de Sainte-Pudentienne est mariée, ce qui n'est pas le cas pour la M.R.C.

Quant aux groupes de personnes veuves et des personnes divorcées ils sont moins importants que dans la M.R.C.

M.R.C. / Canton de Shefford

%	M.R.C.	Shefford
Célibataires	43,4	45,1
Célibataires 15 ans & plus	19,8	18,2
Mariés(es)	49,8	50,9
Veufs ou veuves	4,2	2,5
Divorcés(es)	2,5	1,6

Le Canton de Shefford se caractérise surtout par une proportion légèrement plus forte de célibataires de tous âges, quoique ceux de 15 ans et plus soient moins nombreux que dans la M.R.C. Les personnes mariées, quant à elles, sont plus présentes dans le Canton que dans la M.R.C. Cependant, la différence n'est pas tellement grande. Finalement, comme dans plusieurs autres cas, les groupes des personnes veuves et divorcées sont moins importants que ceux de la M.R.C.

M.R.C. / Village de Warden

%	M.R.C.	Warden
Célibataires	43,4	46,6
Célibataires 15 ans & plus	19,8	19,3
Mariés(es)	49,8	50,0
Veufs ou veuves	4,2	2,3
Divorcés(es)	2,5	1,1

Les principales caractéristiques du Village de Warden sont: une plus grande proportion de célibataires de tous âges bien que la proportion de 15 ans et plus est similaire à celle de la M.R.C.; une situation semblable se produit au niveau des personnes mariées pour les deux (2) entités spatiales et enfin une proportion plus faible de personnes veuves et de personnes divorcées comparativement à la M.R.C.

M.R.C. / Ville de Waterloo

%	M.R.C.	Waterloo
Célibataires	43,4	43,8
Célibataires 15 ans & plus	19,8	21,5
Mariés(es)	49,8	47,5
Veufs ou veuves	4,2	6,3
Divorcés(es)	2,5	2,4

Quant à la Ville de Waterloo, elle se caractérise surtout par: une plus forte proportion de célibataires de 15 ans et plus, une proportion de gens mariés moins élevée, une plus grande proportion de personnes veuves et une proportion semblable de personnes divorcées, et ce, par rapport à la M.R.C.

M.R.C. / Ville de Bromont

%	M.R.C.	Bromont
Célibataires	43,4	47,2
Célibataires 15 ans & plus	19,8	22,2
Mariés(es)	49,8	48,0
Veufs ou veuves	4,2	2,6
Divorcés(es)	2,5	2,2

La Ville de Bromont se caractérise principalement par une plus grande proportion de célibataires que ce soit pour ceux de tous âges ou ceux de 15 ans et plus et par une proportion de personnes veuves moins élevée.

On peut également remarquer dans la Ville de Bromont un pourcentage un peu plus faible de personnes mariées et de personnes veuves.

CONCLUSION

Si l'on fait la synthèse des observations précédentes on retient comme principales caractéristiques les points suivants.

Tout d'abord, de la comparaison M.R.C./Province, il apparaît qu'au niveau de l'état matrimonial, la situation prévalant dans la région s'apparente beaucoup à celle de la province. La proportion de célibataires est cependant légèrement inférieure dans la M.R.C.

Pour ce qui est de la comparaison entre la M.R.C. et les municipalités, les points prédominants sont:

- plus grande proportion de célibataires de 15 ans et plus pour les Villes de Granby, Waterloo et Bromont (les milieux les plus urbanisés);
- plus grande proportion de célibataires de tous âges pour la Ville de Bromont, les Cantons de Sainte-Cécile de Milton et de Shefford, les Paroisses de Saint-Joachim de Shefford, de Sainte-Pudentienne et de Saint-Alphonse et le Village de Warden (cela s'explique par une plus forte proportion d'enfants);
- plus grande proportion de personnes mariées dans les Cantons de Granby et de Shefford, dans les Paroisse de Saint-Alphonse et Sainte-Pudentienne, les Village de Sainte-Pudentienne et Warden;
- plus grande proportion de veufs ou veuves dans la Ville de Granby, le Village de Sainte-Pudentienne et la Ville de Waterloo;
- plus grande proportion de personnes divorcées dans la Ville de Granby seulement.

Tableau no. 1 - **Etat matrimonial**

CARACTÉRISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
ÉTAT MATRIMONIAL:													
CÉLIBATAIRES (JAMAIS MARIÉ(E)S). TOTAL	16 155	2 725	595	515	730	350	815	1 275	205	2 045	1 290	26 700	2 920 940
%	42.4%	44.9%	46.5%	47.5%	47.5%	40.5%	44.9%	45.1%	46.6%	43.8%	47.2%	43.4%	45.4%
CÉLIBATAIRES, (JAMAIS MARIÉ(E)S) 15 ANS ET PLUS	8 400	1 025	180	215	265	135	335	515	85	1 015	605	12 170	1 525 215
%	22.1%	16.9%	14.1%	19.8%	17.3%	15.6%	18.4%	18.2%	19.3%	21.5%	22.2%	19.8%	23.7%
MARIÉ(E)S (2)	18 875	3 170	660	540	755	460	945	1 440	220	2 215	1 310	30 590	3 091 760
%	49.6%	52.3%	51.6%	49.8%	49.2%	53.2%	52.0%	50 9%	50.0%	47.5%	48.0%	49.8%	48.0%
VEUFS - VEUVES	1 885	75	15	20	25	45	35	70	10	295	70	2 545	292 410
%	4.9%	1.2%	1.2%	1.8%	1.6%	5.2%	1.9%	2.5%	2.3%	6.3%	2.6%	4.2%	4.5%
DIVORCÉS	1 155	90	10	10	25	10	25	45	5	110	60	1 545	133 290
%	3%	1.5%	.78%	.92%	1.6%	1.2%	1.4%	1.6%	1.1%	2.4%	2.2%	2.5%	2.1%

LES MÉNAGES

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce sous-chapitre, notre analyse portera sur la composition des ménages. Dans un premier temps nous tiendrons compte du nombre de personnes dans le ménage et dans un deuxième temps du nombre de familles.

Dans chaque cas les résultats de la M.R.C. sont comparés à ceux de la province de Québec. Par la suite les résultats de chaque municipalité locale seront comparés à ceux de la M.R.C. Pour mieux visualiser la situation, quelques figures ont été réalisées.

En ce qui concerne l'analyse des ménages selon le nombre de personnes nous avons décidé de regrouper certaines données. Ainsi nous avons regroupé sous le terme "petit ménage" ceux qui sont composés de un (1), deux (2) et trois (3) personnes et sous le terme "gros ménage" ceux qui sont composés de quatre (4) personnes et plus. Ce regroupement permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation.

ANALYSE SELON LE NOMBRE DE PERSONNES

Le tableau 1 présente toutes les données relatives à la composition des ménages selon le nombre de personnes.

M.R.C. / Province de Québec

Toute proportion gardée, il y a plus de gros ménages dans la province de Québec que dans la M.R.C. (33,6% et 31,9% respectivement) (voir figure 8). Il faut noter cependant qu'il y a plus de ménages d'une personne dans la province (19,6%) que dans la M.R.C. (17,7%) (voir figure 1) et moins de ménages de quatre (4) et cinq (5) personnes dans la Province (28,2%) que dans la M.R.C. (29,1%) (voir figure 4).

Municipalités locales / M.R.C.

Afin de situer les municipalités locales par rapport à la M.R.C., nous avons établi quatre (4) classes. La première renferme les municipalités qui ont un pourcentage de gros ménages largement supérieur à celui de la M.R.C., la deuxième classe renferme celles qui ont un pourcentage de gros ménages supérieur à celui de la M.R.C., la troisième classe renferme celles qui ont un pourcentage de gros ménages semblable à celui de la M.R.C. et finalement, la quatrième renferme celles qui ont un pourcentage de gros ménages inférieur à celui de la M.R.C. (1)

---

(1) La répartition des municipalités locales par classe n'est pas scientifique. Elle est plutôt le résultat d'une analyse visuelle de la figure 8.

Tableau 2 - Regroupement des municipalités selon le pourcentage des gros ménages.

1	Municipalités qui ont un "%" de gros ménages largement supérieur à celui de la M.R.C.	Ste-Cécile de Milton	51,2%
		St-Alphonse	50,7%
		St-Joachim de Shefford	49,2%
		Granby (Ct)	48,3%
		Warden	46,2%
		Shefford	43,2%
2	Municipalités qui ont un "%" de gros ménages supérieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (P)	40,6%
		Bromont	39,1%
		Ste-Pudentienne (V)	36,2%
3	Municipalités qui ont un "%" de gros ménages semblable à celui de la M.R.C.	Waterloo	32,1%
4	Municipalités qui ont un "%" de gros ménages inférieur à celui de la M.R.C.(1)	Granby (V)	28,8%
	M.R.C.: 31,9%		Québec: 33,3%

(1) On peut aussi dire que la classe 4 renferme les municipalités qui ont un pourcentage de petits ménages largement supérieur à celui de la M.R.C.

Classe 1

C'est à l'intérieur de cette classe que nous retrouvons les municipalités qui ont, toute proportion gardée, le plus grand nombre de gros ménages. C'est dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton que nous retrouvons le plus grand nombre de gros ménages (51,2%) suivi de près par les municipalités des Paroisses de Saint-Alphonse (50,7%) et de Saint-Joachim de Shefford (49,2%) et du Canton de Granby (48,3%). (Voir figure 8)

C'est dans le Canton de Granby que nous retrouvons le plus faible pourcentage de ménages composés d'une seule personne (4,6%) (voir figure 1). C'est également dans cette municipalité que l'on retrouve une très forte porportion de ménages composés de trois (3) personnes (24,4%, deuxième plus haut pourcentage) (voir figure 3).

La Paroisse de Saint-Alphonse possède le plus faible pourcentage de ménages composés de deux (2) personnes (17,8%) (voir figure 2). Cette municipalité possède également le plus haut pourcentage de ménages de trois (3)personnes, soit 24,6% (voir figure 3).

Le Canton de Sainte-Cécile de Milton possède le plus fort pourcentage de ménages composés de quatre (4) et cinq (5) personnes (43,0%) (voir figure 4). C'est dans la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford que les ménages de six (6) à neuf (9) personnes et de dix (10) personnes et plus sont, toute proportion gardée, plus nombreux (voir

figures 5 et 6).

Classe 2

C'est à l'intérieur de cette classe que nous retrouvons les municipalités qui ont un pourcentage de gros ménages supérieur à celui de la M.R.C. Trois (3) municipalités font partie de cette classe, soit le Village et la Paroisse de Sainte-Pudentienne et la Ville de Bromont.

Il faut noter cependant que le Village et la Paroisse de Sainte-Pudentienne possèdent un pourcentage de ménages composés de deux (2) personnes supérieur à la M.R.C. (36,2%, 40,6% et 31,9% respectivement) (voir figure 2).

Le Village de Sainte-Pudentienne possède également un pourcentage de ménages composés de six (6) à neuf (9) personnes inférieur à celui de la M.R.C. (3,4% et 4,5% respectivement) (voir figure 5).

Enfin, le Village et la Paroisse de Sainte-Pudentienne ne possèdent aucun ménage de dix (10) personnes comparativement à 0,14% pour la M.R.C. (voir figure 6). Compte tenu du faible pourcentage le dernier résultat est très peu significatif.

Classe 3

Seule la Ville de Waterloo fait partie de cette classe. Le pourcentage des gros ménages est semblable à celui de la M.R.C., soit 32% (voir figure 8). La Ville de Waterloo possède les caractéristiques suivantes.

1. Plus fort pourcentage des ménages composés d'une seule personne (20,6%) (voir figure 1)
2. Plus faible pourcentage des ménages composés de trois (3) personnes (19,0%) ex aequo avec le Village de Sainte-Pudentienne (voir figure 3).
3. Plus faible pourcentage des ménages composés de quatre (4) à cinq (5) personnes (24,6%) (voir figure 4).

Classe 4

Une seule municipalité fait partie de cette classe, il s'agit de la Ville de Granby. Cette municipalité possède sensiblement les mêmes caractéristiques que la Ville de Waterloo à l'exclusion des ménages composés de six (6) à neuf (9) personnes. A ce niveau, la Ville de Granby possède un pourcentage inférieur à celui de la Ville de Waterloo (3,4% et 5,3% respectivement) (voir figure 5).

ANALYSE SELON LE NOMBRE DE FAMILLES

Le tableau 3 présente les données concernant la composition des ménages selon le nombre de familles.

M.R.C. / Province de Québec

Toute proportion gardée, les ménages composés d'aucune famille sont moins nombreux dans la M.R.C. (20,9%) que dans la Province (23,8%) (voir figure 9); les ménages composés d'une seule famille sont plus nombreux dans la M.R.C. (78,6%) que dans la Province (75,4%); les ménages composés de deux (2) familles et plus sont très peu nombreux sur les territoires de la M.R.C. et de la Province. Ce type de ménage ne représente que 1% de tous les ménages. Ces ménages sont deux (2) fois moins nombreux dans la M.R.C. (0,4%) que dans la Province (0,8%) (voir figure 11).

Municipalités locales / M.R.C.

C'est dans le Canton de Granby que l'on retrouve, toute proportion gardée, le moins de ménages composés de 0 famille (6,3%) et c'est dans les Villes de Granby et Waterloo qu'il y a le plus de ménages composés de 0 famille (24,6% et 25,0% respectivement) (voir figure 1).

Evidemment, on retrouve les résultats inversés en ce qui concerne les ménages d'une famille puisque les ménages composés de deux (2) familles et plus ne représentent que 1% environ de tous les ménages. Ainsi, c'est dans les Villes de Granby et de Waterloo que l'on retrouve le moins de ménages composés d'une famille (75,1% et 74,7%) et c'est dans le Canton de Granby qu'il y a le plus de ce type de ménages (93,1%) (voir figure 2).

C'est dans les Paroisses de Saint-Joachim de Shefford et de Saint-Alphonse et dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton que l'on retrouve le plus de ménages composés de deux (2) familles et plus (1,6%, 1,4% et 1,2% respectivement).

CONCLUSION

En ce qui concerne les ménages selon le nombre de personnes, il y a plus de gros ménages dans la Province que dans la M.R.C.

A l'exclusion des Villes de Granby et de Waterloo, où le nombre de gros ménages est inférieur et égale à celui de la M.R.C., toutes les autres municipalités possèdent un plus grand nombre de gros ménages que la M.R.C. et la Province (voir figure 8).

Les petits ménages se retrouvent principalement dans les deux (2)

centres urbains de la M.R.C.: les Villes de Granby et de Waterloo. Les gros ménages ont tendance, quant à eux, à se retrouver en banlieue ou en milieu rural.

En ce qui concerne les ménages selon le nombre de familles, on peut affirmer qu'il y a plus de ménages familiaux (1) dans la M.R.C. (79,0%) que dans la Province (76,2%).

A l'intérieur de la M.R.C., les ménages familiaux se retrouvent en banlieue et en milieu rural et les ménages non familiaux (2) se retrouvent dans les principaux centres urbains, soit les Villes de Granby, de Waterloo et de Bromont.

---

(1) Ménages composés d'une famille et plus.

(2) Ménages composés de 0 famille , c'est-à-dire, les ménages composés de personnes non apparentées ou seules.

Tableau no. 1 - **Ménages privés selon le nombre de personnes**

CARACTERISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CECILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
MENAGES PRIVES, TOTAL	13 635	1 740	365	305	430	290	555	845	130	1 605	870	20 370	2 172 850
SELON LE NOMBRE DE PERSONNES													
1	2 795	80	25	20	30	40	45	80	15	330	140	3 600	425 030
%	20.5%	4.6%	6.8%	6.5%	7.0%	13.8%	8.1%	9.5%	11.5%	20.6%	16.1%	17.7%	19.6%
2	4 170	395	65	75	85	90	165	215	25	485	220	5 990	608 570
%	30.6%	22.7%	17.8%	24.6%	19.8%	31.0%	29.7%	25.4%	19.2%	30.2%	25.3%	29.4%	28.0%
3	2 745	425	90	60	95	55	120	185	30	305	170	4 280	408 550
%	20.1%	24.4%	24.6%	19.7%	22.1%	19.0%	21.6%	21.9%	23.1%	19.0%	19.5%	21.0%	18.8%
4-5	3 434	725	150	110	185	95	185	305	50	395	285	5 920	613 050
%	25.2%	41.7%	41.1%	36.1%	43.0%	32.7%	33.3%	36.1%	38 5%	24.6%	32.7%	29.1%	28.2%
6-9	470	105	30	30	30	10	40	55	10	85	55	920	114 340
%	3.4%	6.0%	8.2%	9.8%	7.0%	3.4%	7.2%	6.5%	7.7%	5.3%	6.3%	4.5%	5.3%
10 & PLUS	10	5	-	5	5	-	-	-	-	-	5	30	3 315
%	.07%	.28%	-	1.6%	1.2%	-	-	-	-	-	0.57%	0.14%	0.15%
POPULATION DANS LES MENAGES PRIVES, TOTAL	32 295	6 020	1 270	1 075	1 535	865	1 815	2 800	435	4 495	2 700	55 305	6 296 435
NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MENAGE PRIVE	2.7	3.5	3.5	3.5	3.6	3.0	3.2	3.3	3.4	2.8	3.1	2.7	2.9
% ENTRE 1 ET 3 PERSONNES	71.2%	51.7%	49.3%	50.8%	48.8%	63.8%	59.4%	56.8%	53.8%	67.9%	60.9%	68.1%	66.4%
% 4 PERSONNES ET PLUS	28.8%	48.3%	50.7%	49.2%	51.2%	36.2%	40.6%	43.2%	46.2%	32.1%	39.1%	31.9%	33.6%

Tableau no. 3 - **Ménages privés selon le nombre de familles**

CARACTERISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CECILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
MENAGES PRIVES.													
SELON LE NOMBRE DE FAMILLES													
0	3 350	110	35	30	35	50	70	95	20	400	175	4 370	518 300
%	24.6%	6.3%	9.6%	9.7%	8.1%	17.2%	12.5%	11.2%	15.4%	25.0%	20.1%	20.9%	23.8%
1	10 235	1 625	325	275	390	240	490	745	110	1 195	690	16 410	1 637 800
%	75.1%	93.1%	89.0%	88.7%	90.7%	82.7%	87.5%	88.2%	84.6%	74.7%	79.3%	78.6%	75.4%
2 ET PLUS	45	10	5	5	5	-	-	5	-	5	5	85	16 765
%	0.3%	0.6%	1.4%	1.6%	1.2%	-	-	0.6%	-	0.3%	0.6%	0.4%	0.8%

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 1

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES D'UNE (1) PERSONNE

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

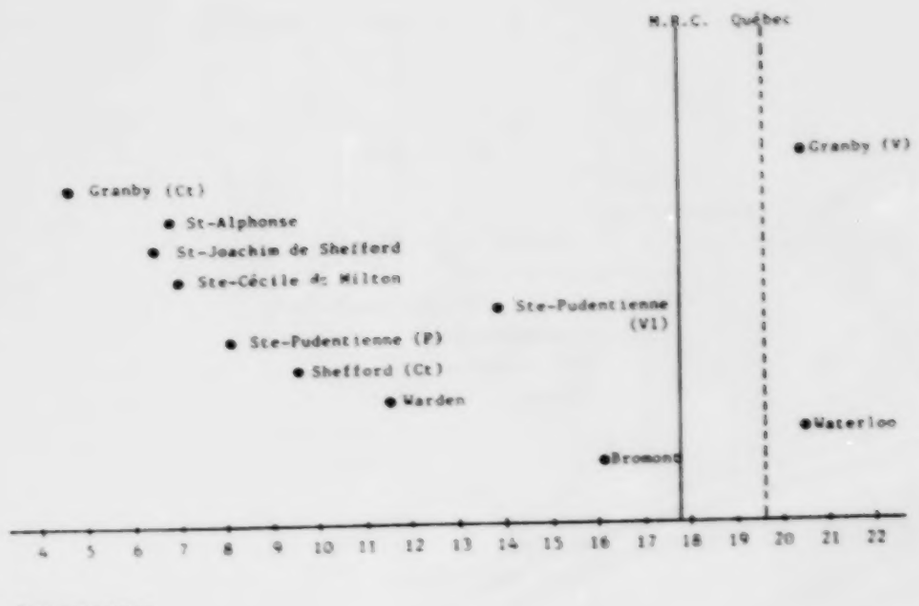

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 2

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 2 PERSONNES

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

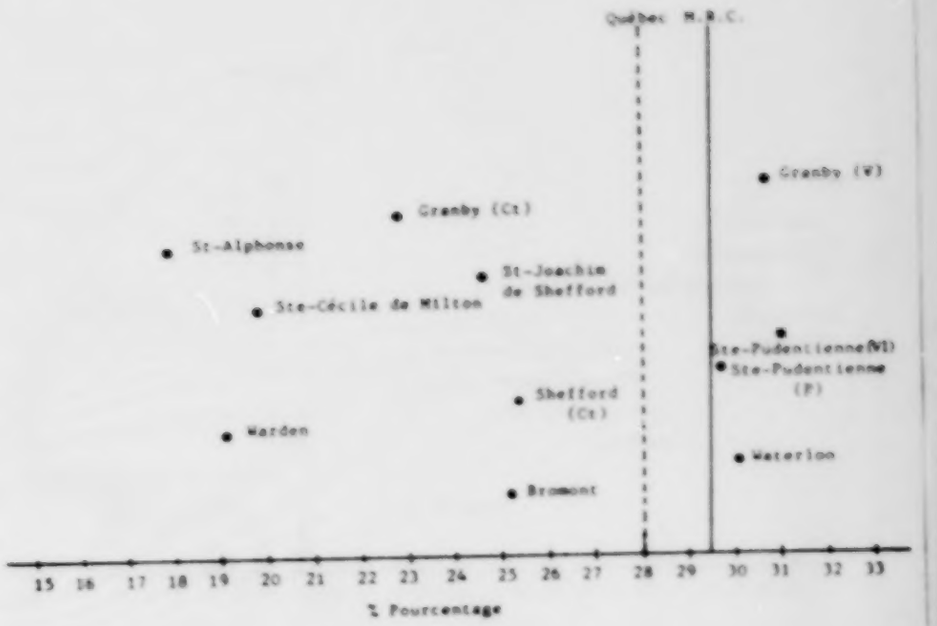

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 3

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 3 PERSONNES

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

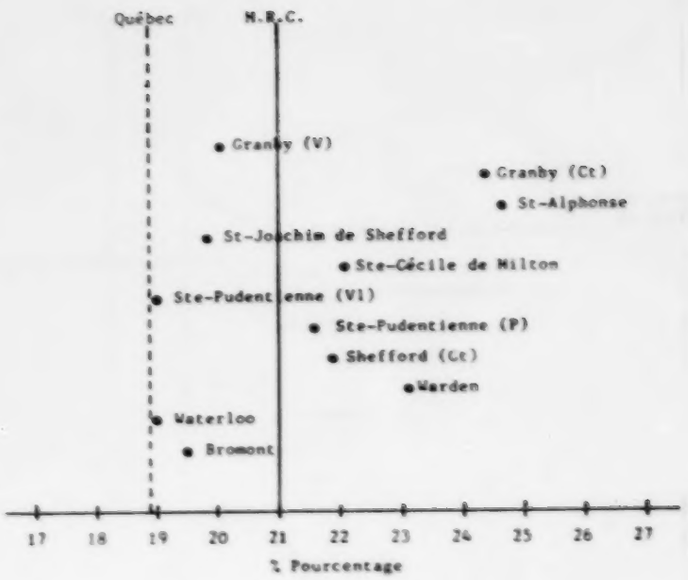

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 4

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 4 ET 5 PERSONNES

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

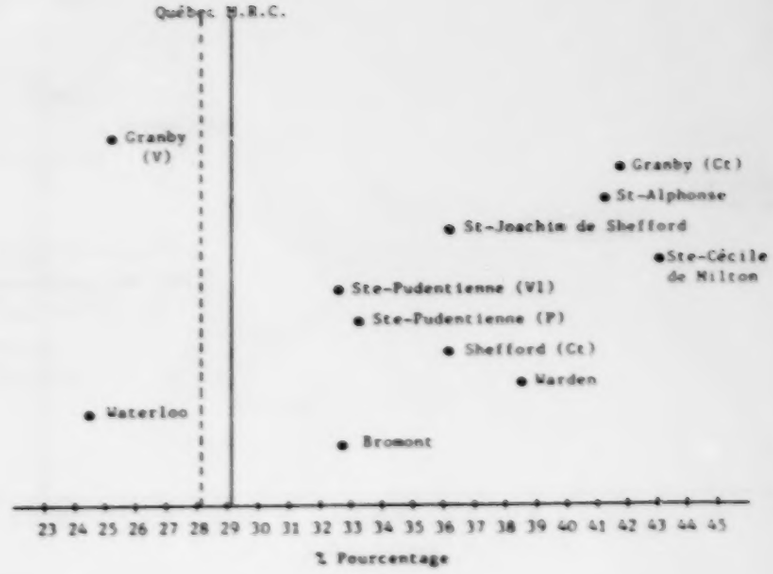

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 5

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 6 A 9 PERSONNES

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

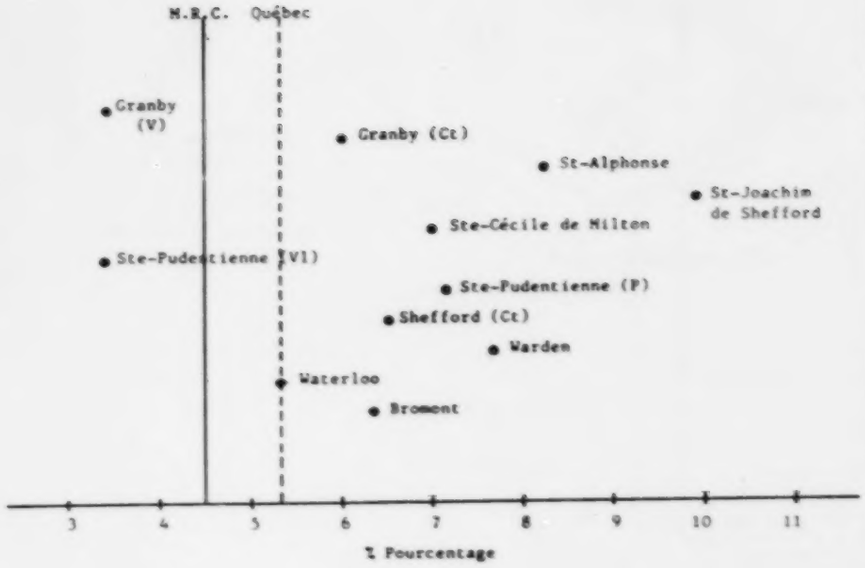

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 6

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 10 PERSONNES ET PLUS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

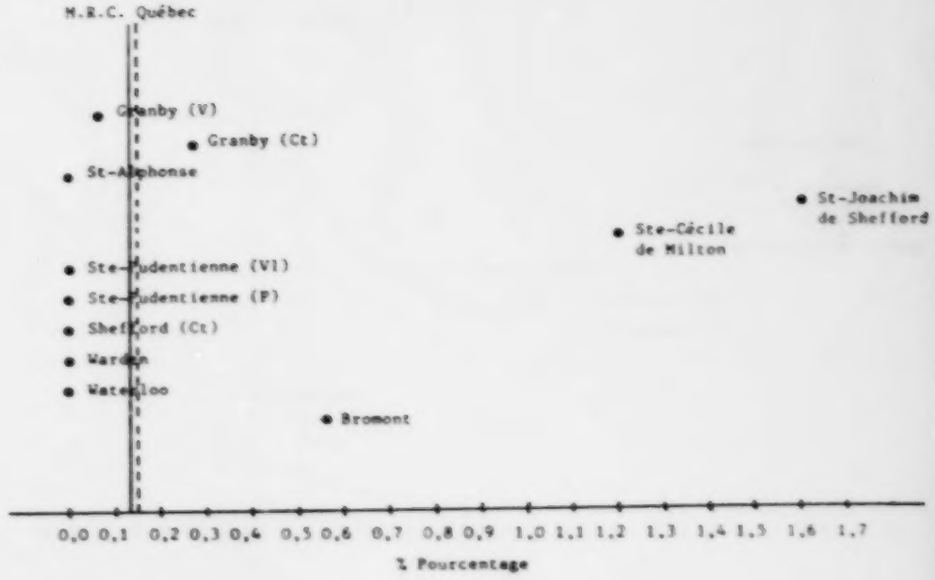

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 7

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 3 PERSONNES ET MOINS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

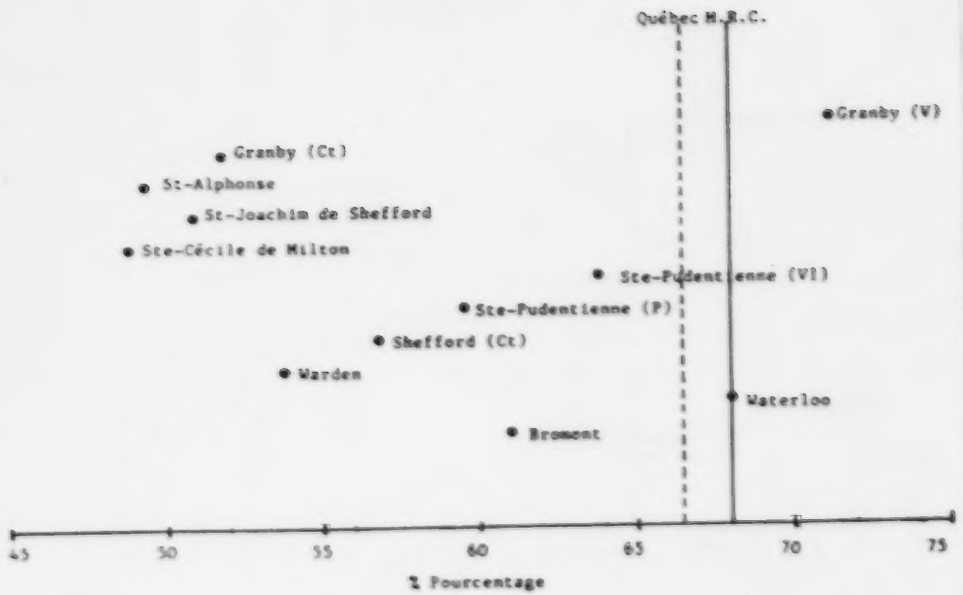

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 8

POURCENTAGE DES MENAGES DE 4 PERSONNES ET PLUS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

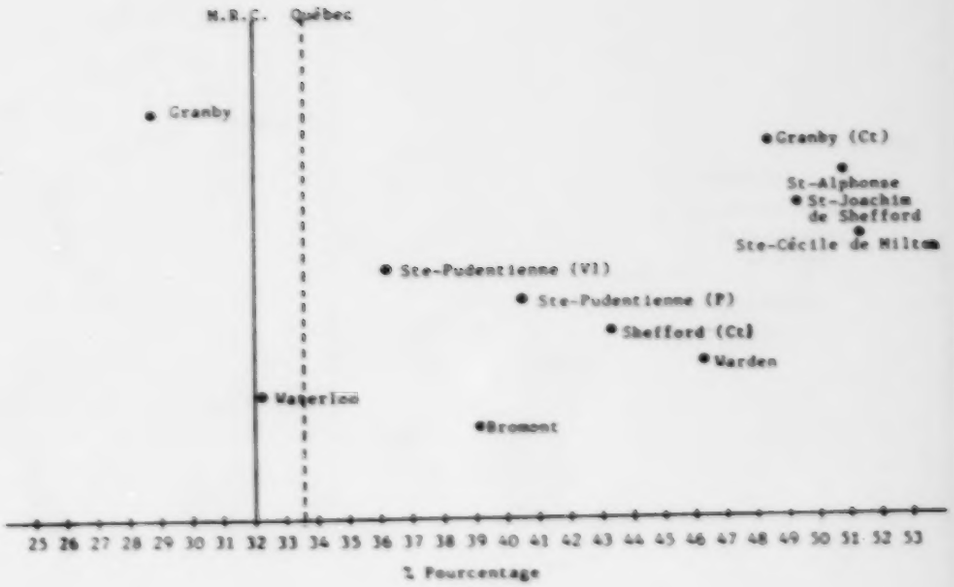

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 9

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES D'AUCUNE (0) FAMILLE
Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

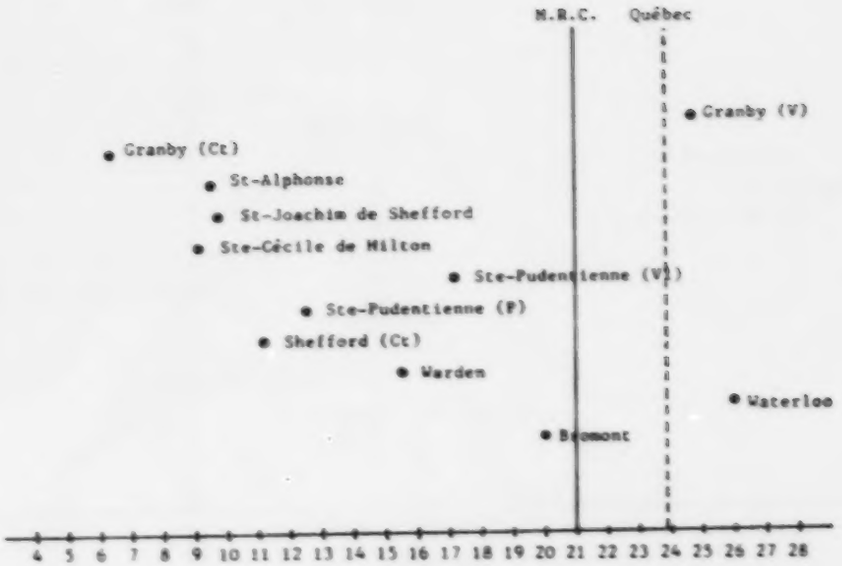

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 10

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 1 FAMILLE
Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

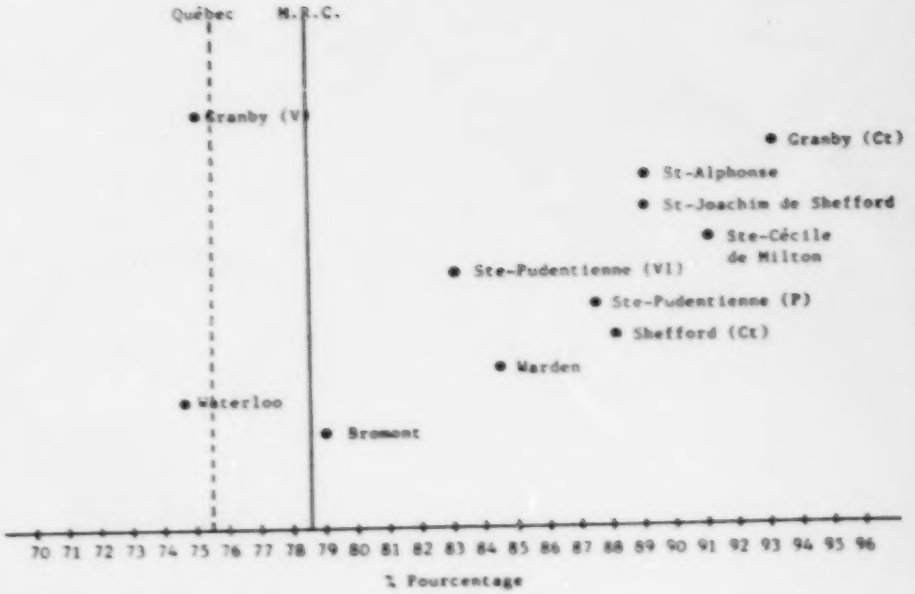

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 11

POURCENTAGE DES MENAGES COMPOSES DE 2 FAMILLES ET PLUS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

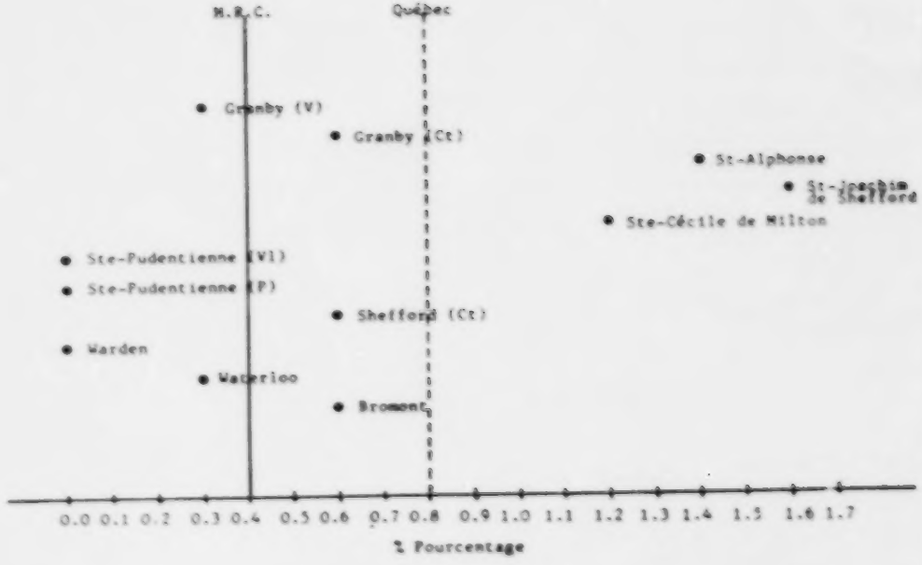

LES FAMILLES

INTRODUCTION

Les familles seront étudiées à partir de trois (3) variables différentes. Tout d'abord, on s'attardera au statut de la famille, c'est-à-dire au fait d'être en présence de familles "époux-épouse" ou de familles monoparentales. Après avoir clarifié cet aspect, on examinera la situation des familles selon le nombre d'enfants qui en font partie. Finalement, on se servira de l'âge des enfants pour caractériser les familles.

Le traitement des données suivra la même procédure qui prévaut depuis le début du dossier, c'est-à-dire une comparaison entre la M.R.C. et la Province et une comparaison de chacune des municipalités avec la M.R.C. Toutefois, dans certains cas, cette procédure fera place à un traitement plus global des principales caractéristiques.

Des figures accompagnant le texte à la fin nous permettront de mieux visualier les résultats.

ANALYSE SELON LE STATUT "EPOUX-EPOUSE" OU MONOPARENTALE

M.R.C. / Province de Québec

Si l'on s'attarde aux chiffres de la M.R.C., on peut se rendre compte que la proportion de familles "époux-épouse" est légèrement plus forte dans la M.R.C. (88,5%) que dans la Province (87,5%), c'est donc dire, par conséquent, que la proportion des familles monoparentales est plus élevée dans la Province. (voir figures 1 et 2)

Municipalités locales / M.R.C.

En ce qui concerne les municipalités, on peut se rendre compte de différences notables. En effet, les taux de familles époux-épouse varient de 86,3% pour la Ville de Waterloo à 96,9% pour la paroisse de Saint-Alphonse. (voir figure 1) Il est également possible de remarquer que les familles monoparentales se retrouvent dans des proportions plus importantes dans les milieux à caractère urbain tels que la Ville de Granby (13,3%), la Ville de Waterloo (13,6%) et la Ville de Bromont (11,4%). Si l'on compare ces derniers pourcentages avec ceux de la M.R.C. et de la Province, on peut noter que les Villes de Granby et de Waterloo ont proportionellement plus de familles monoparentales tandis que la Ville de Bromont (11,4%) a

pratiquement le même pourcentage que celui de la M.R.C. (11,5%). (voir figure 2)

Pour terminer, il est intéressant de noter que le plus haut pourcentage de familles monoparentales, après ceux des milieux plus urbanisés, est celui du Village de Sainte-Pudentienne. (voir figure 2)

ANALYSE SELON LE NOMBRE D'ENFANTS

On tentera ici de faire ressortir l'importance que prennent les enfants dans les familles. En fait, ce qui nous intéresse ici c'est la grosseur des familles qui souvent peut dicter les besoins en logements et en services de tous genres.

M.R.C. /Province de Québec

Nombre d'enfants	M.R.C.	Province
0	29,8%	29,2%
1 et 2	53,6%	53,3%
3 et 4	14,9%	15,5
5 et plus	1,6%	1,9%

Dans l'ensemble, en regardant le tableau ci-contre, il est possible de voir que le profil des familles, en terme de grosseur, est pratiquement le même pour la M.R.C. et la Province. Toutefois, sans que cela soit vraiment très significatif, on peut déceler que la M.R.C. a un peu plus de petites familles que la province. En effet, les familles sans enfant et celles avec un (1) ou deux (2) enfants sont plus représentées dans une proportion de 0,9% au total.

Municipalités locales / M.R.C.

Ville de Granby / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Granby (V)
0	29,8%	31,8%
1 et 2	53,6%	53,8%
3 et 4	14,9%	13,2%
5 et plus	1,6%	1,2%

La Ville de Granby pour sa part compte 2% de plus de familles sans enfant que la M.R.C. Quant aux familles de un (1) et deux (2) enfants, elles sont pratiquement représentées de la même façon. Finalement, dans le cas des familles plus nombreuses, la Ville de Granby par rapport à la M.R.C., est en déficit et ce surtout du côté des familles de trois (3) et quatre (4) enfants. En effet, celles-ci représentent 14,9% des familles de la M.R.C. contre 13,2% pour la Ville de Granby.

Canton de Granby / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Granby (Ct)
0	29,8%	23,1%
1 et 2	53,6%	58,0%
3 et 4	14,9	17,0%
5 et plus	1,6%	1,8%

Le Canton de Granby, quant à lui, se caractérise par une proportion plus faible de familles sans enfant. L'écart entre les deux (2) entités spatiales est de 6,7% pour ce groupe de familles. De plus, une autre différence significative est remarquable, soit celle des familles ayant un (1) et deux (2) enfants. Ces dernières sont en plus grand nombre dans le Canton de Granby. Pour ce qui est des familles plus nombreuses, elles sont également mieux représentées dans le Canton de Granby.

Paroisse de Saint-Alphonse / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	St-Alphonse
0	29,8%	21,2%
1 et 2	53,6%	56,0%
3 et 4	14,9%	21,2%
5 et plus	1,6%	1,5%

Dans le cas de la Paroisse de Saint-Alphonse on peut voir que certaines caractéristiques déjà observées pour le Canton de Granby sont accentuées. Ce sont celles concernant les familles sans enfant et les familles de trois (3) et quatre (4) enfants. Pour les premières, l'écart observable de 8,6% en faveur de la M.R.C. indique que la Paroisse de Saint-Alphonse compte nettement moins de familles sans enfant tandis que l'écart de 6,3% noté pour le deuxième type de familles (3-4 enfants) montre que la Paroisse de Saint-Alphonse compte plus de familles nombreuses que la M.R.C. quoique les pourcentages pour les familles de cinq (5) enfants et plus soient pratiquement les mêmes.

Paroisse de Saint-Joachim de Shefford / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	St-Joachim
0	29,8%	26,3%
1 et 2	53,6%	50,0%
3 et 4	14,9%	17,5%
5 et plus	1,6%	5,3%

Dans le Village de Saint-Joachim de Shefford la situation est un peu différente. Malgré que nous puissions y observer une plus faible proportion de familles sans enfant, l'écart le plus important, (3,7%) se trouve chez les familles de cinq (5) enfants et plus. Ces dernières sont en effet plus nombreuses dans le Village de Saint-Joachim de Shefford. De plus, il est intéressant de remarquer que les familles d'un (1) et de deux (2) enfants ont un plus faible pourcentage dans le Village de Saint-Joachim de Shefford et que celles de trois (3) et quatre (4) enfants y sont plus représentées que dans la M.R.C. On peut donc dire que les familles de la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la M.R.C.

Canton de Sainte-Cécile de Milton / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Ste-Cécile
0	29,8%	19,0%
1 et 2	53,6%	56,9%
3 et 4	14,9%	21,5%
5 et plus	1,6%	2,5%

La situation du Canton de Sainte-Cécile de Milton s'approche beaucoup plus de celle de la Paroisse de Saint-Alphonse que de celle de la M.R.C. En effet, on peut observer pour les familles sans enfant, une proportion beaucoup plus faible dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton (19%) que dans la M.R.C. (29,8%), il en était de même pour la Paroisse de Saint-Alphonse. De plus, si l'on peut se rendre compte que les familles d'un (1) et de deux (2) enfants y sont plus représentées, celles de trois (3) et quatre (4) enfants le sont de façon encore plus marquée. Quant aux familles de cinq (5) enfants et plus, elles sont également plus nombreuses dans cette municipalité. Le Canton de Sainte-Cécile de Milton compte donc une plus grande proportion de familles nombreuses que la M.R.C.

Village de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Ste-Pudentienne (VI)
0	29,8%	34,0%
1 et 2	53,6%	55,3%
3 et 4	14,9%	10,6%
5 et plus	1,6%	---

Dans le cas du Village de Sainte-Pudentienne, la situation s'approche surtout de celle observée dans la Ville de Granby et ce en renforcissant certains caractères. D'une part, fait assez remarquable, plus du tiers des familles sont sans enfant, ce qui est d'ailleurs le plus haut pourcentage rencontré dans la M.R.C. De plus, le Village de Sainte-Pudentienne compte une plus grande proportion de familles ayant un (1) et deux (2) enfants. D'autre part, ce sont les familles plus nombreuses qui sont les moins bien représentées dans cette municipalité. On n'en rencontre aucune ayant plus de cinq (5) enfants et celles de trois (3) et quatre (4) enfants ne représentent que 10,6% comparativement à 14,9% pour la M.R.C.

Paroisse de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Ste-Pudentienne (P)
0	29,8%	28,3%
1 et 2	53,6%	49,4%
3 et 4	14,9%	19,2%
5 et plus	1,6%	3,0%

Pour la Paroisse de Sainte-Pudentienne, la situation est presqu'à l'opposée de celle du Village. En effet, les bilans négatifs par rapport à la M.R.C. sont visibles chez les familles sans enfant et les familles d'un (1) et de deux (2) enfants. Ce sont, en conséquence, les familles plus nombreuses qui sont les mieux représentées face à la M.R.C. On retrouve ainsi 4,3% de plus de familles avec trois (3) et quatre (4) enfants et 1,4% de celles avec cinq (5) enfants et plus. Quoique d'une façon moins marquée que dans d'autres municipalités, la Paroisse de Sainte-Pudentienne compte une plus grande proportion de familles nombreuses.

Canton de Shefford / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Shefford (Ct)
0	29,8%	26,3%
1 et 2	53,6%	51,7%
3 et 4	14,9%	19,2%
5 et plus	1,6%	2,6%

Pour ce qui est du Canton de Shefford, le profil des familles, selon le nombre d'enfants, s'approche de celui observé précédemment pour la Paroisse de Sainte-Pudentienne. Toutefois, par rapport à la M.R.C., le Canton compte encore moins de familles sans enfant que ce qu'il était possible d'observer pour la Paroisse tandis que pour les familles ayant un (1) et deux (2) enfants, la situation inverse se produit, soit que le Canton, malgré qu'il en compte moins que la M.R.C. en possède un peu plus que la Paroisse de Sainte-Pudentienne. Finalement, le Canton de Shefford compte lui aussi une plus grande proportion de familles nombreuses que la M.R.C.

Village de Warden / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Warden
0	29,8%	26,1%
1 et 2	53,6%	47,8%
3 et 4	14,9%	21,7%
5 et plus	1,6%	4,3%

La municipalité du Village de Warden est elle aussi une municipalité caractérisée par une plus forte proportion de familles nombreuses que dans la M.R.C. En effet, elle est la municipalité qui possède le deuxième plus fort pourcentage de familles ayant cinq (5) enfants et plus et le plus haut taux de familles de trois (3) et quatre (4) enfants. Elle se caractérise donc par une forte proportion de familles nombreuses quoique cette proportion soit plus faible que celle des familles moins nombreuses.

Ville de Waterloo / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Waterloo
0	29,8%	32,2%
1 et 2	53,6%	49,6%
3 et 4	14,9%	15,7%
5 et plus	1,6%	2,5%

Quant à la Ville de Waterloo, elle possède le deuxième plus haut pourcentage de familles sans enfant. En cela, elle s'approche de la situation du Village de Sainte-Pudentienne. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les autres types de familles. En effet, pour les familles d'un (1) et de deux (2) enfants, elle s'approche plutôt de la Paroisse de Sainte-Pudentienne qui en a une plus faible proportion que dans la M.R.C. De plus, pour les familles de trois (3) et quatre (4) enfants, la Ville de Waterloo a un plus fort pourcentage que la M.R.C. et celui-ci s'approcherait plutôt de celui de la Province. Finalement, les familles de cinq (5) enfants et plus sont mieux représentées que dans la M.R.C. Le pourcentage observé dans la Ville de Waterloo est d'ailleurs le même que celui du Canton de Sainte-Cécile de Milton.

Ville de Bromont / M.R.C.

Nombre d'enfants	M.R.C.	Bromont
0	29,8%	26,9%
1 et 2	53,6%	52,5%
3 et 4	14,9%	18,4%
5 et plus	1,6%	2,1%

La Ville de Bromont, pour sa part, compte moins de familles n'ayant pas d'enfant et de familles ayant un (1) et deux (2) enfants que la M.R.C. C'est donc dire que par rapport à la M.R.C., cette municipalité est composée de familles plus nombreuses. Toutefois, il est à remarquer que cette situation est moins prépondérante que dans certaines autres municipalités et principalement dans le Village de Warden.

ANALYSE SELON L'ÂGE DES ENFANTS

M.R.C. / Province

Âge	M.R.C.	Province
moins de 6 ans	26,4%	23,4%
6 à 14 ans	34,0%	34,3%
15 à 17 ans	13,3%	14,5%
18 ans et plus	24,2%	27,7%

La situation de la M.R.C., en ce qui concerne l'âge des enfants qui vivent dans leur famille, est assez semblable à celle de la Province. Toutefois, pour ce qui est des deux (2) groupes extrêmes, il est possible de remarquer certaines différences. En effet, la M.R.C. compte 3% de plus de jeunes enfants (moins de 6 ans) tandis que la Province compte 3,5% de plus d'enfants de 18 ans et plus. On peut supposer que les familles de la M.R.C. sont un peu plus jeunes que celles de la Province.

Municipalités locales / M.R.C.

Ville de Granby / M.R.C.

Âge	M.R.C.	Granby (V)
moins de 6 ans	26,4%	25,0%
6 à 14 ans	34,0%	32,7%
15 à 17 ans	15,3%	15,4%
18 ans et plus	24,2%	26,9%

La Ville de Granby, pour sa part, a des pourcentages qui s'approchent de ceux de la M.R.C. On peut quand même signaler une proportion un peu plus faible de jeunes enfants (moins de 6 ans) et une proportion plus faible d'enfants de 6 à 14 ans. De plus, la Ville de Granby compte plus de jeunes adultes (18 ans et plus) qui vivent chez leurs parents. En fait, la Ville de Granby semble avoir des familles un peu plus vieilles que celles de la M.R.C.

Canton de Granby / M.R.C.

Âge	M.R.C.	Granby (Ct)
moins de 6 ans	26,4%	30,6%
6 à 14 ans	34,0%	34,5%
15 à 17 ans	15,3%	15,0%
18 ans et plus	24,2%	19,9%

Le cas du Canton de Granby exprime la situation inverse. En effet, le Canton de Granby possède une plus grande proportion de jeunes enfants (moins de 6 ans) ainsi qu'une proportion plus forte d'enfants qui ont entre 6 et 14 ans. On peut supposer que les familles y sont plus jeunes que dans la M.R.C.

Paroisse de Saint-Alphonse / M.R.C.

Âge	M.R.C.	St-Alphonse
moins de 6 ans	26,4%	36,4%
6 à 14 ans	34,0%	40,0%
15 à 17 ans	15,3%	10,9%
18 ans et plus	24,2%	13,6%

Si le Canton de Granby semble posséder des familles plus jeunes que celles de la M.R.C., les familles de la Paroisse de Saint-Alphonse le sont encore plus. En effet, on retrouve dans cette municipalité une proportion d'enfants de moins de 6 ans beaucoup plus élevée que celle de la M.R.C. (écart de +10%). De plus, dans cette même municipalité, on retrouve plus de familles ayant des enfants de 6 à 14 ans (écart de +6%). On peut supposer que les familles sont plus jeunes dans la Paroisse de Saint-Alphonse que dans la M.R.C.

Paroisse de Saint-Joachim de Shefford / M.R.C.

Âge	M.R.C.	St-Joachim
moins de 6 ans	26,4%	28,6%
6 à 14 ans	34,0%	36,3%
15 à 17 ans	15,3%	16,5%
18 ans et plus	24,2%	18,6%

Pour la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford, la situation est quelque peu différente de celle de la Paroisse de Saint-Alphonse puisqu'elle s'approche plutôt de celle de la M.R.C. Quoique l'on retrouve également plus d'enfants de moins de 6 ans et plus d'enfants de 6 à 14 ans, les pourcentages sont beaucoup moins élevés que dans la Paroisse de Saint-Alphonse. De plus, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford compte aussi plus d'adolescents à la maison (15-17 ans) que dans la Paroisse de Saint-Alphonse. Si nous pouvons supposer ici que les familles de la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford sont plus jeunes que celles de la M.R.C., il reste qu'elles le sont beaucoup moins que dans la Paroisse de Saint-Alphonse.

Canton de Sainte-Cécile de Milton / M.R.C.

Age	M.R.C.	Ste-Cécile
moins de 6 ans	26,4%	31,0%
6 à 14 ans	34,0%	35,2%
15 à 17 ans	15,3%	13,7%
18 ans et plus	24,2%	16,5%

Le cas du Canton Sainte-Cécile de Milton peut être situé entre celui de la Paroisse de Saint-Alphonse et celui de Saint-Joachim de Shefford. Le Canton de Sainte-Cécile de Milton a lui aussi probablement plus de jeunes familles que la M.R.C. Ce fait est d'ailleurs beaucoup plus marqué chez les enfants de moins de 6 ans.

Village de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Age	M.R.C.	Ste-Pudentienne (V1)
moins de 6 ans	26,4%	32,8%
6 à 14 ans	34,0%	34,4%
15 à 17 ans	15,3%	9,4%
18 ans et plus	24,2%	23,4%

Le Village de Sainte-Pudentienne a pour sa part, une proportion plus forte d'enfants de moins de 6 ans. Les enfants entre 6 et 14 ans sont présents presque dans la même proportion que celle de la M.R.C. (34,4% et 34,0% respectivement). La différence la plus importante se situe chez les enfants de 15 à 17 ans à la maison. En effet, on retrouve dans cette municipalité 5,9% moins d'enfants de ce groupe d'âge. Finalement, pour ce qui est du dernier groupe d'enfants (18 ans et plus) le pourcentage du Village de Sainte-Pudentienne s'approche de celui de la M.R.C. Néanmoins, nous supposons que le Village de Sainte-Pudentienne a tout de même plus de jeunes familles que la M.R.C.

Paroisse de Sainte-Pudentienne / M.R.C.

Age	M.R.C.	Ste-Pudentienne (P)
moins de 6 ans	26,4%	25,8%
6 à 14 ans	34,0%	37,4%
15 à 17 ans	15,3%	17,0%
18 ans et plus	24,2%	19,7%

Dans la Paroisse de Sainte-Pudentienne nous observons des différences plus marquées avec la M.R.C., du côté des enfants de 6 à 14 ans (3,7% d'écart) et des enfants de 18 ans et plus (4,5% d'écart). On remarque que cette municipalité est composée en majorité d'enfants de 6 à 17 ans (54,4%). De plus, ici encore, les familles semblent être un peu plus jeunes que celles de la M.R.C.

Canton de Shefford / M.R.C.

Age	M.R.C.	Shefford (Ct)
moins de 6 ans	26,4%	29,2%
6 à 14 ans	34,0%	34,3%
15 à 17 ans	15,3%	15,9%
18 ans et plus	24,2%	20,6%

La situation du Canton de Shefford s'apparente surtout à celle que nous avions pu observer dans le Canton de Granby. Les familles nous semblent un peu moins jeunes que dans ce dernier, mais tout de même plus jeunes que celles de la M.R.C. Les différences les plus importantes avec la M.R.C. se retrouvent chez les enfants de moins de 6 ans (2,8% d'écart) et chez les jeunes adultes de 18 ans et plus (3,6% d'écart).

Village de Warden / M.R.C.

Age	M.R.C.	Warden
moins de 6 ans	26,4%	20,0%
6 à 14 ans	34,9%	40,0%
15 à 17 ans	15,3%	17,1%
18 ans et plus	24,2%	22,9%

Quant au Village de Warden, qui est la municipalité où l'on compte, toute proportion gardée, le moins de jeunes enfants de moins de 6 ans, elle se caractérise surtout par une forte proportion de jeunes de l'âge scolaire (6 à 14 ans). A ce niveau, elle a le même comportement que la Paroisse de Saint-Alphonse. Le Village de Warden a également une proportion plus forte d'adolescents (15-17 ans) que celle de la M.R.C. De plus, à comparer avec plusieurs autres municipalités de la M.R.C., le Village de Warden a un assez fort pourcentage de jeunes adultes à la maison (18 ans et plus) toutefois, ce pourcentage est encore plus bas que celui de la M.R.C.

Ville de Waterloo / M.R.C.

Age	M.R.C.	Waterloo
moins de 6 ans	26,4%	24,9%
6 à 14 ans	34,0%	35,9%
15 à 17 ans	15,3%	16,1%
18 ans et plus	24,2%	23,1%

La Ville de Waterloo est pour sa part, sans contre dit, la municipalité qui s'approche le plus de la M.R.C. On peut tout-fois y remarquer une proportion un peu plus faible de jeunes de moins de 6 ans et de jeunes adultes. Fait à remarquer, dans le cas de la Ville de Waterloo, on ne peut pas supposer que les familles sont plus jeunes ou plus vieilles que celles de la M.R.C.

Ville de Bromont / M.R.C.

Age	M.R.C.	Bromont
moins de 6 ans	26,4%	24,2%
6 à 14 ans	34,0%	37,7%
15 à 17 ans	15,3%	15,8%
18 ans et plus	24,2%	22,3%

Pour terminer, nous pouvons dire de la Ville de Bromont qu'elle est une des municipalités qui s'approchent le plus de la M.R.C. Les différences les plus intéressantes dans son cas apparaissent chez les enfants de moins de 6 ans, qui sont plus nombreux dans la M.R.C. et chez les enfants de 6 à 14 ans, qui eux sont plus nombreux dans la Ville de Bromont. Enfin, la Ville de Bromont semble compter toute proportion gardée un peu plus de jeunes familles que la M.R.C.

CONCLUSION

Nous avons analysé à l'intérieur de ce sous-chapitre la composition des familles selon trois (3) aspects: le statut, le nombre d'enfants et l'âge des enfants.

Selon le statut, nous avons remarqué qu'il y avait une proportion plus faible de familles monoparentales dans la M.R.C. que dans la Province. Les familles "époux-épouse" sont donc, toute proportion gardée, plus nombreuses dans la M.R.C. que dans la Province. A l'intérieur de la M.R.C. les familles monoparentales se retrouvent principalement à l'intérieur des centres urbains tels que les Villes de Granby, Waterloo et Bromont.

Selon le nombre d'enfants nous avons remarqué une proportion plus élevée de petites familles (2 enfants et moins) dans la M.R.C. que dans la province. (voir figure 7) A l'intérieur de la M.R.C. la proportion de petites familles (2 enfants et moins), dans les municipalités du Village de Sainte-Pudentienne et de la Ville de Granby, est supérieure à celle de la M.R.C. (voir figure 7) La proportion de grosses familles (3 enfants et plus) dans toutes les autre municipalités est supérieure à celle de la M.R.C. (voir figure 8)

Selon l'âge des enfants nous avons remarqué qu'il y avait une

proportion de jeunes enfants plus élevée dans la M.R.C. que dans la Province. Nous serions donc portés à croire qu'il y a, toute proportion gardée, plus de jeunes familles dans la M.R.C. que dans la Province. A l'intérieur de la M.R.C., la Paroisse de Saint-Alphonse possède la proportion de jeunes enfants la plus élevée. Alors nous supposons que c'est dans cette municipalité que nous retrouvons, toute proportion gardée, le plus de jeunes familles. Les familles les plus vieilles (dont les enfants sont âgés) se retrouvent en plus grande proportion dans la Ville de Granby et le Village de Warden.

Tableau no. 1 - **Familles selon leur statut et selon le nombre d'enfants à la maison**

CARACTÉRISTIQUE	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	ROXTON V	M.R.C.	PROVINCE
FAMILLES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, TOTAL	10 335	1 645	330	280	400	245	495	755	110	1 210	705	16 505	1 671 540
FAMILLE ÉPOUX-ÉPOUSE	8 955	1 540	315	265	370	220	455	690	105	1 045	620	14 580	1 463 100
%	86.7%	93.6%	96.9%	96.3%	92.5%	89.8%	92.8%	92.0%	95.4%	86.4%	88.6%	88.5%	87.5%
FAMILLE MONOPARENTALE	1 375	105	10	10	30	25	35	60	5	165	80	1 900	208 430
%	13.3%	6.4%	3.1%	3.7%	7.5%	10.2%	7.2%	8.0%	4.6%	13.6%	11.4%	11.5%	12.5%
SELON LE NOMBRE D'ENFANTS À LA MAISON													
0	3 290	380	70	75	75	80	140	200	30	390	190	4 930	488 310
%	31.8%	23.1%	21.2%	26.3%	19.0%	34.0%	28.3%	26.5%	26.1%	32.2%	26.9%	29.8%	29.2%
1	3 030	425	80	70	100	50	125	185	30	330	165	4 590	450 050
%	29.3%	25.8%	24.2%	24.6%	25.3%	21.3%	25.2%	24.5%	26.1%	27.3%	23.4%	27.8%	26.9%
2	2 525	530	105	75	125	80	120	205	25	270	205	4 265	441 980
%	24.5%	32.2%	31.8%	26.3%	31.6%	34.0%	24.2%	27.2%	21.7%	22.3%	29.1%	25.8%	26.4%
3-4	1 365	280	70	50	85	25	95	145	25	190	130	2 460	259 240
%	13.2%	17.0%	21.2%	17.5%	21.5%	10.6%	19.2%	19.2%	21.7%	15.7%	18.4%	14.9%	15.5%
5 et plus	120	30	5	15	10	-	15	20	5	30	15	265	31 960
%	1.2%	1.8%	1.5%	5.3%	2.5%	-	3.0%	2.6%	4.3%	2.5%	2.1%	1.6%	1.9%

Tableau no. 2 - **Familles selon l'âge des enfants à la maison**

CARACTÉRISTIQUES	GRANBY V	GRANBY CT	ST-ALPHONSE P	ST-JOACHIM DE SHEFFORD P	STE-CÉCILE DE MILTON CT	SAINTE-PUDENTIENNE VL	SAINTE-PUDENTIENNE P	SHEFFORD CT	WARDEN VL	WATERLOO V	BROMONT V	M.R.C.	PROVINCE
ENFANTS À LA MAISON, TOTAL	13 160	2 565	550	450	690	320	735	1 165	175	1 650	1 080	22 545	2 356 550
MOINS DE 6 ANS	3 290	785	200	130	215	105	190	340	35	410	260	5 960	552 385
%	25.0%	30.6%	36.4%	28.6%	31.0%	32.8%	25.8%	29.2%	20.0%	24.9%	24.2%	26.4%	23.4%
6-14 ANS	4 310	885	220	165	245	110	275	400	70	590	405	7 675	808 885
%	32.7%	34.5%	40.0%	36.3%	35.2%	34.4%	37.4%	34.3%	40.0%	35.9%	37.7%	34.0%	34.3%
15-17 ANS	2 030	385	60	75	95	30	125	185	30	265	170	3 450	341 095
%	15.4%	15.0%	10.9%	16.5%	13.7%	9.4%	17.0%	15.9%	17.1%	16.1%	15.8%	15.3%	14.5%
18-24 ANS	2 810	430	65	65	115	50	120	195	35	305	190	4 380	507 200
%	21.4%	16.8%	11.8%	14.3%	16.5%	15.6%	16.3%	16.7%	20.0%	18.5%	17.7%	19.4%	21.5%
25 ANS ET PLUS	720	80	10	20	25	25	25	45	5	75	50	1 080	146 995
%	5.5%	3.1%	1.8%	4.3%	3.6%	7.8%	3.4%	3.9%	2.9%	4.6%	4.6%	4.8%	6.2%
NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR FAMILLE	3.1	3.5	3.6	3.6	3.7	3.2	3.4	3.5	3.5	3.2	3.4	3.2	3.3
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE	1.3	1.6	1.7	1.6	1.7	1.3	1.5	1.5	1.6	1.4	1.5	1.4	1.4
PERSONNES FAISANTS PARTIE D'UNE FAMILLE DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	32 455	5 755	1 195	1 000	1 460	780	1 680	2 615	385	3 910	2 405	53 640	5 491 195
PERSONNES HORS FAMILLE DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	4 845	270	75	80	75	75	125	190	50	590	290	6 665	805 240

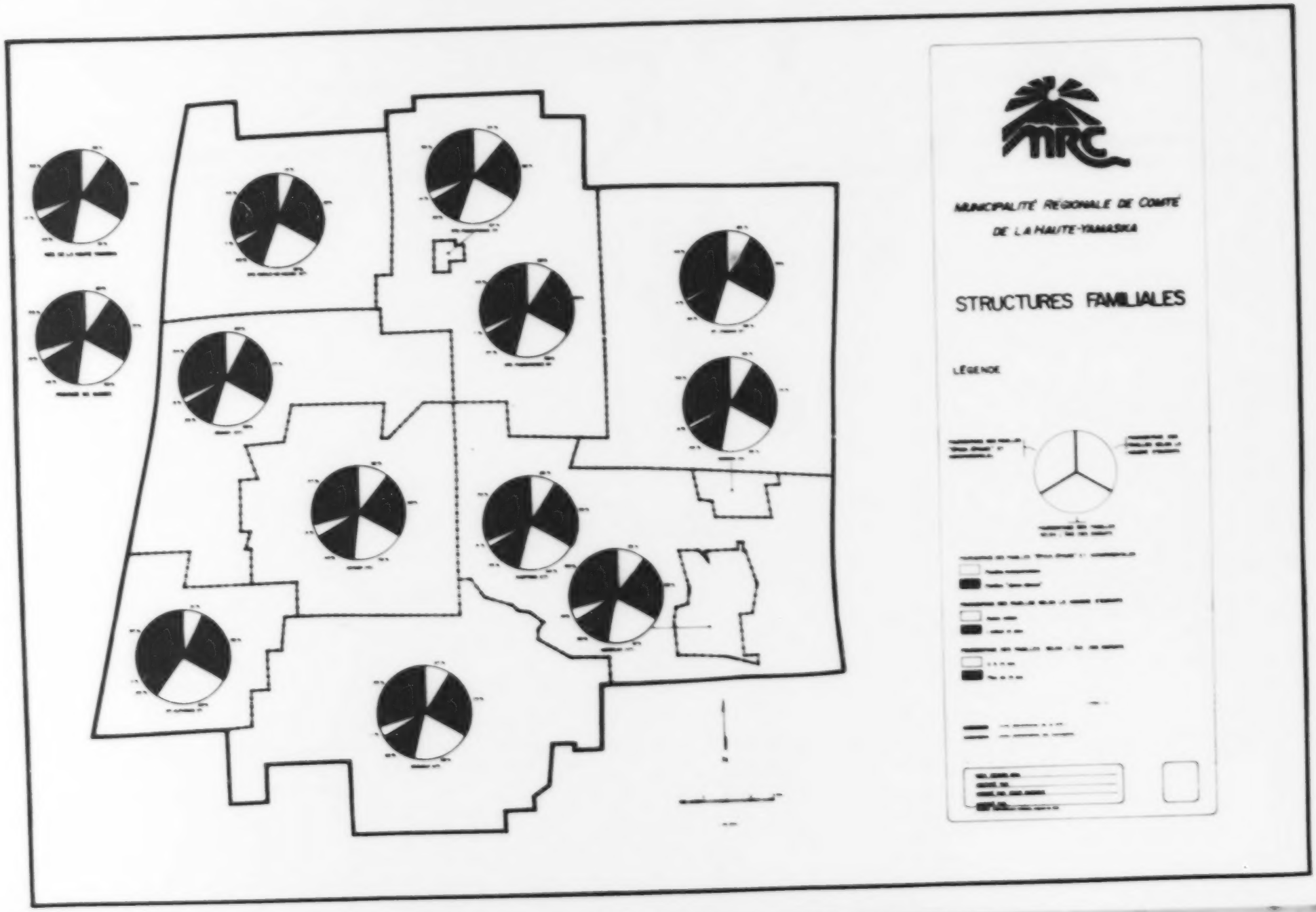

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA HAUTE-YAMASKA

STRUCTURES FAMILIALES

LÉGENDE

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 1

POURCENTAGE DES FAMILLES "EPOUX-EPOUSE"

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

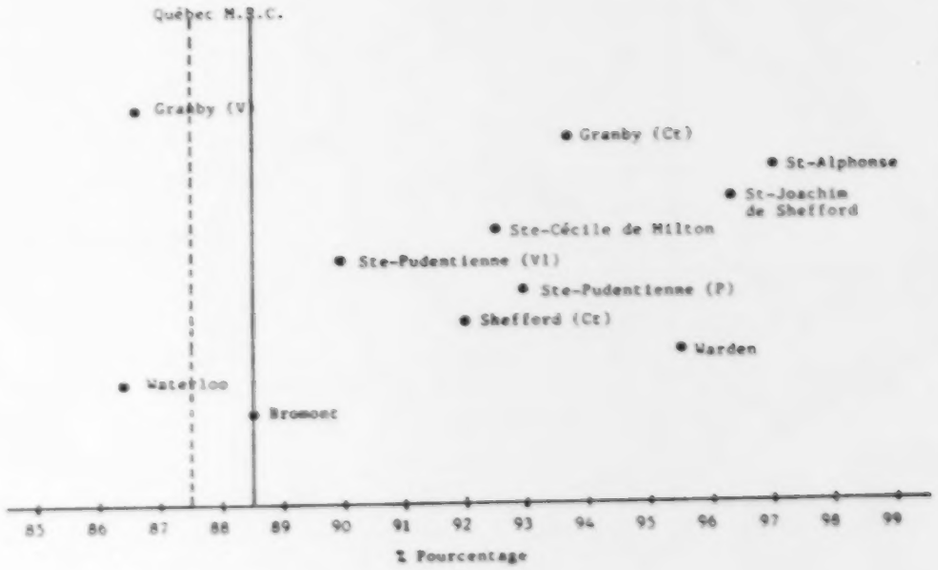

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 2

POURCENTAGE DE FAMILLES MONOPARENTALES

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

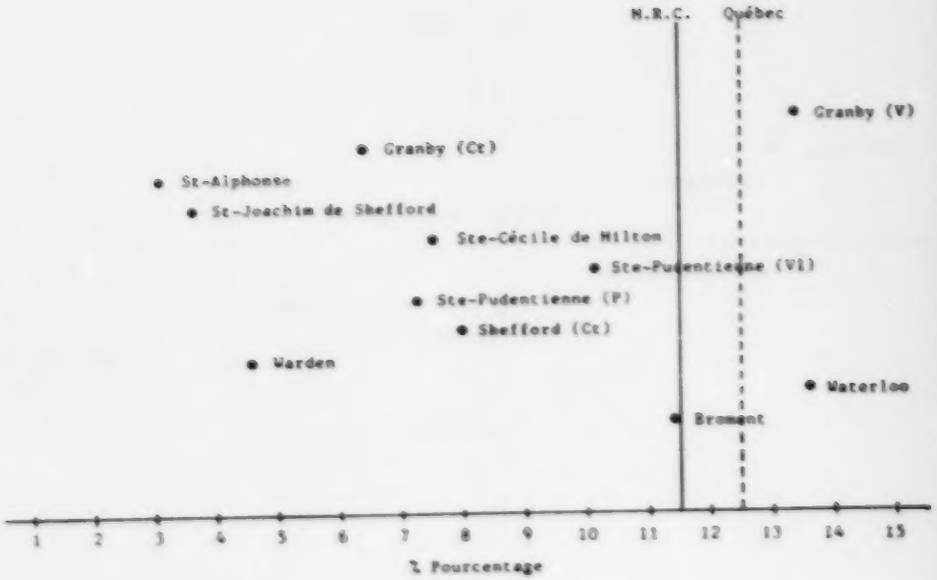

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 3

POURCENTAGE DES FAMILLES COMPOSEES DE 0 ENFANT

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

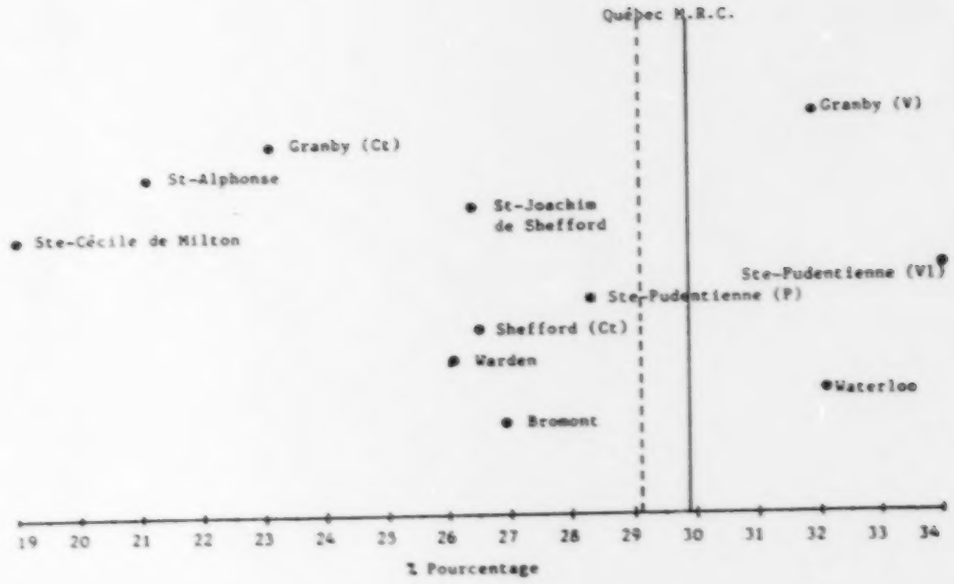

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 4

POURCENTAGE DES FAMILLES COMPSEES DE 1 ET 2 ENFANTS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

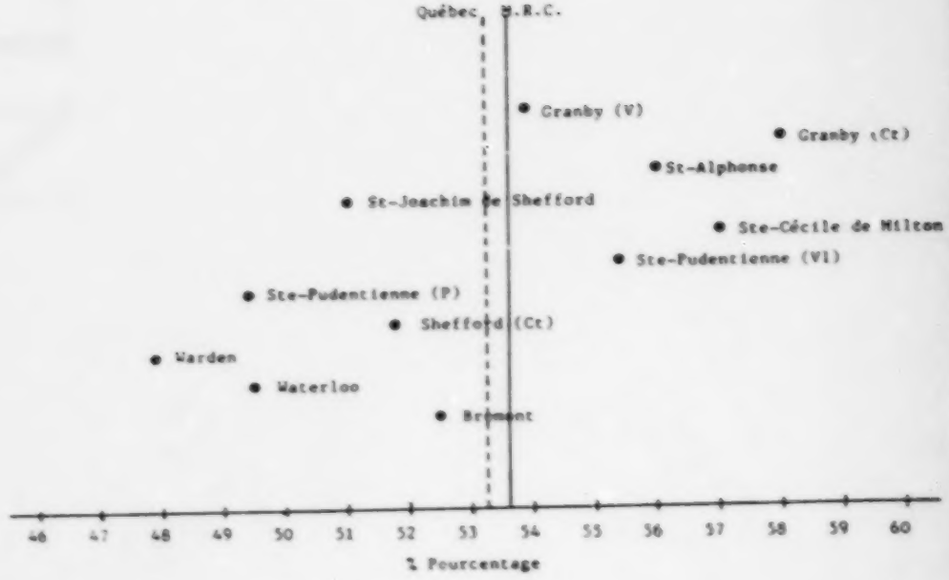

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 5

POURCENTAGE DES FAMILLES COMPOSEES DE 3 ET 4 ENFANTS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

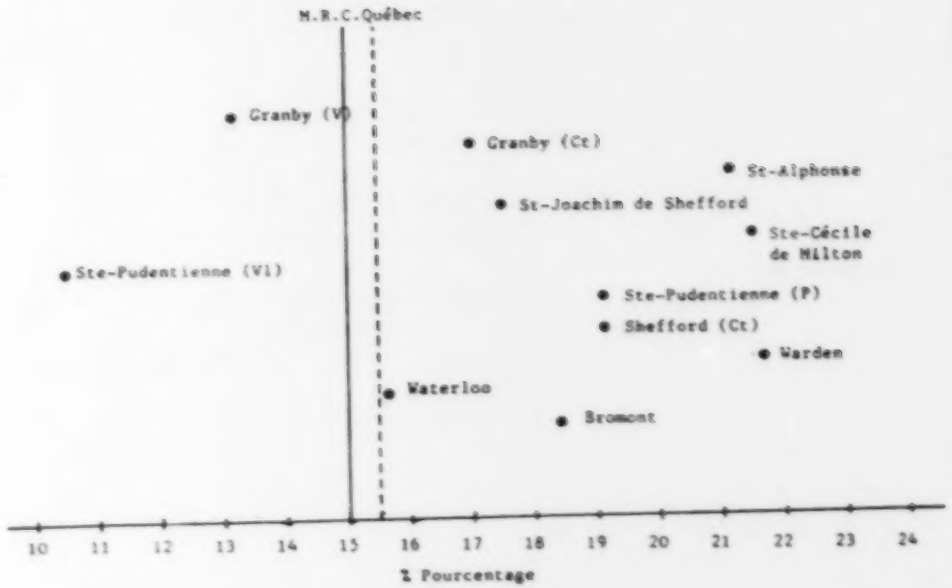

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 6

POURCENTAGE DES FAMILLES COMPOSEES DE 5 ENFANTS ET PLUS

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

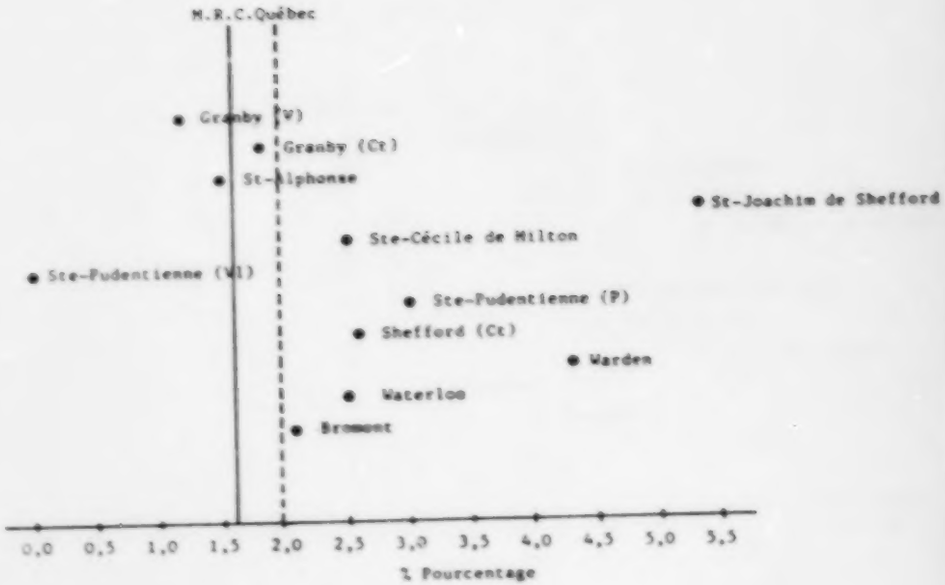

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 7

POURCENTAGE DES PETITES FAMILLES (2 ENFANTS ET MOINS)

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

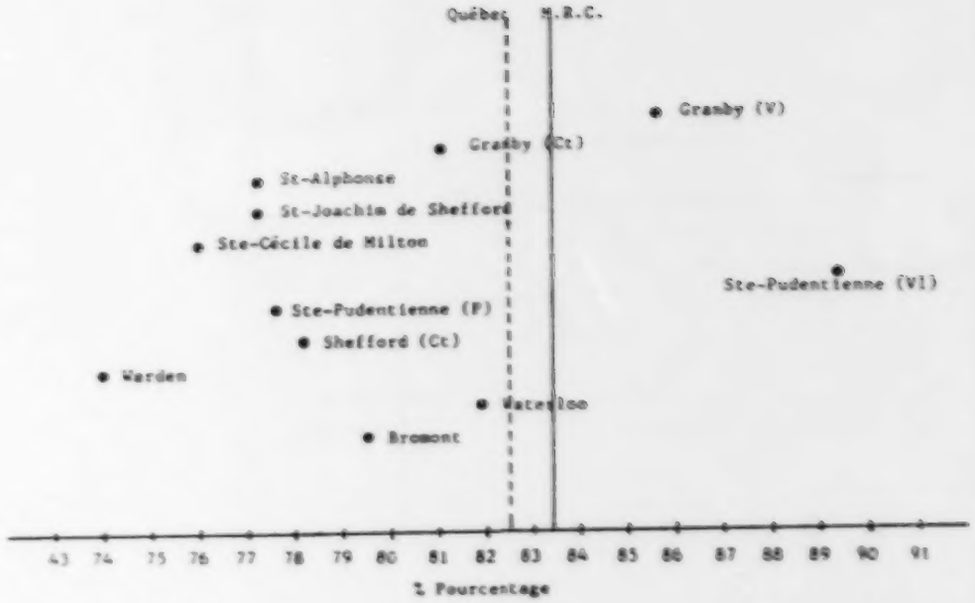

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 8

POURCENTAGE DES GRANDES FAMILLES (3 ENFANTS ET PLUS)

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

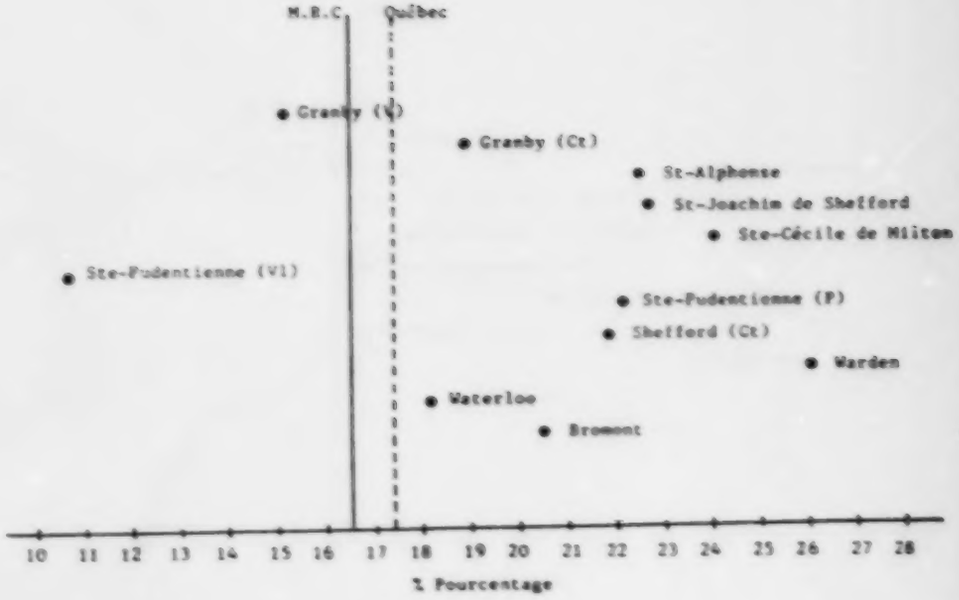

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 9

POURCENTAGE DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS DANS LA FAMILLE A LA MAISON

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

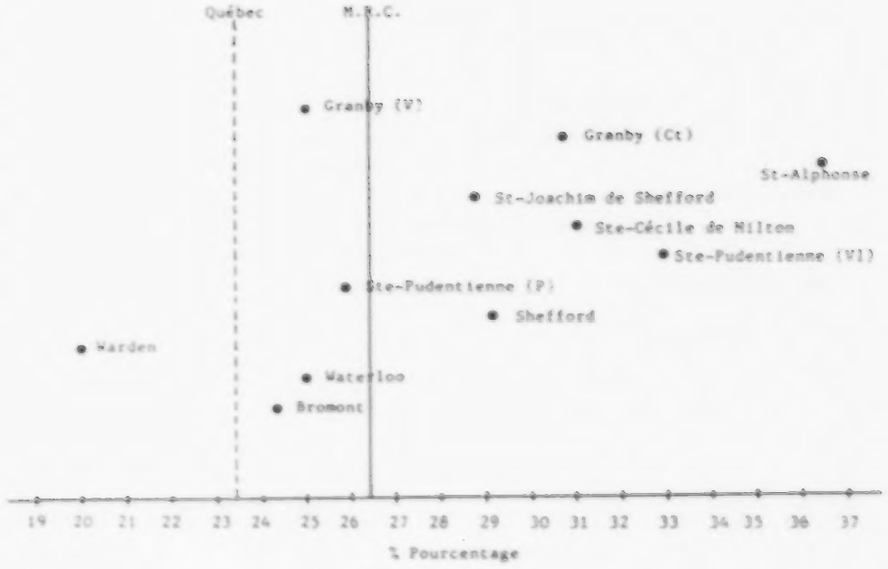

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 10

POURCENTAGE DES ENFANTS DE 6 A 14 ANS DANS LA FAMILLE A LA MAISON

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

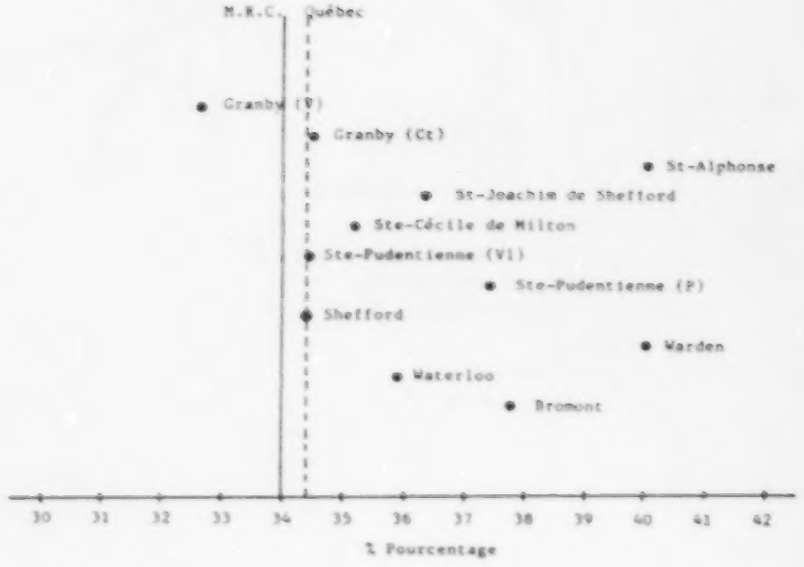

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 11

POURCENTAGE DES ENFANTS DE 15 A 17 ANS DANS LA FAMILLE A LA MAISON

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

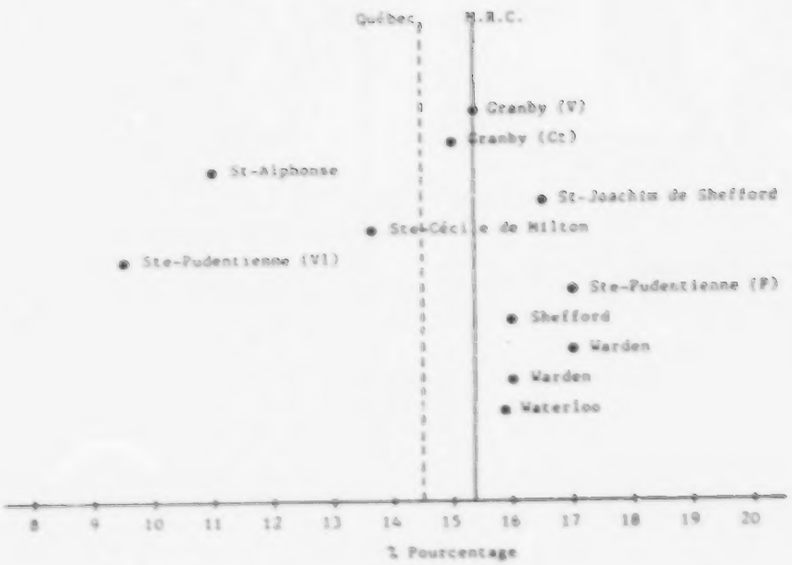

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 12

POURCENTAGE DES ENFANTS DE 18 A 24 ANS DANS LA FAMILLE A LA MAISON

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

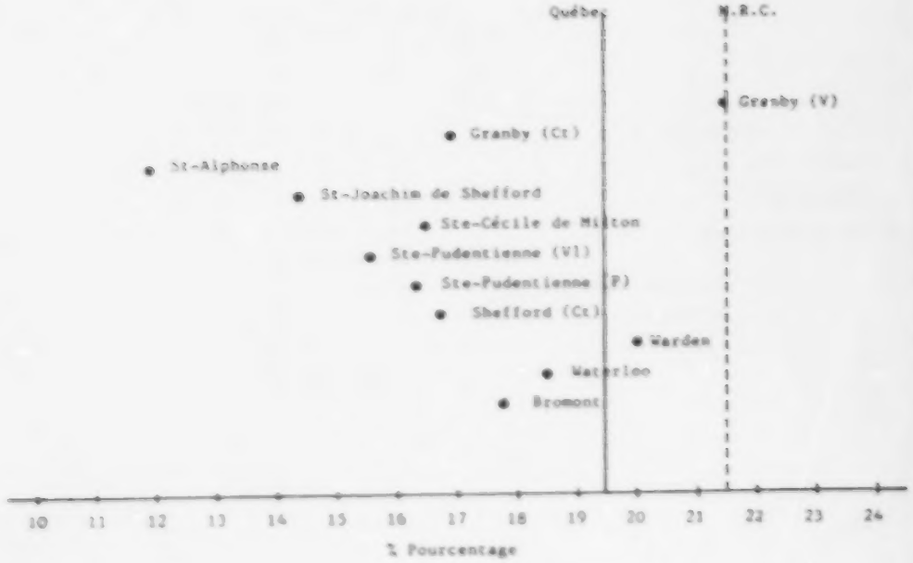

M.R.C. de la Haute-Yama. a

Figure 13

POURCENTAGE DES ENFANTS DE 25 ANS ET PLUS DANS LA FAMILLE A LA MAISON

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

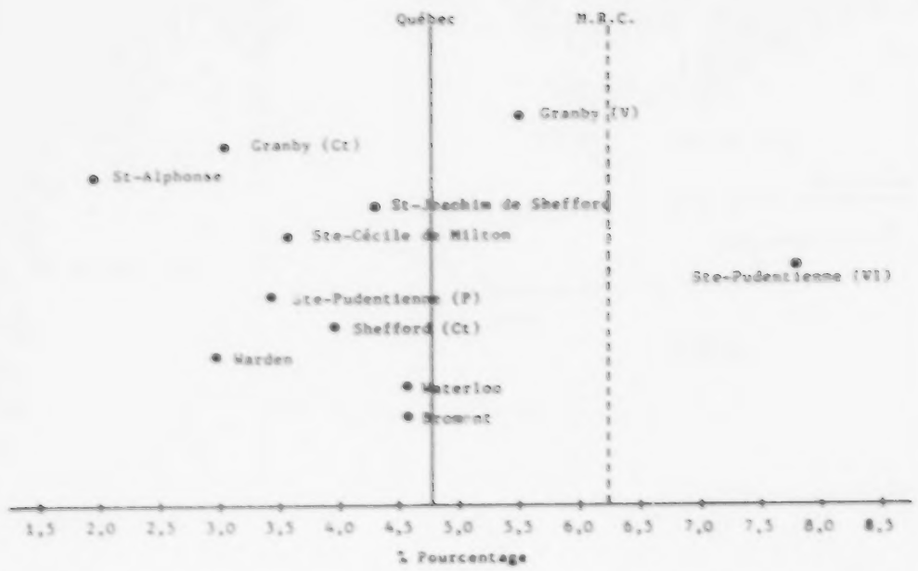

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 14

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR FAMILLE

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

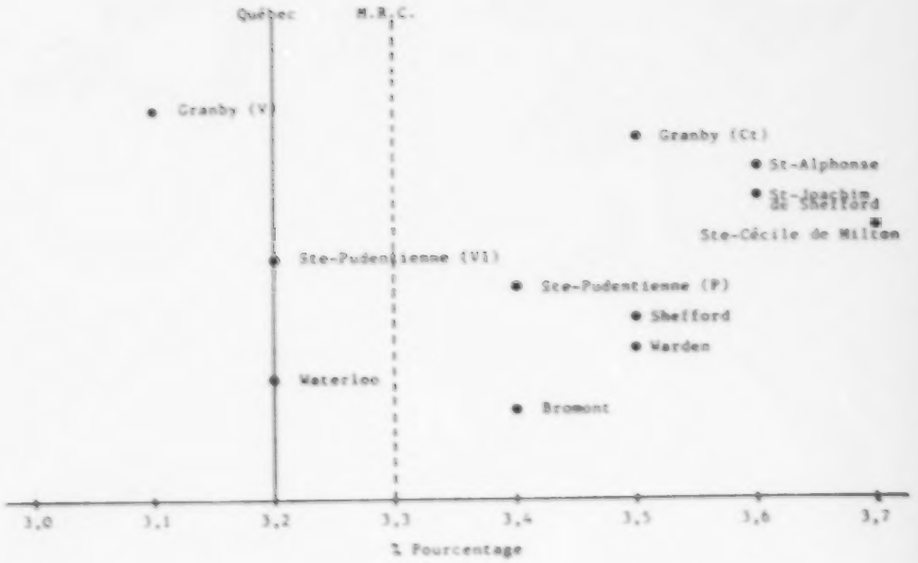

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Figure 15

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE

Position des municipalités locales par rapport à la M.R.C.

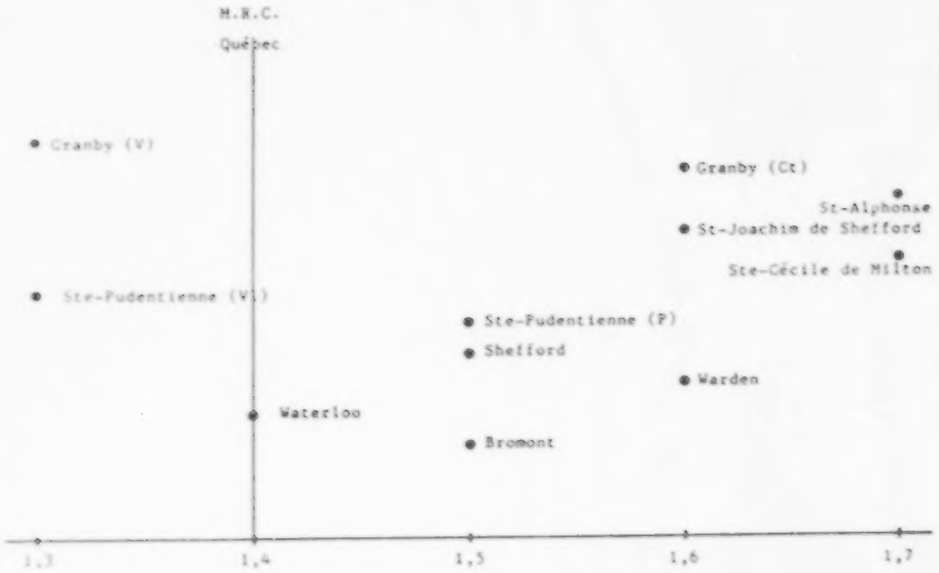

CHAPITRE III - ACTIVITÉS

SCOLARITÉ

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous analyserons les résultats globalement, c'est-à-dire sans tenir compte du sexe. Par la suite, nous analyserons les disparités qui peuvent exister entre les deux sexes.(1)

Dans chaque cas, les résultats de la M.R.C. sont comparés à ceux de la Province de Québec. Par la suite les résultats de chaque municipalité locale sont à leur tour comparés à la M.R.C. Pour mieux visualiser la situation quelques tableaux et figures ont été réalisés.

ANALYSE GLOBALE (SANS TENIR COMPTE DU SEXE)

Le tableau 1 présente le plus haut niveau de scolarité atteint selon les municipalités locales, la M.R.C. et la province.

---

(1) Avertissement: Les données citées dans cette étude proviennent de l'enquête de juin 1981. La situation peut avoir changé depuis le temps.

M.R.C. / Province de Québec

La population de la Province de Québec est plus scolarisée que celle de la M.R.C. En effet, on remarque que le pourcentage de la population ayant réalisé des études primaires et secondaires seulement est plus élevé dans la M.R.C. (75%) que dans la province (68%) (voir figure 1). La population provinciale a poursuivi ses études au niveau post-secondaire en plus grand nombre qu'à la M.R.C. Ainsi 19% de la population a réalisé des études non universitaires seulement comparativement à 17% pour la M.R.C. (voir figure 2); 6% des études universitaires sans grade comparativement à 4% pour la M.R.C. (voir figure 3); 7% des études universitaires avec grade comparativement à 4% pour la M.R.C. (voir figure 4).

Municipalités locales / M.R.C.

Afin de situer les municipalités locales par rapport à la M.R.C. nous avons établi 3 classes. La première classe renferme les municipalités locales qui sont nettement moins scolarisées que la M.R.C., la deuxième classe renferme les municipalités qui sont scolarisées comparativement à la M.R.C. et la troisième classe renferme celles qui sont nettement plus scolarisées que la M.R.C. (1)

---

(1) La répartition des municipalités par classe n'est pas scientifique. Elle est plutôt le résultat d'une analyse visuelle des figures 2 à 6.

M.R.C. de la Haute-Yamaska

Tableau no. 1 - **Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint**

	BROMONT (V) 1				GRANBY (V) 2				GRANBY (CT) 3				ST-ALPHONSE (P) 4				STE-CECILE-DE-MILTON (CT) 5				ST-JOACHIM-DE-[illegible] (P) 6			
	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%
ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES SEULEMENT	675	695	1370		10020	12150	22170		1640	1635	3275		295	335	630		495	415	910		300	310	610	
%	49%	51%		68%	45%	55%		74%	50%	50%		77%	47%	53%		75%	54%	46%		78%	49%	51%		79%
AUTRES ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES SEULEMENT	170	190	360		2855	2420	5275		400	270	670		115	60	175		96	60	156		30	30	65	
	47%	53%		18%	54%	46%		18%	60%	40%		16%	66%	34%		21%	61%	39%		14%	46%	46%		8%
ÉTUDES UNIVERSITAIRES SANS GRADE	90	55	145		770	510	1280		50	55	105		20	5	25		25	25	50		10	10	20	
	62%	38%		7%	60%	40%		4%	48%	52%		2%	80%	20%		3%	50%	50%		4%	50%	50%		3%
ÉTUDES UNIVERSITAIRES AVEC GRADE	95	45	140		910	400	1310		140	80	220		10	0	10		20	30	50		35	40	75	
	68%	32%		7%	69%	31%		4%	64%	36%		5%	100%	0%		1%	40%	60%		4%	47%	53%		10%
TOTAL POUR TOUTES LES ÉTUDES	1030	985	2015		14555	15480	30035		2230	2040	4270		440	400	840		635	530	1165		380	390	770	
	51%	49%		100%	48%	52%		100%	52%	48%		100%	52%	48%		100%	55%	45%		100%	49%	51%		100%

Source : Statistique Canada, recensement de juin 1981

STE-PUDENTIENNE (RL) 7				STE-PUDENTIENNE (P) 8				SHEFFORD (CT) 9				WARDEN (RI) 10				WATERLOO (Y) 11				M R C				QUEBEC PROVINCE			
H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%	H	F	LES 2 SEXES	%
255 44%	325 56%	580	89%	600 54%	510 46%	1110	83%	785 51%	765 49%	1550	76%	160 57%	120 43%	280	86%	1300 46%	1555 54%	2855	80%	16525 47%	18815 53%	35340	75%	1 554 215 47%	1 786 850 53%	3 341 065	68%
30 60%	20 40%	50	8%	100 63%	60 37%	160	12%	170 58%	125 42%	295	15%	35 87%	5 13%	40	12%	280 54%	235 46%	515	14%	4205 36%	3475 45%	7760	17%	482 765 52%	448 310 48%	931 075	19%
15 75%	5 25%	20	3%	10 50%	10 50%	20	2%	60 60%	40 40%	100	5%	0	5 100%	5	2%	50 38%	80 62%	130	4%	1100 58%	800 42%	1900	4%	168 390 53%	151 690 47%	320 080	6%
0	0	0	0%	30 75%	10 25%	40	3%	45 50%	45 50%	90	4%	0 0%	0 100%	0	0%	50 71%	20 29%	70	2%	1335 67%	670 33%	2005	4%	222 105 63%	128 750 37%	350 855	7%
300 46%	350 54%	650	100%	740 56%	590 44%	1330	100%	1060 52%	975 48%	2035	100%	195 60%	130 40%	325	100%	1680 47%	1890 53%	3570	100%	23245 49%	23760 51%	47005	100%	2 427 475 49%	2 515 600 51%	4 943 075	100%

Tableau 2 - Regroupement des municipalités selon le degré de scolarité

1	Municipalités qui sont nettement moins scolarisées que la M.R.C	Ste-Cécile de Milton Ste-Pudentienne (Vl) Ste-Pudentienne (P) Warden Waterloo
2	Municipalités qui sont scolarisées de façon comparable à la M.R.C.	Granby (V) Granby (Ct) St-Alphonse Shefford (Ct)
3	Municipalités qui sont nettement plus scolarisées que la M.R.C.	Bromont

La municipalité du Village de Sainte-Pudentienne semble être la moins scolarisée de la M.R.C. En effet 89% de sa population n'a réalisé que des études primaires et secondaires seulement comparativement à 75% pour la M.R.C., c'est le plus haut pourcentage de la M.R.C. (voir figure 1); 8% seulement a réalisé des études non universitaires seulement comparativement à 17% pour la M.R.C., c'est le plus faible pourcentage de la M.R.C. (voir figure 2); 3% a réalisé des études universitaires sans grade comparativement à 4% pour la M.R.C., c'est le deuxième plus faible pourcentage de la M.R.C. (voir figure 3); 0% a réalisé des études universitaires avec grade comparativement à 4% pour la M.R.C. (voir figure 4). Pour l'ensemble des études universitaires (avec ou sans grade), le Village de Sainte-Pudentienne obtient le deuxième plus faible pourcentage avec 3% comparativement à 8% pour la M.R.C. et 13% pour l'ensemble de la province (voir figure 5).

La situation de la Paroisse de Sainte-Pudentienne et du Village de Warden s'apparente à celle du Village de Sainte-Pudentienne. La Ville de Waterloo se détache quelque peu de ces trois municipalités.

Les municipalités de la Ville de Granby, du Canton de Granby, de la Paroisse de Saint-Alphonse et du Canton de Shefford font partie de la deuxième classe. Après la Ville de Bromont, la Ville de Granby est la municipalité où le pourcentage de la population n'ayant fait que des études primaires et secondaires est le plus faible (voir figure 1). Après la Paroisse de Saint-Alphonse, la Ville de Granby est la municipalité où le pourcentage de la population ayant fait des études non universitaires seulement est le plus élevé (voir figure 2). Quant aux études universitaires, la Ville de Granby possède le même taux que la M.R.C. (voir figures 3, 4 et 5).

La Paroisse de Saint-Alphonse est la municipalité où le pourcentage

de sa population ayant fait des études non universitaires seulement est le plus élevé de la M.R.C. soit 21% comparativement à 17% pour la M.R.C et 19% pour la province (voir figure 2). Cependant la Paroisse de Saint-Alphonse est, après les Villages de Sainte-Pudentienne et de Warden, la municipalité où le pourcentage de sa population ayant réussi des études universitaires avec grade est le plus faible de la M.R.C. soit 1% comparativement à 4% pour la M.R.C. (voir figure 4).

Il n'est pas étonnant de retrouver dans cette classe les municipalités de la Ville et du Canton de Granby puisque celles-ci représentent 73% de la population de 15 ans et plus de la M.R.C. Par conséquent, les résultats de la M.R.C. tendent vers les résultats de ces deux municipalités.

La population de la Ville de Bromont est la plus scolarisée de la M.R.C. Seulement 68% de la population n'a réalisé que des études primaires et secondaires seulement comparativement à 75% pour la M.R.C., c'est le pourcentage le plus faible de la M.R.C. (voir figure 1). Il semblerait que la population de la Ville de Bromont ait poursuivi ses études à un degré plus élevé que celui des autres municipalités. Ainsi 18% de sa population a réalisé des études non universitaires seulement comparativement à 17% pour la M.R.C., c'est le deuxième meilleur pourcentage (voir figure 2). 7% a réalisé des études universitaires sans grade comparativement à 4% pour la M.R.C., c'est le meilleur pourcentage (voir figure 3). 7% a réalisé des études universitaires avec grade comparativement à 4% pour la M.R.C., c'est le deuxième meilleur pourcentage (voir figure 4). Pour l'ensemble des études universitaires (avec ou sans grade) c'est la Ville de Bromont qui obtient le plus fort pourcentage avec 14% comparativement à 8% pour la M.R.C. et 13% pour la province (voir figure 5).

Quant à la municipalité de la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford, sa situation est plutôt exceptionnelle. C'est la municipalité où:

- le pourcentage de sa population ayant réalisé que des études primaires et secondaires est assez élevé: 79% (M.R.C.: 75%) (voir figure 1)
- le pourcentage de sa population ayant réalisé des études non universitaires est le plus faible de la M.R.C.: 8% (M.R.C. 17%) (voir figure 2)

Paradoxalement à cela, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford est la municipalité où:

- le pourcentage de sa population ayant réalisé des études universitaires avec grade est le plus élevé de la M.R.C. soit 10% (M.R.C. 4%) (voir figure 4)

Au niveau des études universitaires avec ou sans grade, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford se situe au deuxième rang après la Ville de Bromont (voir figure 5).

La répartition de la population en ce qui concerne le plus haut niveau de scolarité atteint est plutôt excentrique. Pour cette raison, il nous a semblé assez risqué d'inclure cette municipalité dans une classe.

ANALYSE SELON LE SEXE

Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser la sous-représentation ou la sur-représentation d'un sexe par rapport à l'autre.

Méthodologie

Il nous semble important de présenter la méthodologie utilisée pour illustrer la sous-représentation d'un sexe par rapport à l'autre. Nous ne pouvions pas utiliser le pourcentage absolu de chaque groupe dans une municipalité parce que:

1. La population n'est pas répartie également entre les deux sexes, par exemple dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton il y a 55% d'hommes.
2. Le poids d'un sexe par rapport à l'autre varie d'une municipalité à l'autre, par exemple dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton il y a 55% d'hommes tandis que dans le Village de Warden il y a 47% d'hommes.

Pour ces raisons nous avons dû utiliser, pour illustrer le plus précisément possible la sous-représentation d'un sexe par rapport à l'autre, l'écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études dans un groupe et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus dans cette municipalité.

Après avoir établi l'écart de la M.R.C., nous déterminons celui de chaque municipalité. Par la suite, nous positionnons les municipalités sur les figures.

Un exemple nous permettra de mieux comprendre la méthodologie:
Etudes universitaires avec grade universitaire dans la M.R.C.
La population de 15 ans et plus est composée de 51% de femmes (voir tableau 1). Parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires avec grade on serait donc en droit de s'attendre à ce qu'il y ait 51% de femmes. Cependant, les résultats démontrent qu'il n'y a que 33% de femmes. Les femmes sont donc sous-représentées dans ce groupe, l'écart étant de 18%.

Cette information est reportée sur la figure 9. Pour chaque municipalité le processus précédent est répété. Chaque municipalité possède son écart qui est aussi reporté sur la figure 9. La différence entre les écarts nous permet d'établir des comparaisons.

Ainsi selon la figure 9 on peut dire que les femmes sont plus "sous-représentées" au niveau des études universitaires avec grade au Village de Warden (-40%) qu'au Canton de Granby. Dans le Canton de Sainte-Cécile de Milton, les femmes sont "sur-représentées" (+15%) ce qui signifie à l'inverse que les hommes sont "sous-représentés" (-15%).

Réflexion

D'après nous, l'idéal serait que la population de sexe masculin ou féminin soit représentée dans un niveau de scolarité selon le poids qu'elle représente dans la population de 15 ans et plus. C'est-à-dire que l'écart entre le pourcentage d'un sexe parmi les personnes ayant réalisé des études à un certain niveau et le pourcentage de ce sexe chez la population totale de 15 ans et plus devrait, idéalement, être égal à 0, exemple: si 40% de la population de 15 ans et plus est composée de femmes, il nous semble normal que 40% des personnes ayant réalisé des études universitaires soient également des femmes. Si ce dernier pourcentage est de 25%, les femmes sont donc sous-représentées. Si celui-ci est de 45%, les femmes sont sur-représentées (ou le corollaire: les hommes sont sous-représentés).

Province de Québec

Les femmes sont moins scolarisées que les hommes au Québec. Voilà la première constatation que l'on peut faire. En effet, selon les figures 6 à 10, on remarque que les femmes sont sur-représentées au niveau des études primaires et secondaires seulement (écart de 2%), sous-représentées au niveau des études non universitaires seulement (écart de 3%), sous-représentées au niveau des études universitaires sans grade (écart de 4%) et finalement sous-représentées au niveau des études universitaires avec grade (écart de 14%). C'est à ce dernier niveau que les femmes sont le plus sous-représentées.

M.R.C. / Province de Québec

Les femmes sont encores moins scolarisées que les hommes dans la M.R.C. Si les femmes sont moins scolarisées que les hommes au Québec, elles le sont encore moins au niveau de la M.R.C. A l'exclusion des études primaires et secondaires seulement où l'écart est identique (2%) (voir figure 6), dans tous les autres niveaux l'écart est plus grand dans la M.R.C. Au niveau des études non universitaires seulement l'écart est de 6% comparativement à 3% pour la Province de Québec (voir figure 7). Au niveau des études universitaires sans grade, l'écart est de 9% comparativement à 4% pour la Province de Québec (voir figure 8) et finalement au niveau des études universitaires avec grade, l'écart est de 18% comparati-

vement à 14% pour la Province de Québec (voir figure 9). On remarque encore ici que c'est à ce niveau que les femmes sont les plus sous-représentées.

Municipalité locale / M.R.C.

Afin de situer les municipalités locales par rapport à la M.R.C., nous avons établi trois classes. La première classe renferme les municipalités où les femmes sont fortement moins scolarisées que les hommes; la classe 2 représente les municipalités où les femmes sont beaucoup moins scolarisées que les hommes (la M.R.C se situe à l'intérieur de cette classe). La troisième classe représente les municipalités où les femmes sont moins ou plus scolarisées que les hommes.

Tableau 3 - Regroupement des municipalités selon le degré de scolarité des femmes

1	Les femmes sont beaucoup moins scolarisées que les hommes	Ste-Pudentienne (Vl) St-Alphonse
2	Les femmes sont moins scolarisées que les hommes	Bromont Granby (V) Ste-Pudentienne (P) Waterloo
3	Les femmes sont légèrement moins ou plus scolarisées que les hommes	Granby (Ct) St-Joachim Shefford Ste-Cécile Warden

C'est dans la Paroisse de Saint-Alphonse que les femmes sont les moins scolarisées de la M.R.C. par rapport aux hommes. Les femmes sont sur-représentées au niveau des études primaires et secondaires seulement, l'écart est de 5%, c'est le plus haut de la M.R.C. (voir figure 6). Les femmes sont sous-représentées:

1. Au niveau des études non universitaires seulement:
   - écart de 14%
   - c'est le deuxième plus haut de la M.R.C. (voir figure 7)
2. Au niveau des études universitaires sans grade:
   - écart de 28%
   - c'est le deuxième plus haut de la M.R.C. (voir figure 8)
3. Au niveau des études universitaires avec grade:
   - écart de 48%
   - c'est le deuxième plus haut de la M.R.C. (voir figure 9)

Le Village de Sainte-Pudentienne offre approximativement la même image que le Village de Saint-Alphonse.

Au niveau des études primaires et secondaires seulement et des études non universitaires seulement, le Canton de Granby s'apparente à la M.R.C. Cependant, en ce qui concerne les études universitaires, la situation est différente. Au niveau des études universitaires sans grade, l'écart est de +4% (M.R.C. -9%), soit une sur-représentation des femmes; avec grade, l'écart est de -12% (M.R.C. -18%) (voir figures 6 à 9).

Le Canton de Shefford s'apparente beaucoup à la M.R.C. à l'exclusion des études universitaires avec grade où l'écart est de +2% (M.R.C. -18%), soit une sur-représentation de femmes à ce niveau (voir figure 9).

C'est au Canton de Sainte-Cécile de Milton que les femmes sont les plus scolarisées de la M.R.C. par rapport aux hommes. Le Canton de Sainte-Cécile de Milton offre, après le Village de Saint-Joachim, la plus faible sur-représentation des femmes au niveau des études primaires et secondaires avec un écart de +1% comparativement à +2% pour la M.R.C. (voir figure 6). Au niveau des études non universitaires seulement, Le Canton de Sainte-Cécile de Milton possède un écart semblable à celui de la M.R.C., soit -6% (voir figure 7). C'est au niveau des études universitaires sans grade et avec grade que la population féminine se détache le plus des autres municipalités et de la M.R.C. avec des écarts de +5% et +15% respectivement comparativement à -9% et -18% pour la M.R.C.

Le Village de Warden est un cas plutôt spécial. D'une part, les femmes sont sur-représentées au niveau des études primaires et secondaires seulement avec un écart de 3% (deuxième plus haut dans la M.R.C.) et sous-représentées largement au niveau des études non universitaires seulement avec l'écart le plus élevé de la M.R.C., soit -26% et d'autre part, elles sont largement sur-représentées au niveau des études universitaires sans grade avec l'écart le plus haut de la M.R.C., soit +60%. En nombre absolu, cinq (5) femmes ont réalisé de telles études comparativement à aucun homme (voir figures 6, 7 et 8).

La Paroisse de Saint-Joachim de Shefford présente une légère sous-représentation des femmes par rapport aux hommes au niveau des

études non universitaires seulement, soit un écart de -5% (voir figure 7).

Dans le Village de Saint-Joachim de Shefford, les femmes sont représentées au niveau des différents degrés de scolarité selon le poids qu'elles représentent dans la population de 15 ans et plus, sauf au niveau des études non universitaires seulement où l'écart est de -5% (voir figure 7).

FIGURE 1

POURCENTAGE DE LA POPULATION
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
PRIMAIRES OU SECONDAIRES SEULEMENT

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

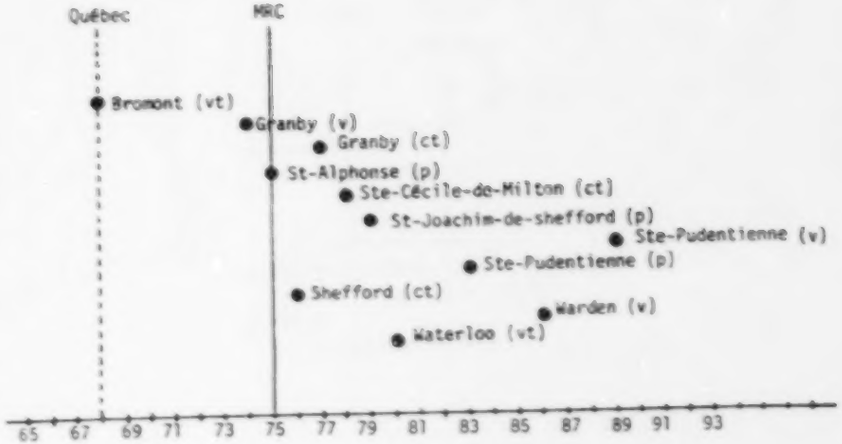

Pourcentage de la population (%)

FIGURE 2

POURCENTAGE DE LA POPULATION
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
NON UNIVERSITAIRES SEULEMENT

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

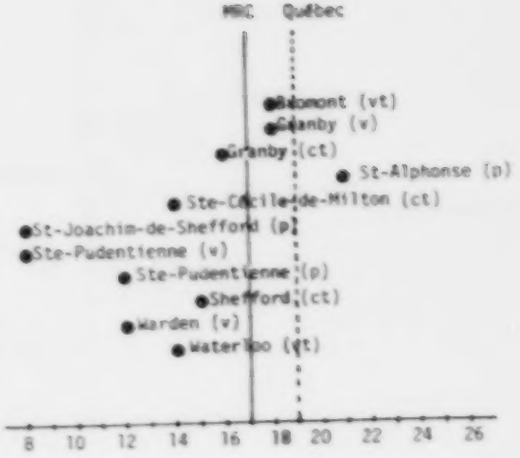

Pourcentage de la population (%)

FIGURE 3

POURCENTAGE DE LA POPULATION
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES SANS GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

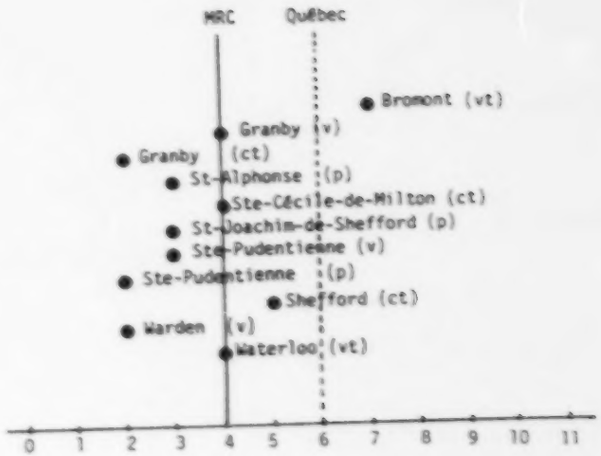

Pourcentage de la population (%)

FIGURE 4

POURCENTAGE DE LA POPULATION
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES AVEC GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

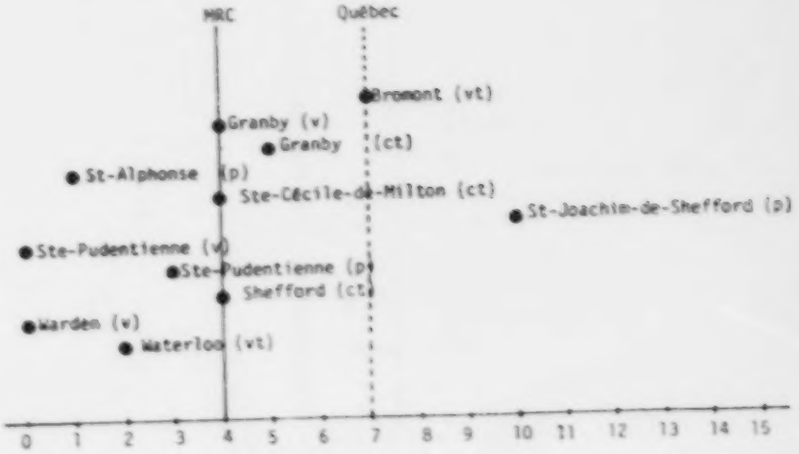

Pourcentage de la population (%)

FIGURE 5

POURCENTAGE DE LA POPULATION
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES AVEC GRADE OU SANS GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

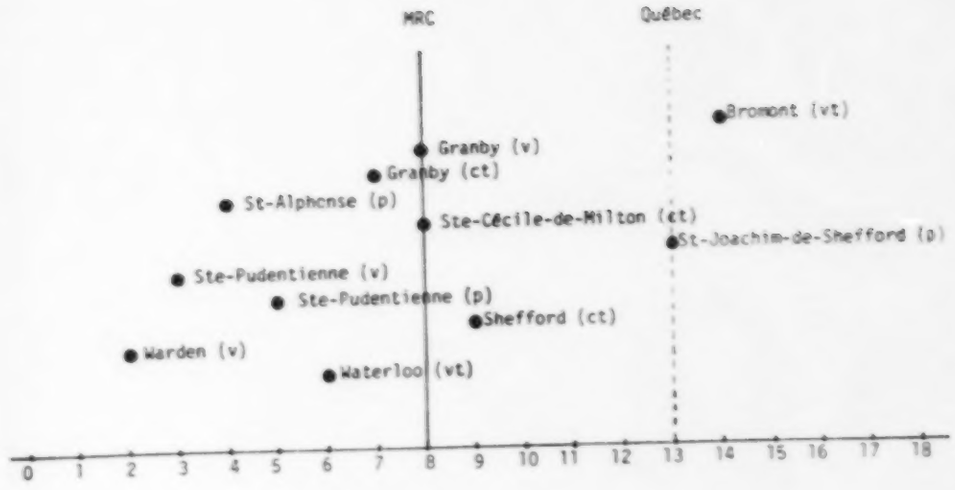

Pourcentage de la population (%)

FIGURE 6

POURCENTAGE DES FEMMES
PARMI LES PERSONNES AYANT RÉALISÉ DES
ÉTUDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES SEULEMENT

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

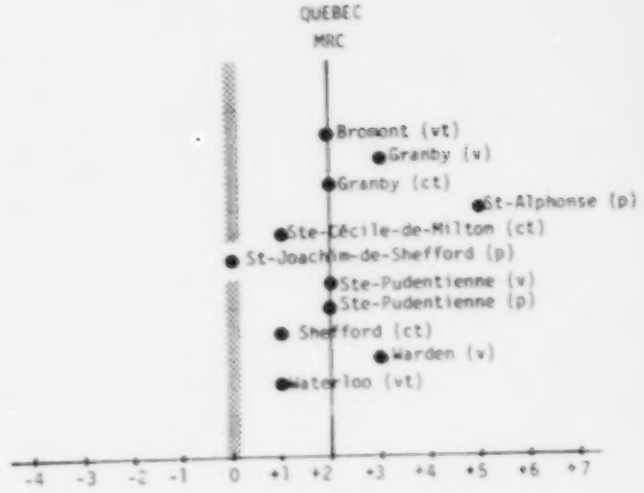

Écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études primaires et secondaires seulement et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus.

FIGURE 7

POURCENTAGE DES FEMMES
PARMI LES PERSONNES AYANT RÉALISÉ DES
ÉTUDES NON UNIVERSITAIRES SEULEMENT

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

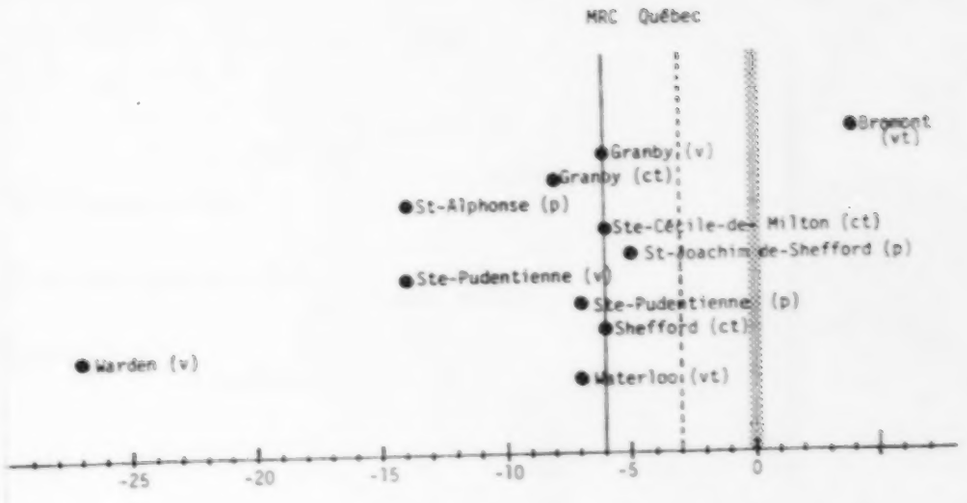

Écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études non universitaires seulement et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus.

FIGURE 8

POURCENTAGE DES FEMMES
PARMI LES PERSONNES AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SANS GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

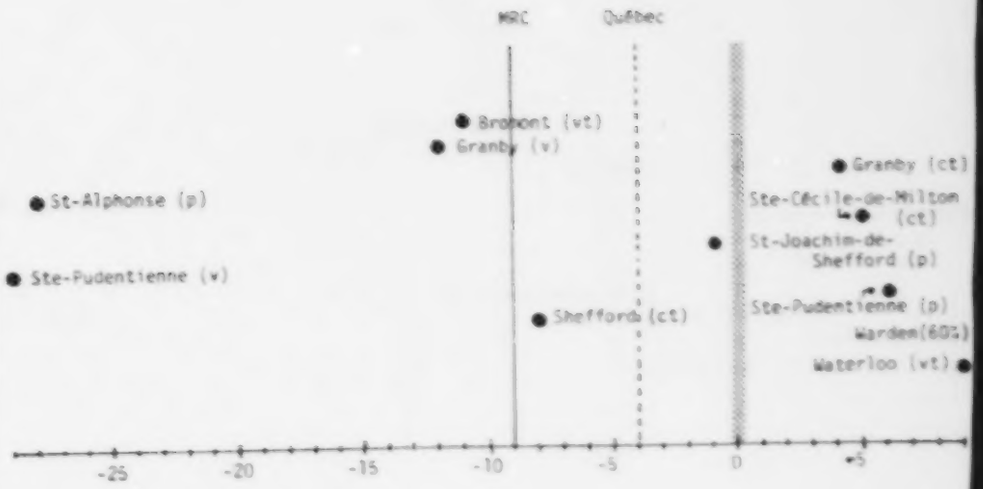

Écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires sans grade universitaire et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus.

FIGURE 9

POURCENTAGE DES FEMMES
PARMI LES PERSONNES AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES AVEC GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

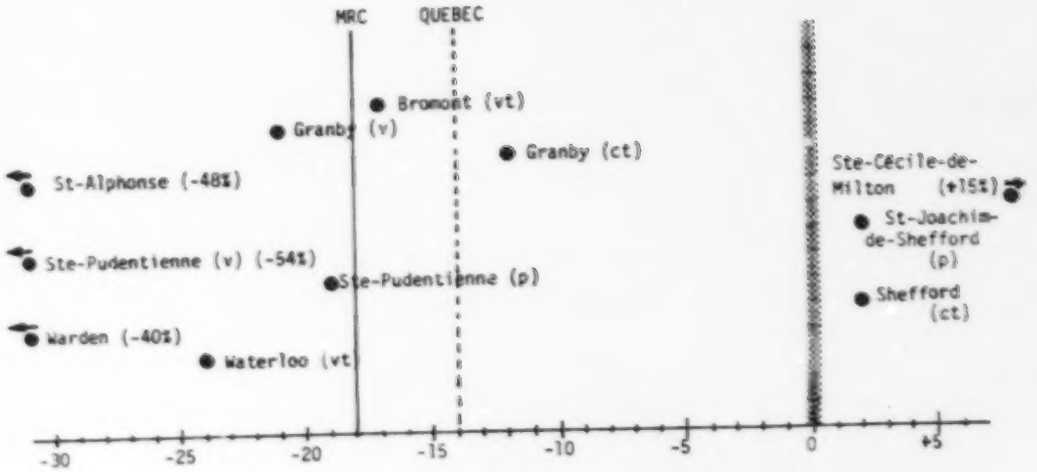

Écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires avec grade universitaires et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus.

FIGURE 10

POURCENTAGE DES FEMMES
AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
AVEC GRADE OU SANS GRADE UNIVERSITAIRE

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

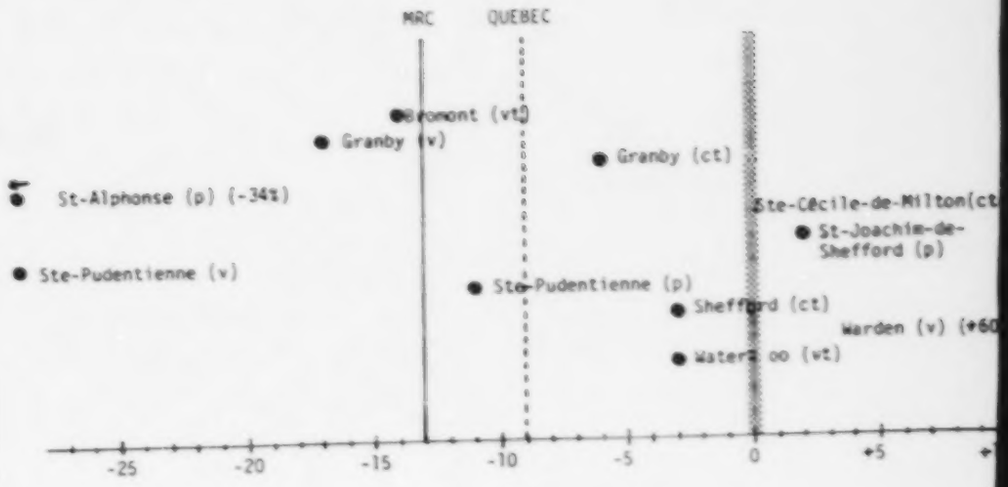

Écart entre le pourcentage des femmes parmi les personnes ayant réalisé des études universitaires avec ou sans grade universitaire et le pourcentage des femmes chez la population de 15 ans et plus.

TAUX D'ACTIVITÉ

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous analyserons les résultats globalement, c'est-à-dire sans tenir compte du sexe. Dans un deuxième temps, les résultats seront analysés selon le sexe et finalement, nous analyserons les disparités qui peuvent exister entre les deux (2) sexes. (1)

Dans chaque cas, les résultats de la M.R.C. seront comparés à ceux du Québec. Par la suite, les résultats de chaque municipalité locale seront à leur tour comparés à la M.R.C. Pour mieux visualiser les écarts, quelques tableaux et figures ont été réalisés.

---

* Avertissement: Les données citées dans cette étude proviennent de l'enquête de juin 1981. La situation peut avoir changé depuis cette date.

ANALYSE GLOBALE (SANS TENIR COMPTE DU SEXE)

Le tableau 1 illustre le taux d'activité pour les deux (2) sexes selon les municipalités locales, la M.R.C. et la province.

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 1 que la M.R.C. possède un taux d'activité légèrement supérieur à celui du Québec. M.R.C.: 64,0% et Québec 61,3% (Ecart: 2,7%)

Municipalités locales / M.R.C.

Afin de situer les municipalités locales par rapport à la M.R.C., nous avons établi trois (3) classes (1). La première classe renferme les municipalités locales qui possèdent un taux d'activité nettement inférieur à celui de la M.R.C.; la deuxième classe renferme les municipalités locales qui possèdent un taux d'activité

---

(1) La répartition des municipalités locales par classe n'est pas scientifique. Elle est plutôt le résultat d'une analyse visuelle des figures 2 à 5.

TABLEAU 1 TAUX D'ACTIVITÉ

	2 SEXES	HOMME	FEMME	ECART ENTRE LE TAUX MASCULIN & FEMININ
BROMONT (V)	65.8%	77.3%	53.3%	24.0%
GRANBY (V)	64.0%	77.4%	51.3%	26.1%
GRANBY (CT)	66.4%	81.4%	50.2%	31.2%
ST-ALPHONSE (P)	66.7%	85.0%	50.0%	35.0%
STE-CECILE-DE-MILTON (CT)	63.2%	77.8%	45.7%	32.1%
ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD (P)	71.8%	82.9%	59.7%	23.2%
STE-PUDENTIENNE (VL)	59.7%	71.2%	50.0%	21.2%
STE-PUDENTIENNE (P)	68.0%	80.4%	52.5%	27.9%
SHEFFORD (CT)	61.9%	73.5%	49.0%	24.5%
WARDEN (VL)	68.7%	84.6%	42.9%	41.7%
WATERLOO (V)	59.6%	74.4%	45.9%	28.5%
MRC	64.0%	77.7%	50.7%	27.0%
PROVINCE	61.3%	75.8%	47.5%	28.3%

Source: Statistique Canada, recensement de Juin 1981

qui s'apparente à celui de la M.R.C. et la troisième classe renferme les municipalités locales qui possèdent un taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C.

Tableau 2 - Regroupement des municipalités locales selon leur taux d'activité (les deux (2) sexes)

1	Taux d'activité nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Waterloo Ste-Pudentienne (Vl)
2	Taux d'activité qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Shefford (Ct) Ste-Cécile de Milton Granby (V) Bromont
3	Taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Granby (Ct) St-Alphonse Ste-Pudentienne (P) Warden St-Joachim de Shefford

La Ville de Waterloo et le Village de Sainte-Pudentienne possèdent le taux d'activité le plus bas de la M.R.C. (59,6% et 59,7%) (Voir figure 1).

Le Village de Saint-Joachim de Shefford possède le taux d'activité le plus haut de la M.R.C. soit: 71,8% (voir figure 1).

On remarque qu'un peu moins de la moitié des municipalités locales (5/11) possèdent un taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C.

ANALYSE SELON LE SEXE (HOMME)

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 2 que la M.R.C. possède un taux d'activité masculin légèrement supérieur à celui de la province. M.R.C.: 77,7%, Québec 75,8%; (Ecart: 1,9%)

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 3 - Regroupement des municipalités locales selon leur taux d'activité (homme)

1	Taux d'activité nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (Vl) Shefford (Ct) Waterloo
2	Taux d'activité qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Granby (V) Ste-Cécile de Milton Bromont
3.	Taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (P) Granby (Ct) St-Joachim de Shefford Warden

Le Village de Sainte-Pudentienne possède le taux d'activité le plus faible de la M.R.C. (71,2%) (voir figure 2).

Les Villages de Saint-Alphonse et de Warden possèdent le taux d'activité masculin le plus élevé de la M.R.C. (85,0% et 84,6%) (voir figure 2).

Le regroupement des municipalités locales selon le taux d'activité

masculin est approximativement identique à celui des deux (2) sexes. Une seule municipalité a changé de classe: Shefford qui est passé de la classe 2 à la classe 1.

ANALYSE SELON LE SEXE (FEMME)

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 3 que la M.R.C. possède un taux d'activité féminin quelque peu supérieur à celui du Québec. M.R.C.: 50,7%, Québec: 47,5%. (Ecart: 3,2%)

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 4 - Regroupement des municipalités locales selon leur taux d'activité (femme)

1	Taux d'activité nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Warden Ste-Cécile de Milton Waterloo
2	Taux d'activité qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Shefford (Ct) Ste-Pudentienne (Vl) St-Alphonse Granby (Ct) Granby (V) Ste-Pudentienne (P)
3	Taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Bromont St-Joachim

Le Village de Warden est la municipalité où le taux d'activité féminin est le plus faible de la M.R.C., soit 42,9% (voir figure 3).

La Paroisse de Saint-Joachim de Shefford possède le taux d'activité féminin le plus élevé de la M.R.C., soit 59,7% (voir figure 3).

Il existe de grandes différences entre ce tableau et les deux (2) tableaux précédents. La plus importante est sans aucun doute le Village de Warden. Cette municipalité possède, au niveau des deux (2) sexes et des hommes seuls, un taux d'activité nettement supérieur à celui de la M.R.C. tandis qu'au niveau des femmes, le taux d'activité est nettement inférieur à celui de la M.R.C.

Le chapitre suivant nous permettra justement d'évaluer la différence qu'il existe entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin.

ANALYSE DE L'ÉCART DES DEUX (2) TAUX D'ACTIVITÉ (MASCULIN ET FÉMININ)

Le tableau 1 présente l'écart entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin.

Province de Québec

On remarque au niveau de la province que le taux d'activité masculin est largement supérieur au taux féminin, l'écart est de 28,5% (voir figure 4). Idéalement, si les deux (2) sexes étaient aussi favorisés l'un que l'autre sur le marché du travail, l'écart devrait être "0". Les hommes sont donc largement plus favorisés que les femmes sur le marché du travail.

M.R.C. / Province de Québec

La situation de la M.R.C. se rapproche beaucoup de celle de la province. L'écart entre les deux (2) taux d'activité est également très élevé, soit 27% (voir figure 4).

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 5 - Regroupement des municipalités locales selon l'écart entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin.

1	Ecart entre les taux nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (Vl) St-Joachim de Shefford Bromont Shefford
2	Ecart entre les taux qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Granby (V) Ste-Pudentienne (P) Waterloo
3	Ecart entre les taux nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Granby (Ct) Ste-Cécile de Milton St-Alphonse Warden

Le Village de Sainte-Pudentienne est la municipalité où l'écart entre le taux d'activité masculin et le taux d'activité féminin est le plus faible de la M.R.C., soit 21,2%. Il faut noter cependant, que c'est quand même un écart considérable (voir figure 4).

Le Village de Warden est la municipalité où l'écart est le plus considérable de la M.R.C., soit 41,7% (voir figure 4).

FIGURE 1

TAUX D'ACTIVITÉ (SELON LES 2 SEXES)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

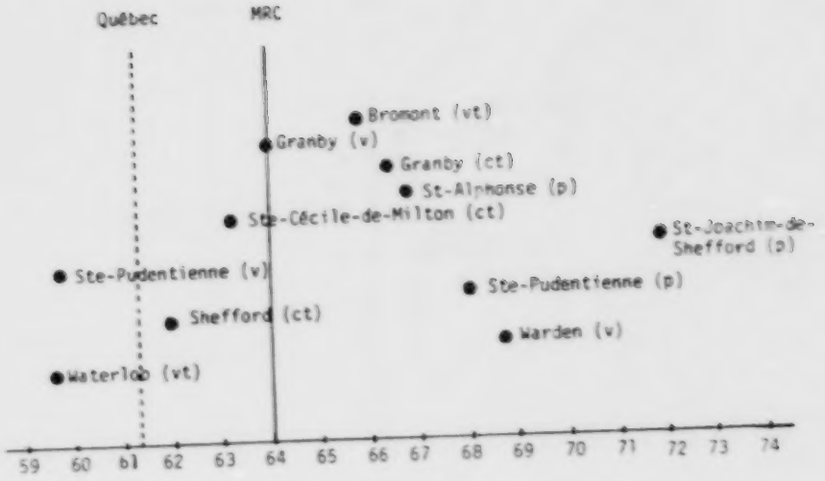

Taux d'activité (%)

FIGURE 2

TAUX D'ACTIVITÉ (HOMME)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

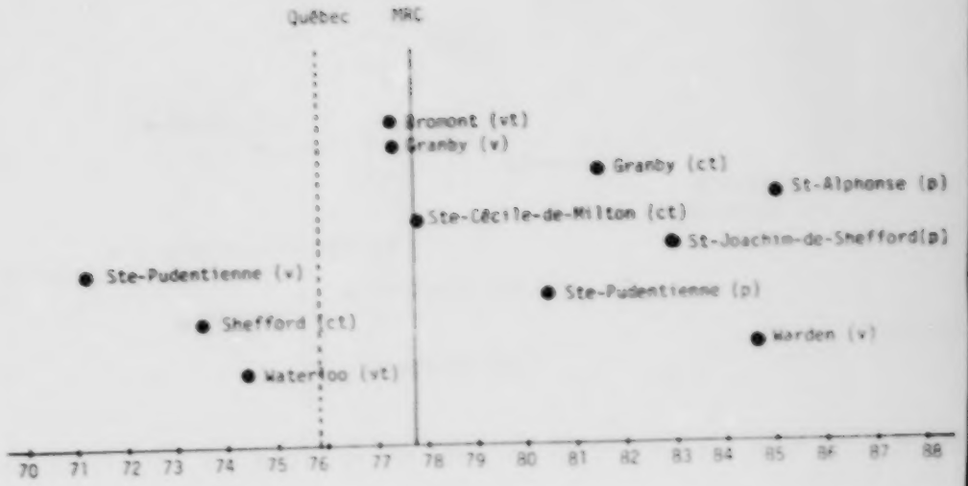

Taux d'activité (%)

FIGURE 3

TAUX D'ACTIVITÉ (FEMME)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

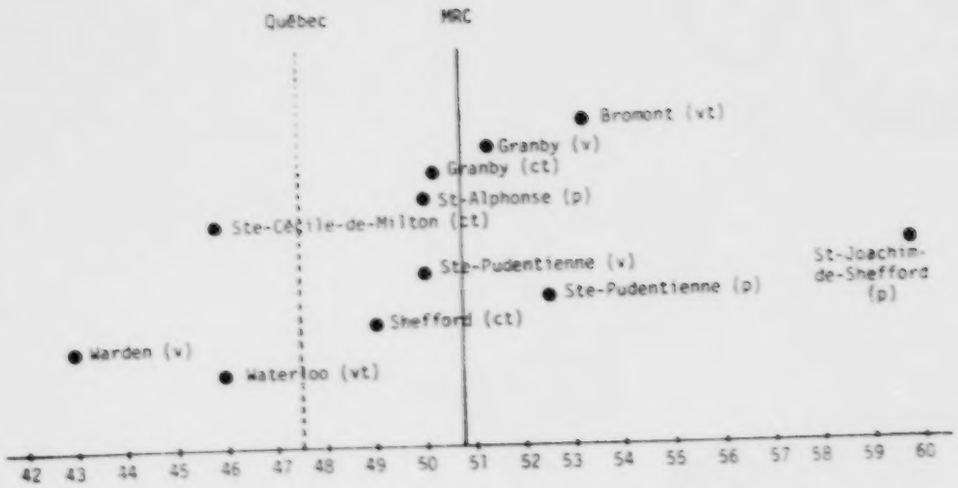

FIGURE 4

ÉCART ENTRE LE TAUX D'ACTIVITÉ MASCULIN
ET LE TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININ (%)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

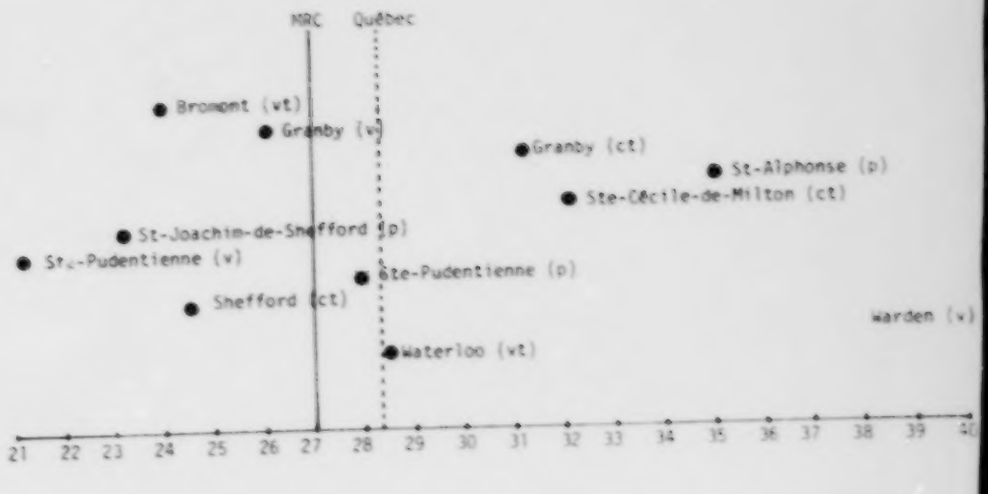

TAUX DE CHÔMAGE

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous analyserons les résultats globalement, c'est-à-dire sans tenir compte du sexe et finalement, nous analyserons les disparités qui peuvent exister entre les deux (2) sexes.

Dans chaque cas, les résultats de la M.R.C. seront comparés à ceux de la Province de Québec. Par la suite, les résultats de chaque municipalité locale seront à leur tour comparés à la M.R.C. (1) Pour mieux visualiser les écarts, quelques tableaux et figures ont été réalisés.

---

(1) Avertissement: Les données citées dans cette étude proviennent de l'enquête de juin 1981. La situation peut avoir changé depuis cette date.

ANALYSE GLOBALE (SANS TENIR COMPTE DU SEXE)

Le tableau 1 illustre le taux de chômage pour les deux (2) sexes selon les municipalités locales, la M.R.C. et la province.

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 1 que la M.R.C. possède un taux de chômage sensiblement inférieur à celui de la province, M.R.C.: 9,5% et Québec: 10,9%. L'écart entre les deux (2) entités spatiales est de 1,4%.

Municipalités locales / M.R.C.

Afin de situer les municipalités locales par rapport à la M.R.C., nous avons établi trois (3) classes. (1) La première classe renferme les municipalités locales qui possèdent un taux de chômage nettement inférieur à celui de la M.R.C., la deuxième classe renferme les municipalités locales qui possèdent un taux de chômage qui s'apparente à celui de la M.R.C.

---

(1) La répartition des municipalités par classe n'est pas scientifique. Elle est plutôt le résultat d'une analyse visuelle des figures 2 à 5.

TABLEAU 1 TAUX DE CHOMAGE

	2 SEXES	HOMME	FEMME	ECART ENTRE LE TAUX FEMININ & MASCULIN
BROMONT (V)	7.9%	7.5%	8.6%	1.1%
GRANBY (V)	10.2%	7.1%	14.6%	7.5%
GRANBY (CT)	9.2%	8.8%	10.2%	1.4%
ST-ALPHONSE (P)	7.4%	2.9%	14.6%	11.7%
STE-CÉCILE-DE-MILTON (CT)	8.9%	7.1%	14.6%	7.5%
ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD (P)	7.5%	3.2%	11.6%	8.4%
STE-PUDENTIENNE (VL)	9.1%	4.8%	14.3%	9.5%
STE-PUDENTIENNE (P)	11.6%	12.6%	9.7%	-2.9%
SHEFFORD (CT)	9.6%	3.3%	18.1%	14.2%
WARDEN (VL)	4.3%	3.0%	8.3%	5.3%
WATERLOO (V)	5.6%	4.7%	6.9%	2.2%
MRC	9.5%	6.9%	13.3%	6.4%
PROVINCE	10.9%	9.7%	12.7%	3.0%

Source: Statistique Canada, recensement de juin 1981

Quant à la troisième classe, elle renferme les municipalités locales qui possèdent un taux de chômage nettement supérieur à celui de la M.R.C.

Tableau 2 - Regroupement des municipalités locales selon le taux de chômage (les deux (2) sexes)

1	Taux de chômage nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Warden Waterloo St-Alphonse St-Joachim de Shefford
2	Taux de chômage qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Granby (V) Granby (Ct) Bromont Ste-Cécile de Milton Ste-Pudeatienne (Vl) Shefford (Ct)
3	Taux de chômage supérieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (P)

Le Village de Warden possède le taux de chômage le plus bas de la M.R.C., soit 4,3% comparativement à 9,5% pour la M.R.C. La Ville de Waterloo suit de près avec un taux de 5,6% (voir figure 1). Ainsi, la Ville de Waterloo possède à la fois le deuxième plus faible taux de chômage et le plus faible taux d'activité de la M.R.C., ce qui nous porte à croire que plusieurs chômeurs ont cessé de se chercher un emploi et par le fait même ont contribué:

1. à abaisser le taux de chômage
2. à augmenter la population d'inactifs et par conséquent, abaisser le taux d'activité.

La Paroisse de Sainte-Pudentienne possède le taux de chômage le plus élevé de la M.R.C., soit: 11,6% comparativement à 9,5% pour la M.R.C. (voir figure 1). Comme nous l'avons vu précédemment, la municipalité possède également un des plus forts taux d'activité de la M.R.C., soit 68,0%. Il semble donc que la population soit très affectée par le chômage. Par contre, les gens ne se sont pas découragés et continuent à se chercher un emploi.

ANALYSE SELON LE SEXE (HOMME)

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 2 que la M.R.C. possède un taux de chômage passablement inférieur à celui de la province: M.R.C. 6,9%; Québec 9,7%; l'écart s'établit à 2,8%.

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 3 - Regroupement des municipalités locales selon leur taux de chômage (homme)

1	Taux de chômage nettement inférieur à celui de la M.R.C.	St-Alphonse Warden St-Joachim de Shefford Shefford (Ct) Waterloo Ste-Pudentienne (Vl)
2	Taux de chômage qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Granby (V) Ste-Cécile de Milton Bromont
3	Taux de chômage nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Granby (Ct) Ste-Pudentienne (P)

Les Paroisses de Saint-Alphonse et de Saint-Joachim de Shefford et le Village de Warden possèdent les taux de chômage masculin les plus bas de la M.R.C., soit respectivement 2,9%, 3,0% et 3,2% comparativement à 6,9% pour la M.R.C. (écart d'environ 4,0%) (voir figure 2).

La Paroisse de Sainte-Pudentienne se détache complètement des autres municipalités avec un taux de chômage de 12,6% comparativement à 6,9% pour la M.R.C. (écart de 5,7%) (voir figure 2).

ANALYSE SELON LE SEXE (FEMME)

M.R.C. / Province de Québec

On remarque à la figure 3 que la M.R.C. possède un taux de chômage légèrement supérieur à celui de la province, soit 13,3% comparativement à 12,7% pour la Province de Québec. (écart de 0,6%).

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 4 - Regroupement des municipalités locales selon le taux de chômage (femme)

1	Taux de chômage nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Waterloo Warden Bromont Ste-Pudentienne (P) Granby (Ct)
2	Taux de chômage qui s'apparente à celui de la M.R.C.	St-Joachim de Shefford Ste-Pudentienne (Vl) Granby (V) St-Alphonse Ste-Cécile de Milton
3	Taux de chômage nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Shefford (Ct)

La Ville de Waterloo possède le taux de chômage féminin le plus bas de la M.R.C., soit 6,9% comparativement à 13,3% pour la M.R.C. (écart de 6,4%). Le Village de Warden et la Ville de Bromont possèdent également un taux extrêmement faible (voir figure 3).

C'est le Canton de Shefford qui possède le taux de chômage féminin le plus haut, soit 18,1% comparativement à 13,3% pour la M.R.C. (écart de 4,8%) (voir figure 3).

ANALYSE DE L'ECART ENTRE LE TAUX FEMININ ET LE TAUX MASCULIN DE CHOMAGE

Le tableau 1 présente l'écart entre le taux de chômage féminin et le taux de chômage masculin.

M.R.C. / Province de Québec

La figure 4 démontre que la M.R.C. présente un écart beaucoup plus élevé entre le taux de chômage féminin et le taux de chômage masculin que la Province de Québec, soit 6,4% comparativement à 3,0% pour la province.

Cette figure nous indique deux (2) choses:

1. les femmes à l'échelle de la province sont plus affectées par le chômage que les hommes;
2. les femmes sont plus affectées par le chômage au niveau de la M.R.C. qu'au niveau de la province.

Municipalités locales / M.R.C.

Le regroupement des municipalités locales s'effectue de la même façon que précédemment.

Tableau 5 - Regroupement des municipalités locales selon l'écart des taux de chômage (féminin et masculin)

1	Ecart entre les taux nettement inférieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (P) Bromont Granby (Ct) Waterloo
2	Ecart entre les taux qui s'apparente à celui de la M.R.C.	Warden Granby (V) Ste-Cécile de Milton St-Joachim de Shefford
3	Ecart entre les taux nettement supérieur à celui de la M.R.C.	Ste-Pudentienne (Vl) St-Alphonse Shefford (Ct)

La paroisse de Sainte-Pudentienne est la seule municipalité où le taux de chômage féminin est inférieur à celui des hommes, soit respectivement 9,7% et 12,6% (écart de 2,9%). (voir figure 4).

La Ville de Bromont et le Canton de Granby présentent un écart qui ne s'éloigne pas tellement de "0", ce qui signifie que les femmes dans ces deux (2) municipalités sont autant affectées que les hommes par le problème de chômage (voir figure 4).

C'est dans le Canton de Shefford que l'écart est le plus grand, soit 14,2% comparativement à 6,4% pour la M.R.C. (voir figure 4).

La Paroisse de Saint-Alphonse et le Village de Sainte-Pudentienne possèdent également un écart assez élevé.

FIGURE 1

TAUX DE CHÔMAGE (SELON LES 2 SEXES)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

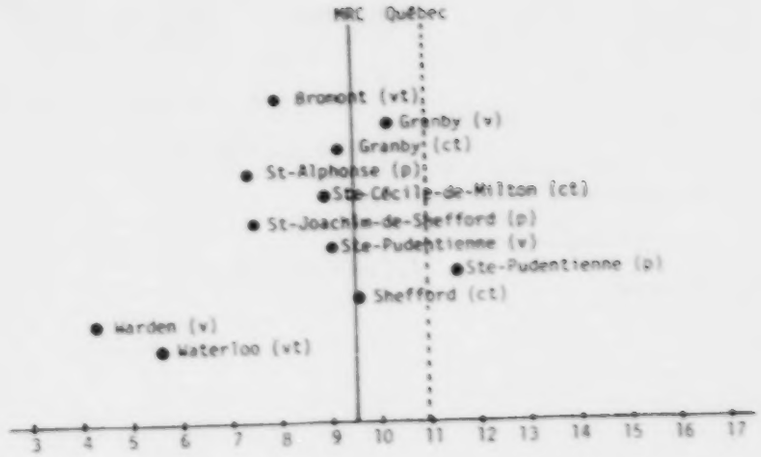

Taux de chômage (%)

FIGURE 2

TAUX DE CHÔMAGE (HOMME)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

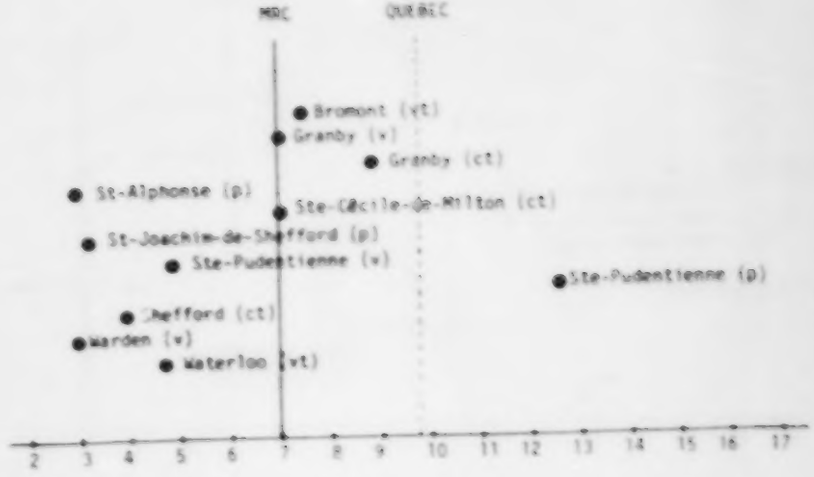

Taux de chômage (%)

FIGURE 3

TAUX DE CHÔMAGE (FEMME)

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

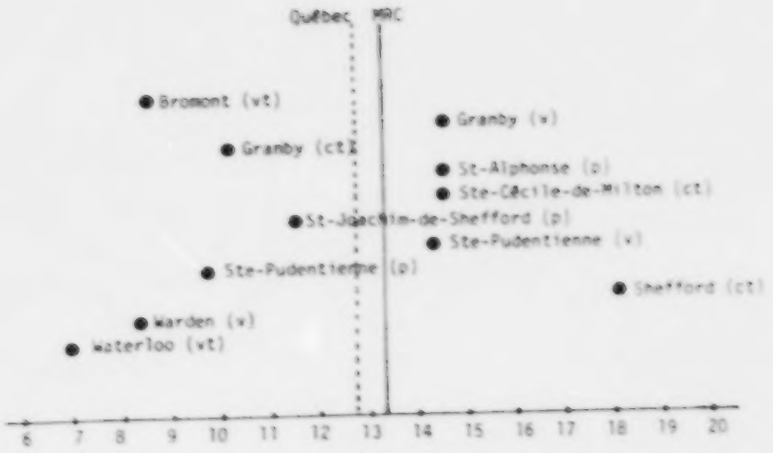

Taux de chômage (%)

FIGURE 4

ÉCART ENTRE LE TAUX DE CHÔMAGE FÉMININ
ET LE TAUX DE CHÔMAGE MASCULIN

Position des municipalités locales par rapport à la MRC

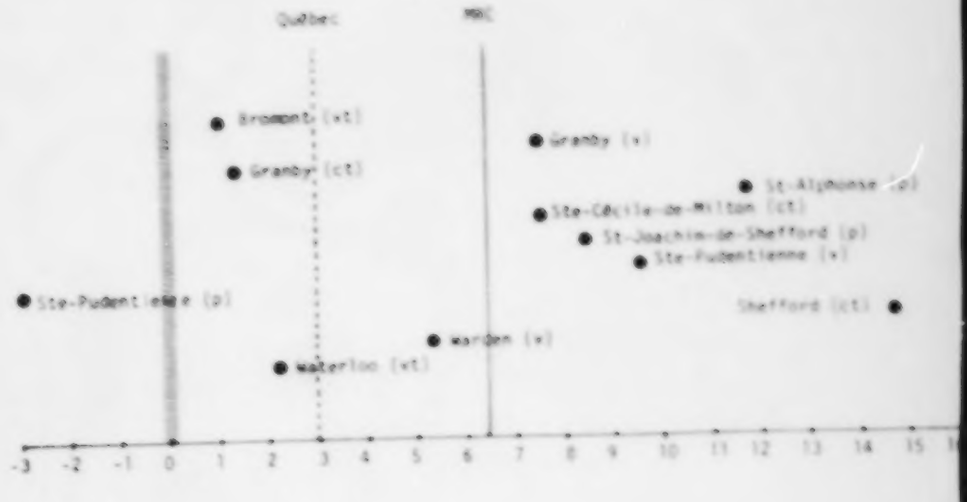

Écart entre le taux de chômage féminin et le taux de chômage masculin.

CONCLUSION

Nous allons tenter, à l'intérieur de ce chapitre, d'effectuer un bilan du présent dossier. Afin de satisfaire notre curiosité nous tenterons également, à l'aide des variables que nous avons étudiées, de caractériser les milieux urbains et ruraux.

La population de la M.R.C., pendant la décennie 71-81, a augmenté beaucoup plus rapidement que celle de la Province. C'est dans la Paroisse de Saint-Alphonse, la Ville de Bromont, les Cantons de Shefford et de Granby que le taux de croissance a été le plus élevé. La Ville de Granby a connu un taux de croissance inférieur à celui de la M.R.C. et finalement la Ville de Waterloo est la seule municipalité qui a connu un taux de croissance négatif.

La population de la M.R.C. est légèrement plus jeune que celle de la Province. La population des milieux urbanisés, principalement les Villes de Granby et de Waterloo et le Village de Sainte-Pudentienne, est plus âgée tandis que celle du milieu rural, à l'exclusion de la Paroisse de Sainte-Pudentienne, est plus jeune.

Le français est, en très forte proportion, la langue maternelle et officielle de la M.R.C. La proportion d'anglophones et de personnes bilingues dans la M.R.C. est inférieure à celle de la Province.
C'est dans les milieux urbains que l'on retrouve:

1. la plus grande proportion de célibataires de 15 ans et plus (Villes de Granby, de Waterloo et de Bromont);
2. la plus grande proportion de veufs et de veuves (Ville de Granby, Village de Sainte-Pudentienne, Ville de Waterloo).

C'est dans la Ville de Granby que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes divorcées.

Les municipalités des Cantons de Granby et de Shefford et des Paroisses de Saint-Alphonse et de Sainte-Pudentienne ont, quant à elles, les plus grandes proportions de personnes mariées.

On retrouve une plus grande proportion de petits ménages dans la M.R.C. que dans la Province. Les petits ménages sont présents en plus grande proportion dans les milieux urbains (Villes de Granby et de Waterloo) et les gros ménages sont présents en plus grande proportion dans les milieux ruraux.

Il y a une plus grande proportion de ménages familiaux dans la M.R.C. que dans la Province. La proportion des ménages familiaux est plus élevée dans les milieux ruraux et la proportion des ménages non-familiaux est plus élevée dans les milieux urbains soit les Villes de Granby, de Waterloo et de Bromont.

La proportion des familles monoparentales de la M.R.C. est plus faible que celle de la Province. A l'intérieur de la M.R.C. la proportion de familles monoparentales est plus forte dans les milieux urbains tels que les Ville de Granby, de Waterloo et de Bromont.

Les familles sont en moyenne plus petites dans la M.R.C. que dans la Province. Les petites familles sont présentes en plus grande proportion dans les milieux urbains tels que le Village de Sainte-Pudentienne et la Ville de Granby.

On retrouve une plus grande proportion de jeunes enfants dans la M.R.C. que dans la Province. On peut donc supposer qu'il y a, toute proportion gardée, plus de jeunes familles à l'intérieur de la M.R.C. que dans la Province. C'est dans la Paroisse de Saint-Alphonse que l'on retrouve la plus grande proportion de jeunes familles et c'est dans le Village de Warden et la Ville de Granby que l'on retrouve la plus grande proportion de familles âgées.

La population de la M.R.C. est en général moins scolarisée que celle de la Province. A l'intérieur de la M.R.C. la population de la Ville de Bromont est la plus scolarisée et celles du Canton de Sainte-Cécile de Milton, du Village et de la Paroisse de Sainte-Pudentienne, du Village de Warden et de la Ville de Waterloo sont les moins scolarisées.

En général, sur le territoire de la M.R.C. les femmes sont moins scolarisées que les hommes. L'écart entre les deux (2) sexes est plus élevé dans la M.R.C. que dans la Province. A l'intérieur de la M.R.C., c'est dans le Village de Sainte-Pudentienne et la Paroisse de Saint-Alphonse que l'on retrouve le plus grand écart entre les deux (2) sexes. Dans les Cantons de Granby, de Shefford et de Sainte-Cécile de Milton, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford et le Village de Warden, les femmes ont en général, atteint le même niveau de scolarité que celui atteint par les hommes.

Le taux d'activité des hommes et des femmes demeurant dans la M.R.C. est plus élevé que celui de la Province. A l'intérieur de la M.R.C. les taux d'activité les plus faibles se retrouvent dans la Ville de Waterloo et le Village de Sainte-Pudentienne tandis que les taux d'activité les plus élevés sont observés dans le Canton de Granby, les Paroisses de Saint-Alphonse, Sainte-Pudentienne et Saint-Joachim de Shefford et le Village de Warden.

En général sur le territoire de la M.R.C. le taux d'activité masculin est plus élevé que le taux d'activité féminin. L'écart entre les deux (2) taux est inférieur à la moyenne de la M.R.C. dans le Village de Sainte-Pudentienne, la Paroisse de Saint-Joachim de Shefford, la Ville de Bromont et le Canton de Shefford et supérieur à la moyenne de la M.R.C. dans les Cantons de Granby et de Sainte-Cécile de Milton, la Paroisse de Saint-Alphonse et le Village de Warden.

Le taux de chômage (sant tenir compte du sexe) et le taux de chômage masculin est plus faible dans la M.R.C. que dans la Province. Le taux de chômage féminin, pour sa part, est plus élevé dans la M.R.C. que dans la Province.

Le Village de Warden, la Ville de Waterloo, les Paroisses de Saint-Alphonse et de Saint-Joachim de Shefford possèdent des taux de chômage, chez les deux (2) sexes, inférieurs au taux moyen de la M.R.C. La Paroisse de Sainte-Pudentienne possède le plus haut taux de chômage de la M.R.C. (chez les 2 sexes). Le Canton de Granby et la Paroisse de Sainte-Pudentienne possèdent les plus hauts taux de chômage masculin et le Canton de Shefford le plus haut taux de chômage féminin.

L'écart entre le taux de chômage féminin et le taux de chômage masculin est plus élevé dans la M.R.C. que dans la Province. Les écarts les plus considérables sur le territoire de la M.R.C. se retrouvent dans le Village de Sainte-Pudentienne, la Paroisse de Saint-Alphonse et le Canton de Shefford. Les écarts les plus faibles se retrouvent dans la Paroisse de Sainte-Pudentienne, le Canton de Granby et les Villes de Bromont et de Waterloo.

En nous basant sur l'observation des caractéristiques des deux (2) principaux centres urbains de la M.R.C. (les Villes de Granby et de Waterloo) nous allons tenter maintenant de caractériser les milieux urbains et ruraux.

En milieu urbain la population est plus vieille qu'en milieu rural; on y retrouve une plus grande proportion de célibataires de 15 ans et plus et de veufs ou veuves.

Les petits ménages et les ménages non familiaux se retrouvent e plus grande proportion dans le milieu urbain. En milieu rural nou retrouvons une plus grande proportion de gros ménages et de ménage familiaux.

Le milieu urbain regroupe en plus grande proportion les famille monoparentales et ples petites familles. Les familles "époux-épouse et les grosses familles se retrouvent principalement en milie rural.

L'ensemble des résultats caractérisant les milieux urbain et rura sont présentés dans le tableau suivant.

MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL
. population plus vieille	. population plus jeune
. plus grande proportion de célibataires de 15 ans et plus	
. plus grande proportion de veufs ou veuves	
. plus grande proportion de petits ménages	. plus grande proportion de grands ménages
. plus grande proportion de ménages non familiaux	. plus grande proportion de ménages familiaux
. plus grande proportion de familles monoparentales	. plus grande proportion de familles "époux-épouse"
. plus grande proportion de petites familles	. plus grande proportion de grosses familles